"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autres l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, vendredi 29 mai 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BElair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3361
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 3361

Débarquements prochains de troupes américaines sur le continent européen

(VOIR EN PAGE TROIS)

La manifestation de dimanche

Quelque chose de fort intéressant et de très significatif

Les fêtes du Troisième centenaire se continuent. Elles seront marquées dimanche par une manifestation d'un caractère particulier et très significatif.

Au jour qui commémorait la date même de l'arrivée de Maisonneuve et de ses compagnons, les héritiers directs des fondateurs ont été les premiers à leur rendre hommage. Cela était tout naturel.

Après-demain, ce seront les Montréalais les plus récemment arrivés — ceux qui nous sont venus depuis quarante et cinquante ans surtout — qui apporteront aux Pères de la Cité leur témoignage d'affection et de gratitude.

Le geste est très beau; il peut avoir de longues et de fructueuses conséquences.

* * *

Au Parc Jeanne-Mance dimanche se rencontreront des représentants de dix paroisses *néo-canadiennes* du diocèse de Montréal et ceux des trois paroisses ukrainiennes qui, ainsi qu'on le sait, relèvent d'un évêque particulier. On estime que ces diverses paroisses groupent soixante-quinze mille fidèles environ.

Voici donc un élément relativement considérable de notre population qui se trouvera de la sorte relié aux fondateurs de la ville, qui se sentira plus de la maison, qui aura forcément une plus vive notion de ses droits — et de ses devoirs — de citoyens.

Tout autre question mise à part, il faudrait noter que les organisateurs de la manifestation ont fait un acte d'excellente propagande civique.

* * *

Comme celle du 17 mai, la fête de dimanche aura surtout un caractère religieux. Et c'est probablement ce caractère seul qui en a permis la réalisation.

On ne voit pas bien autrement comment on aurait pu grouper ces gens qui viennent de pays très différents et que tant de choses: langue et coutumes, séparent. Leur Foi commune a permis, en dépit des différences secondaires, de les rallier. Et leur organisation paroissiale a dû singulièrement favoriser le travail des promoteurs de l'entreprise.

Ces *néo-Canadiens* nous donnent ainsi un bel exemple de fraternité dans la Foi.

La fête de dimanche nous redira une autre leçon.

Au Parc Jeanne-Mance deux messes seront célébrées, l'une selon le rite latin, l'autre selon le rite slave.

Ainsi, une fois de plus, sera affirmée l'universalité de l'Eglise, ainsi que son essentielle vérité.

* * *

Trop souvent nous avons insisté sur la cordialité des relations qui doivent exister entre les catholiques de toutes les races pour qu'on s'étonne de nous voir accueillir avec une joie particulière la fête de dimanche. Il ne faut laisser passer aucune occasion de répéter aux derniers venus particulièrement qui, à cause même de leur récente arrivée, peuvent se croire moralement isolés que nous sommes avec eux de coeur, que notre Foi nous unit par-dessus toutes les différences de langue et de rite.

C'est aux catholiques de langue française qui, dans un diocèse comme Montréal, constituent la très grande majorité de la population catholique (89.35% contre 7.15% de langue anglaise et quelque 3% d'autres) qu'il appartient naturellement, à cause de leur nombre et de leur ancienneté, de témoigner à l'endroit de ces nouveaux venus d'un particulier dévouement. Du reste, ces catholiques immigrés ne devraient pas souffrir d'un plus intime contact avec une population presque exclusivement catholique.

* * *

Chez ces *néo-Canadiens* nous pourrions d'ailleurs prendre un certain nombre d'excellentes leçons. Et, pour n'indiquer qu'un domaine modeste, dont M. Dupire parlait hier à propos de la thèse de M. Gauvreau, en matière d'artisanat, par exemple, il n'est pas sûr que nous n'aurions pas grandement à apprendre de ces modestes ouvriers.

En d'autres domaines aussi, sans doute...

29-V-42 **Omer HEROUX**

"La conscription...n'est pas nécessaire dans le moment..."

(M. Saint-Laurent)

Elle "ne le sera peut-être jamais", écrit le ministre de la Justice à Ottawa — Il parle pour le présent — Attitude d'expectative — La loi sera toute prête, si cela doit venir, l'un de ces mois-ci — Ce qui se passe au Mexique — Il ne fera pas la guerre "hors de notre continent" — Batailles en Russie et en Lybie

M. Ilsley ne veut rien dire quant à la hausse de l'impôt sur le revenu

L'entrée du Mexique parmi les Nations-Unies qui, d'une façon ou de l'autre, sont en guerre avec l'Allemagne, — cela ne veut pas dire que toutes participent dès maintenant et activement au conflit, si toutes ont rompu avec les nations de l'Axe, — porte à 27 le nombre des pays hostiles à celles-ci. Tous les représentants diplomatiques du Mexique à l'extérieur ont reçu ordre de communiquer aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités la décision de Mexico de déclarer la guerre à la coalition Allemagne-Italie-Japon. Le Mexique fait là sa première déclaration de guerre, bien qu'il ait déjà participé à plusieurs conflits, au cours de son histoire. A noter que, dans sa déclaration officielle au Congrès du Mexique, le président Avila Camacho a dit entre autres choses: "Nous reconnaissons les limites de nos ressources d'ordre militaire et nous savons qu'en vue de l'énormité des masses internationales engagées dans ce combat-ci, notre rôle dans le présent conflit ne comportera pas de faire la guerre hors de notre continent. Nous répondrons aux agressions de nos adversaires et nous collaborerons énergiquement à la sauvegarde de l'Amérique". Cela veut dire: pas de troupes mexicaines hors des territoires de l'Amérique.

En même temps que le Mexique se prépare à déclarer officiellement la guerre à l'Axe d'ici quelques heures, — en réalité c'est déjà fait, tout comme le Canada entra dans la guerre une semaine avant qu'il le déclarât à l'Allemagne, en septembre 1939, — on se bat en Russie et en Libye, avec acharnement. De Russie, les nouvelles restent difficiles à vérifier par le détail. Au sud de Kharkov, la bataille ne paraît pas avoir donné de résultats satisfaisants, soit à un côté, soit à l'autre, bien que les Allemands prétendent avoir encerclé et pris plus de 160,000 Russes, ce que nie Moscou. C'est le 12 mai que l'offensive des Soviets contre les Allemands s'amorça, sous Timoshenko, dans ce secteur. Moscou parle laconiquement de résultats satisfaisants, Berlin affirme que l'encerclement de l'adversaire est réel, mais il y a si longtemps que le Reich prétend avoir annihilé des armées russes qu'on se demande jusqu'à quel point cela peut être vrai. Hitler en a parlé l'automne dernier. . . et il y a eu la campagne d'hiver que l'on sait, et qui fut loin d'être à l'avantage des Allemands. Les choses restent en suspens et la victoire définitive allemande se fait attendre, du point de vue des résultats d'ordre pratique. Ce que l'on sait, pour l'heure, c'est que les Allemands sont toujours à préparer leur campagne du Caucase et que les derniers faits de guerre ont un tant soit peu dérangé leurs calculs immédiats, du moins de ce côté. Il faut dire qu'en Libye leur offensive, déclenchée il y a quelques jours, paraît leur être jusqu'ici plus favorable. Leurs troupes ont pénétré jusqu'à 15 milles de Tobrouk, qui semble être leur premier objectif, et Berlin répand la nouvelles qu'elles sont à 50 milles en dedans des premières lignes britanniques, sur certains points. Au Caire on admet leur avance de 30 milles à l'intérieur de ces lignes, mais on affirme que cela n'est pas une rupture des lignes britanniques, seulement une incursion dans la zone tenue en général par les impériaux, avec plus ou moins de fermeté. La campagne libyenne se développe jusqu'ici, disent les Britanniques, selon ce qu'on anticipait et il n'y a pas lieu de s'inquiéter, le point décisif n'ayant pas été atteint.

Ailleurs, les choses restent sensiblement ce qu'elles étaient. On signale que plusieurs aviateurs canadiens ont été, à Ceylan, des escadrilles qui ont empêché une attaque maritime japonaise contre cette île et que des Canadiens ont même été les premiers à signaler l'approche d'une escadre ennemie qui, découverte, à dû reprendre le grand large. Il s'agissait pour elle de tenter une surprise contre Ceylan, dont par la suite le Japon se serait fait une base navale sur l'océan Indien. C'est une opération qu'il veut réussir à tout prix et qui serait dangereuse entre autres choses pour les lignes de communication entre l'Angleterre et les Etats-Unis avec la Russie, par voie du golfe Persique.

LE MEXIQUE EN SERA

La cause immédiate de l'entrée du Mexique dans la guerre mondiale, c'est le coulage de deux navires marchands battant pavillon mexicain par des submersibles de l'Axe, ces semaines-ci. Le Mexique a commencé par protester auprès de Berlin et de Rome. Et puis il a décidé de suivre presque toutes les nations de l'Amérique latine dans le conflit, pour sauvegarder ses intérêts et être en mesure de se défendre s'il y avait d'autres actes d'hostilité contre son drapeau. Le Mexique n'est pas une grande puissance militaire, non plus que navale, mais il a des ressources naturelles qui peuvent servir aux Alliés, — ainsi du cuivre et du pétrole. Avec des littoraux donnant sur le Pacifique et sur l'Atlantique, une population évaluée de 18 à 20 millions, dont une partie est de sang mêlé, et environ 3 millions de pure extraction européenne, un territoire de 800,000 milles carrés environ, le Mexique a depuis plusieurs années, — dès après la mort de Porfirio Diaz, en 1911, — traversé une période agitée. Il y a eu là des révolutions, des guerres civiles, une persécution religieuse, des différends d'ordre matériel à propos de ressources naturelles et de concessions à l'étranger, avec l'Angleterre, les Etats-Unis et la Hollande, dont des nationaux étaient propriétaires et exploitants de gisements pétrolifères en territoire mexicain, et le reste. Depuis ces années-ci, la nation paraît en train de reprendre son équilibre, dans une certaine mesure, et le président actuel, Avila Camacho, semble avoir réussi à rétablir un ordre relatif dans son pays. Les choses en tout cas vont mieux qu'elles sont allées sous les présidents précédents, dont Callès, farouche persécuteur des catholiques, et qui versa dans une sorte de communisme dont il profita personnellement. Sous Cardenas, prédécesseur de Camacho et qui reste plus ou moins son rival politique, l'ancien président Callès tenta des soulèvements qui n'aboutirent point, et il dut aller se réfugier à l'extérieur, pendant un temps. Une campagne d'expropriation des gisements de pétrole cédés à l'étranger s'amorça en 1938, alors que le gouvernement de Cardenas mit sous séquestre plusieurs puits d'huile, au bénéfice du Mexique et malgré les protestations de l'étranger. Il y eut même rupture des relations diplomatiques entre le Mexique et l'Angleterre, à ce sujet, et le mot d'ordre mexicain, ce fut: "Libération du Mexique de l'impérialisme anglo-américain sur les gisements de pétrole". Depuis plusieurs mois il y a eu établissement graduel d'un "modus vivendi" qui s'est accompagné d'une distribution de vastes étendues de terres aux paysans, qui les perdent s'ils les laissent en friche pendant deux années consécutives. Les chemins de fer et l'industrie sucrière, également aux mains de capitalistes étrangers, ont été expropriés en grande partie et mis sous exploitation par des groupements mexicains, on ignore encore avec quels résultats précis.

On apprendra d'ici quelques jours quelles sont les décisions d'ordre pratique qu'aura prises le Mexique, par suite de son entrée dans le conflit mondial. Il est évident que ses ports de mer et ses ressources naturelles peuvent être utilisés par les Alliés. L'armée mexicaine ne saurait leur être d'un grand secours, sauf pour la garde du territoire mexicain, et quant à la marine de guerre du pays, elle est en réalité inexistante.

ETATS-UNIS ET CANADA

Washington est d'avis que malgré les pertes maritimes et océaniques infligées aux Etats-Unis par les submersibles allemands, le pays est en train d'améliorer sa situation sur la mer. Il y parviendra en activant au maximum sa production de cales de tout genre. Les voies de communication entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, pour ce qui regarde les convois militaires, — envois de troupes, etc., — sont assez sûres, et celles qui vont de l'Amérique à la Russie, à l'Afrique, à l'Australie restent assez faciles, malgré les coups que tentent les Japonais et les Allemands. On admet néanmoins que depuis la mi-janvier 1942, les Alliés ont perdu 221 transports océaniques de ce côté-ci de l'Atlantique, plus 2, peut-être 3, contre-torpilleurs. On croit avoir réussi à couler de vingt à trente submersibles ennemis, perdus avec leurs équipages. On calcule que l'Allemagne a de 200 à 300 submersibles et qu'elle en construit d'autres sans cesser, afin de remplacer les unités disparues, coulées ou capturées par les Alliés. La perte la plus importante de l'Allemagne, dans ce domaine, c'est celle des équipages; un équipage de submersible s'entraîne difficilement en quelques mois, c'est le service le plus dangereux qu'il y ait et c'est celui dont le recrutement est le plus lent. Washington estime que d'ici un an, il sera venu à bout de la menace sous-marine de l'Axe et qu'après cela la bataille de l'Atlantique sera presque gagnée, à toutes fins d'ordre pratique.

Au Canada, M. Ilsley vient de déclarer qu'il n'a jusqu'ici rien annoncé qui fît prévoir que son prochain budget renfermera des hausses considérables, dans le domaine de l'impôt sur le revenu. "Je n'ai pas dit que cet impôt allait être augmenté, je n'ai rien dit qui pût faire croire au public que j'allais le faire. C'est un sujet sur lequel je ne désire pas, naturellement, dire quoi que ce soit, pour l'heure, je n'en ai rien dit, je n'ai rien à en dire et je n'en dirai rien aussi longtemps que je ne parlerai pas pour tout de bon du prochain budget, en le déposant".

A signaler, dans les journaux (on la trouvera dans le "Devoir", au texte,) la lettre que M. Saint-Laurent, ministre de la Justice, vient d'adresser d'Ottawa au secrétaire d'une association libérale de son comté. M. Saint-Laurent dit entre autres choses: "Je note votre protestation contre l'imposition de la conscription pour service outre-mer et cela me fait voir que vous vous méprenez sur la portée véritable du bill présenté par le premier ministre. Il n'est nullement question pour le moment d'imposer la conscription pour service outre-mer et je suis sûr que le présent gouvernement n'y consentirait qu'en présence d'une nécessité absolue pour notre propre salut. Or il reste aussi vrai que cela l'était pendant la campagne électorale et pendant la campagne du plébiscite que la conscription pour service outre-mer n'est pas nécessaire dans le moment et ne le sera peut-être jamais... Je vous ai dit pendant cette campagne [celle de Québec-est en février dernier] que je serai fidèle à M. King aussi longtemps qu'il sera fidèle à lui-même et à son passé. C'est bien ce que j'entends faire et je ne doute pas que vos membres finiront par se rendre compte que c'est en agissant de la sorte que je servirai le mieux les intérêts véritables des nôtres. . " On se rappellera que pendant cette campagne de Québec-est, M. Saint-Laurent refusa net de s'engager contre la conscription par des promesses définies et déclara réserver toute sa liberté d'action. M. King fera connaître, avant longtemps, ce qu'il se propose au juste de faire, une fois le bill voté qui doit, dit-il, libérer son gouvernement de ses promesses à l'endroit de la conscription. Aussi la lettre de M. Saint-Laurent ne parle-t-elle à peu près que du présent: "dans le moment . . . pour le moment" et ne l'engage à rien pour l'avenir. Attitude d'expectative. M. Saint-Laurent fait voir que "peut-être" il n'y aura jamais nécessité de la conscription. On souhaite qu'il ait raison. Si elle doit venir, la loi serait toute prête. — G. P.

29-V-42

gouvernement fédéral de mettre en circulation, sans distinction par tout le Dominion, de publications et d'imprimés dans les deux langues et dans certains cas avec prédominance du français sur l'anglais.

Ceci est non seulement une violation de l'esprit et de la lettre de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord mais c'est aussi un gaspillage inexcusable des fonds publics

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le **Canada** fait des considérations sur l'esprit de nos députés. Naturellement, il flagorne les libéraux. Pour une seule répartie de M. Godbout, dit-il, "on donnerait tous les affreux calembours perpétrés par M. Maurice Duplessis depuis tant d'années qu'il s'efforce de soulever le gros rire épais du vulgaire."

* * *

Au vrai, Maurice Duplessis a la dent dure. Mais il met souvent les rieurs de son côté dans une Chambre qui ne lui est pas sympathique en majorité.

* * *

Le chef de l'opposition excelle dans le calembour, **cette fiente de l'esprit**, disait, sauf erreur Hugo, qui en a commis pourtant en vers et en prose. Mais telle n'était pas l'idée d'un brillant prédécesseur d'Edmond, Fernand Rinfret, dont certains à peu près sont restés.

* * *

M. Bourassa avait comparé la société des nations à un tétard. **"Mieux vaut tétard que jamais"**, commenta Rinfret. On critiquait la constante présence de M. Dandurand aux palabres de Genève: "Il faut bien, dit Rinfret, que Genève se passe".

* * *

Nombre des calembours ou des à peu près de Maurice Duplessis sont encore cités. Ceux qui allaient le voir l'hiver dernier à l'hôpital en revenaient avec une provision. Pas un de ces mots, évidemment, qui ne fût cruel: l'esprit est presque toujours une banderille qu'on enfonce dans les chairs de quelqu'un.

* * *

M. Godbout a de la répartie, mais n'affecte pas le calembour. Quand il a répondu, à propos de la nomination d'un M. Tombs, dont M. Duplessis prétendait qu'il pouvait "avoir toutes les qualités mais que ce n'était pas une recommandation (que d'avoir été à la Société des nations) car la Société des nations n'a pas été un grand succès": "On nous dit que ça ne dépendait pas de lui", il a fait une observation chargée de sel attique.

* * *

Mais l'attaque ne l'était pas moins. Le **Canada** se grade de la marquer; qui ne veut pas admettre que M. Mathewson prenne à son service celui qui fut Tombs, . . . de la Société des nations.

* * *

M. Duplessis ayant dit que jamais gouvernement n'a été aussi **taxeux** que le présent car "de l'eau, du bois aux chapelets et jusqu'aux trépas, le gouvernement taxe à tour de bras", M. Perrier réplique: "On devrait taxer les paroles inutiles."

* * *

Le **Canada** note à ce sujet: "Le premier prix du sarcasme sans **méchanceté** (sarcasme, raillerie acerbe, dit le petit dictionnaire) va à M. Perrier." Mais il omet de citer la réplique. **"A ce compte-là**, répondit du tic au tac M. Duplessis, **le ministre serait ruiné."**

* * *

Citer ce mot, cela n'eût pas cadré avec ce qu'Edmond avait dit des **affreux** calembours de Duplessis; il l'a omis. Omission suspecte.

* * *

Par contre, le **Canada** admet que M. Duplessis a réussi "à faire un bon mot, **qui ne fût pas trop lourd**, en proposant "le conservateur Meighen pour conserver le conservatoire'. Des mots de cette valeur, le chef de l'opposition en laisse tomber à la douzaine.

* * *

Reconnaître que celui-ci a souvent en Chambre le don de la répartie ébouriffante, en quoi cela diminuerait-il l'esprit de M. Godbout?

* * *

M. Taschereau a toujours été un adversaire enragé de notre journal; cela n'a jamais empêché les courriéristes du **Devoir** de noter ses calembours — car il les aime lui aussi. On lui demandait un jour quand la Chambre serait débarrassée des échafaudages qui l'encombraient et quand le peintre illustre, d'ailleurs, mais âgé, achèverait ses travaux — "J'ai peur, répondit M. Taschereau, qu'il ne meure sur l'échafaud, d'âge."

* * *

En déclarant la guerre à l'Axe, le président Camacho précise, au nom de la population du Mexique, que son rôle dans le conflit "ne consistera pas à faire la guerre en dehors du continent" américain.

* * *

Ce sont vingt millions de **non** qui viennent grossir d'autant l'opposition à l'envoi de soldats outre-mer. Avis aux "200 de Toronto" et aux **suiveux.**

Le Grincheux

29-V-42

A Ottawa

Le recrutement des hommes de 30 à 35 ans s'en vient

C'est ce que laisse prévoir M. Thorson, ministre des services de guerre — Et après ? Ce qui regarde le gouvernement Godbout, en même temps que celui d'Ottawa — Les comptes rendus de journaux — Contre le divorce — Autour du congrès de l'aéronautique

Le groupe de M. Cardin maintient son attitude

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 29-V-42. — Le ministre des Services de guerre, M. J.-T. Thorson, a fait une importante déclaration hier soir, quelques instants à peine avant l'ajournement de la séance. Il a annoncé que la limite d'âge des mobilisés, en vertu de la loi de mobilisation de 1940, serait bientôt porté à 35 ans. M. Thorson a révélé l'intention du gouvernement à ce sujet en répondant à un député qui attirait son attention sur le cas d'un objecteur de conscience, âgé de 31 ans, employé dans une usine de guerre. "Ces hommes sont d'aussi bons travailleurs que les autres, a dit le ministre. S'ils ont 31 ans ils ne sont pas plus sujets que les autres du même âge à la loi de mobilisation. Mais quand nous élèverons la limite d'âge..." Un député libéral, M. Cruickshank, l'a immédiatement interrompu: "Si vous l'élevez?..." — "Je n'ai pas dit "si", a répondu M. Thorson Je dis "quand" nous l'élèverons. Nous appelons maintenant les hommes de 21 à 31 ans exclusivement; je ne serais pas surpris que tout prochainement nous élevions la limite d'âge à 35 ans".

M. Thorson et le service militaire

La Chambre des communes s'est occupée de deux questions. Elle a de nouveau étudié en comité le projet de loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au paiement d'une compensation pour dommages de guerre. La discussion a duré tout l'après-midi. La Chambre a ensuite rapporté progrès. Dans la soirée, les députés ont recommencé l'étude, en comité plénier, de la résolution du ministre des Finances de guerre relative au budget de guerre de $2,000,000,000. M. J.-T. Thorson a subi l'interrogatoire. La discussion a porté sur les exemptions au service militaire. Plus on parle de cette question, moins elle est claire. Le chef de la C. C. F., M. M.-J. Coldwell, a demandé au ministre de faire une déclaration brève et concise sur l'application des règlements. On sait ce que cela veut dire. Les commissions régionales ayant à régler des cas particuliers et à porter jugement sur des questions de fait, les règlements, au surplus, étant rédigés de façon à donner de la latitude aux commissions, la politique ministérielle est nécessairement confuse. Si elle était claire, cela n'embarrasserait-il pas le gouvernement?

L'accord Québec-Ottawa

La province de Québec, ou plutôt le gouvernement libéral de la province de Québec — il importe de plus en plus de distinguer une province (ou un pays) de son gouvernement: puisqu'on le fait pour la France de Pétain, on ne voit pas pourquoi on ne le ferait pas pour le Québec de Godbout — a conclu une entente avec le gouvernement d'Ottawa au sujet du transfert de l'impôt sur le revenu personnel et sur le revenu des corporations. "L'accord entre le gouvernement fédéral et la province de Québec est maintenant signé, a déclaré M. J. L. Ilsley, ministre des Finances, hier après-midi. Je suis en mesure de déposer au greffe de la Chambre copies de toutes les ententes fédérales-provinciales". Le ministre des Finances a déjà publié les conditions des accords. Sous prétexte de nécessité de guerre — nécessité qui n'a jamais été établie d'une façon satisfaisante — le gouvernement fédéral se trouve à donner suite à l'une des principales recommandations du rapport de la Commission Dafoe-Sirois, rapport qui était destiné, au fond, à saborder la constitution canadienne.

Main-d'oeuvre féminine

Le gouvernement Godbout, qui fait beaucoup de politique avec la question de la conscription, qui encourage les députés fédéraux à appuyer le gouvernement King et le

(suite à la dernière page)

Citation d'actualité

"Après mille ans d'honneur
[et de gloire.
Peuples, ne faut lui en vouloir
Mais repassez dans vos mémoires
Grandeurs, beautés, luxes, noblesse,
Petits gens et leurs largesses,
Basiliques, palais, jardins,
Et ceux qui firent le monde fin,
Plus juste aussi, plus habitable,
Pour un chacun plus agréable.
Comptez en monnaie de souffrance,
De talent, de persévérance
Tout ce que devez à la France;
Depuis Tolbiac jusqu'à Verdun.
Du vin au livre, du drôle au saint,
Des lois de l'évêqu' de Noyon
Au Code de Napoléon,
Et faites courtoisie

"A notre commune patrie.
Si France perdit espoir en soi
Et du travail méconnut loi
Amour lui reste; or il est roi.
Apprenez du vieux Dagobert
Que quand cervelles sont à l'envers
Français les retournent à l'endroit".

GUY DE POURTALES

(extrait de Saints de Pierre, Librairie de l'Université, Paris, 1941).

Bloc-notes

Un grand maître orangiste

Un grand maître de l'Ordre Loyal des Orangistes peut assurément se permettre d'aller loin, bien loin, aussi loin ou presque que le pasteur Shields, de Toronto — il n'est pas dit que celui-ci n'est pas orangiste, — se vider l'âme de tout le ressentiment qu'il a contre le papisme et contre le papisme québécois en particulier, cela ne tire pas à conséquence, ses propos ne sont pas de nature à semer, comme on dit, "de la désaffection". Il n'est pas défendu à pareil homme de faire les pires insinuations contre le Canada français, pas défendu non plus de dire que le Canadien de langue française et de foi catholique doit disparaître de la face de la terre canadienne. Dans le cas d'un grand ou d'un petit maître orangiste, tout cela est de bonne guerre et pour la plus grande gloire de ce que M. Edmond Turcotte du temps qu'il était moins *loyalist* qu'aujourd'hui, appelait l'*Empââre*.

Les propos de M. J.-W. Carson

Nom prédestiné que celui de Carson. Il fut, en Ulster, du temps des persécutions de l'Irlande catholique, un Carson célèbre. Celui qui vient de se mettre à l'affiche, dans un discours prononcé à Toronto, et dont nous voulons parler, M. J.-W. Carson, est domicilié à London, Ont. *Grand Master* de la *Grand Lodge of Ontario West*, il vient de présider la réunion annuelle de celle-ci, ce qui a déterminé son discours à la fois très *loyalist*, très antiquébécois, encore plus anticatholique. On peut en juger par le compte rendu qui en donne une dépêche de la *Presse Canadienne*.

Ce brave homme de *Grand Master* commence par s'étonner, sur le ton du reproche fielleux et venimeux, de ce que le Québec français, à son dire, n'accomplit pas son devoir; puis, laissant déborder son cœur, il expose comme quoi le Québec français et catholique devrait être supprimé.

"Il est presque inconcevable, a-t-il dit, que plusieurs des chefs de la province de Québec manifestent encore de l'opposition à un effort de guerre total. Comment des citoyens loyaux, connaissant les actes cruels de l'ennemi, peuvent-ils se fermer les yeux devant les faits et entreprendre d'empêcher les gens d'accomplir leur devoir et d'aider à la défaite d'un ennemi aussi barbare?"

Ayant rappelé que dès le début de la guerre, sa loge a demandé l'application de la conscription militaire, il dit qu'elle demande encore la même chose: "Pas de privilèges spéciaux pour aucun groupe, pour aucune province."

Le français est encombrant

C'est ensuite sa sortie, de fort belle venue, contre le catholicisme et contre la langue française. L'orangisme maintient ses *"protestations de vieille date"* contre les tentatives *persistantes et insistantes* pour mettre le français sur un pied d'égalité avec l'anglais, *et plus particulièrement contre la pratique du*

Bill de Montréal

Il a été adopté hier soir par la Chambre après que le Conseil législatif eût renoncé à un de ses amendements — Adoption du bill concernant les forces hydrauliques de la rivière Outaouais et du bill relatif au détournement d'une partie des eaux de la rivière Outaouais dans le chenal Grand Calumet

Québec, 29 (D.N.C.) — Au cours de la séance d'hier soir la Chambre a abordé l'étude des amendements apportés par le Conseil législatif au bill de Montréal.

M. Duplessis signale que plusieurs de ces amendements sont très sérieux. On fixe à $2,400 le salaire du leader du conseil municipal. On ratifie un contrat sans le produire. On accorde des exemptions de taxes, etc.

M. J.-A. Francœur, député de Montréal-Mercier, propose que l'étude des amendements soit remise à la prochaine séance.

M. Godbout dit que la session tire à sa fin, qu'elle doit se terminer à midi et que le député de Mercier devrait retirer sa motion.

M. Duplessis approuve la motion de M. Francœur, étant donné le nombre et la complexité des amendements du Conseil.

M. Francœur se dit disposé à retirer sa motion, pour se rendre au désir du premier ministre. Mais M. Duplessis s'oppose à l'adoption des amendements, qui est remise à la prochaine séance.

On reprend ensuite les résolutions relatives au bill concernant les forces hydrauliques de la rivière Outaouais. L'opposition demande le vote sur l'adoption définitive de ces résolutions. Elles sont agréées par 35 voix contre 12. La première lecture est adoptée avec la même division, de même que la deuxième lecture.

La Chambre se forme ensuite en comité plénier.

M. Duplessis dit qu'on a tort de charger la Cour suprême du Canada de nommer le troisième arbitre du tribunal d'arbitrage. Il ne faut pas oublier qu'il y a tendance à la centralisation et à la subordination des droits des provinces à ceux du fédéral, sans compter que la Cour suprême siège en Ontario. Il conviendrait de choisir ailleurs celui qui nommera le tiers arbitre.

M. Duplessis déclare que le déni au bref d'injonction est illogique. Ou le particulier aura la justice pour lui et alors on ne doit pas lui refuser le bref d'injonction; ou il a tort et alors les tribunaux renverront sa requête.

On adopte le bill en comité plénier et le bill est adopté en troisième lecture sur division.

La Chambre étudie ensuite le bill 64, loi accordant certains pouvoirs à la Commission des eaux courantes de Québec pour détourner dans le chenal Grand Calumet une partie des eaux de la rivière Outaouais.

M. Duplessis proteste contre le fait qu'on apporte à la dernière minute des bills d'une telle importance, alors que le premier ministre s'était vanté de préparer toute sa législation pour l'ouverture de la session.

M. Côté expose qu'à l'extrémité en amont de l'île Calumet, la rivière Outaouais se divise en deux branches dont l'une appelée Grand Calumet située entièrement dans la province de Québec, et l'autre appelée Rocher Fendu située partie en Ontario, partie dans Québec. Certaines forces hydrauliques dans le chenal Grand Calumet ont été concédées à C. Bryson en 1907 et aménagées en 1925. On veut construire un barrage pour augmenter de 25,000 c.v. le pouvoir de la compagnie Bryson, au coût de $250,000.

M. Duplessis dit que le développement se fait par la *Gatineau Power* en réalité pour la *Canadian International Paper*. Il déclare qu'il est illogique de permettre à une compagnie de pulpe et papier de développer les pouvoirs hydro-électriques, à cause du danger de nuisance aux concurrents. M. Côté dit qu'on veut y développer une usine de magnésium qui fabriquera un métal trois fois plus léger que l'aluminium.

Finalement les résolutions sont adoptées sur divisions, ainsi que le bill.

La Chambre étudie ensuite les amendements du Conseil législatif. M. Godbout fait remarquer que le nouveau régime n'est pas parfait, c'est entendu, mais qu'il a donné de bons résultats, puisque la ville a déclaré un surplus de $3,000,000. Ce n'est pas le temps de faire des modifications profondes.

M. Duplessis ajoute que les règlements de la Chambre exigent que le contrat de la compagnie d'habitation soit inclus avec la clause annexée au bill. M. Godbout reconnaît le bien-fondé de cette remarque et déclare qu'il a lui-même préparé une motion pour demander le retrait de cette clause.

Un message est envoyé au Conseil qui retire la clause en question. Les amendements sont ensuite adoptés.

La Chambre s'ajourne à ce matin à 11 heures. Il ne lui reste plus qu'à disposer des amendements du Conseil à la loi du moratoire et à la loi du Barreau.

Avis de décès

JETTE-RAYMOND — A Montréal le 27 mai, est décédée à sa résidence, 4706, Bordeaux, Yvonne Raymond, épouse du Chevalier Albion Jetté, directeur du service du clergé Dupuis Frères, Ltée. Les funérailles auront lieu lundi 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Joseph Lussier, 4715, Papineau, près Gilford, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, pour se rendre ensuite à la cathédrale de St-Jean, où un libéra sera chanté, à 10 h. 15, et de là au cimetière de cette ville. Parents et amis sont prés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER. — A Lachine, le 28 mai 1942, est décédée, à l'âge de 66 ans, Séraphina Léger, épouse d'Orphila Tessier. Les funérailles auront lieu lundi, 1er juin. Le convoi funèbre partira du No 432 rue St-Joseph, à 8 h. 10, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BERTHIAUME — A Montréal, le 27, à 80 ans, Joseph-Napoléon Berthiaume, époux de Vida Sawyer.

CORMIER — A Montréal, le 26, à 10 ans, Georges, fils d'Adrien Cormier et d'Alexina Hamelin.

DESFORGES — A Montréal, le 27, Joseph DesForges, époux de Clara Ouimette.

DONATO — A Montréal, le 27, à 75 ans, Giuseppe Donato, époux de feu Guavana Donato.

GAUTHIER — A Montréal, le 27, à 59 ans, Elphège Gauthier, époux de Géralda Jean-Marie.

GRAVEL — A Montréal, le 27, à 56 ans, Mme C.-Henri Gravel, née Louise Tétreault.

HAMELIN — A Montréal, le 27, à 75 ans, Mme Olive Hamelin, épouse de François-Xavier Hamelin.

HARBEC — A Montréal, le 27, à 35 ans, Mme Henri Harbec, née Irène Denis.

LACROIX — A Montréal, le 28, à 80 ans, Henri-Felise Lacroix.

LANOUETTE — A Montréal, le 27, à 72 ans, Joseph Lanouette, époux de Clara Masse.

Fondée en 1877
Manufacturiers de monuments
WE. 2640
J. Brunet Ltée
4485, Côte-des-Neiges
Montréal

Imprimés de deuil
MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.
Liste des prix et spécimens sur demande.
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est, Montréal
Tél. : BElair 3361

M. Albert Théberge

Directeur adjoint pour le contrôle du transport de la voirie dans la province de Québec

Ottawa, 29. — On annonce la nomination de M. Albert Théberge comme directeur adjoint de l'administrateur des Services à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, au contrôle (marchandises) du transport de la voirie dans la province de Québec.

M. Théberge assume ses nouvelles fonctions en collaboration avec le directeur régional du contrôle du transport de la voirie récemment nommé, M. J.-K. Smith, dont le siège social se trouve aux bureaux de contrôle régional dans l'édifice de la Chambre de commerce, 300, rue Saint-Sacrement, Montréal.

Après avoir été directeur du trafic pour la province de Québec, M. Théberge occupait durant ces dernières années la situation d'inspecteur en chef des véhicules d'utilité publique pour la Commission du service public de cette province. Il apporte donc à ses nouveaux devoirs une vaste expérience doublée d'une connaissance approfondie des problèmes du transport à moteur ainsi que de grandes relations avec les chefs de cette industrie dans tout le Québec.

Les services de M. Théberge ont été prêtés à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre par la Commission du service public de Québec.

Tertiaires Franciscains à l'Oratoire St-Joseph

Dimanche, 31 mai, les Tertiaires de toutes les Fraternités de la ville de Montréal feront leur pèlerinage annuel au sanctuaire national de saint Joseph du mont Royal.

Les exercices commenceront à 2 h. 30, et non pas à 3 h. (tel qu'annoncé d'abord). Prières à tous les Tertiaires et à leurs amis d'être rendus à l'Oratoire pour 2 h. 30.

Il y aura chants, sermon, procession, recommandations, bénédiction des souvenirs, absolution générale, lecture du télégramme du Pape, bénédiction du T. S. Sacrement et Chemin de la Croix.

CALENDRIER

5e mois — MAI — 31 jours

Demain: SAMEDI 30 MAI 1942
4 TEMPS. Ste Jeanne d'Arc, vierge.
Lever du soleil, 4 h. 17.
Coucher du soleil, 7 h. 38.
Lever de la lune, 8 h. 02.
Coucher de la lune, 4 h. 57.
Dernier quartier, le 7, à 7 h. 13 m. du mat.
Nouvelle Lune, le 15, à 0 h. 45 m. du mat.
Premier Quartier, le 23, à 4 h. 11 du soir.
Pleine Lune, le 30, à 0 h. 29 m. du matin.

MAI 1942

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
D.Q.7	NL15	PQ23	P.L30		1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Le bill de Québec

Exemption de taxes

Québec, 29 (D.N.C.) — La Chambre a adopté hier soir les amendements apportés par le Conseil législatif au bill de Québec. Il y en a trois. Le premier autorise la cité la cité et la Commission scolaire à taxer les immeubles de l'*Anglo Pulp* jusqu'à un montant de $3,000,000. Le deuxième fait disparaître le bureau créé pour étudier les causes de dommages ou d'accidents. Le troisième autorise la cité et les commissions scolaires à accorder des exemptions de taxes sur toute propriété occupée gratuitement par le gouvernement fédéral pour la durée de la guerre et cela en considération de concessions à être faites.

M. Duplessis juge ce troisième amendement très mauvais. Le Conseil législatif, dit-il, est un pouvoir régulateur, pas un pouvoir incompatible avec les intérêts du peuple. Depuis plusieurs année, le *Winter Club*, appartenant à des gens riches, est venu devant la Législature pour demander des exemptions de taxes. Chaque fois, nous avons dénoncé le cynisme de ces gens qui veulent être exemptés des taxes quand l'ouvrier est taxé. Des exemptions de taxes pour danser, pour donner des thés et des réceptions, c'est une provocation à la classe laborieuse, c'est un défi à la morale et à la justice. Quel abandon, quel recul, quel manque de courage! Exemptions de taxes sous prétexte de faveurs plus prévues que réalisées! Le Conseil législatif se constitue prophète!

En vertu de cet amendement, la ville et les commissions scolaires pourront exempter de taxes toutes les propriétés que le fédéral voudra employer pour fins de guerre. Si le fédéral veut employer le *Winter Club* pour des danses, des thés, des réceptions, la ville et les commissions scolaires pourront l'exempter de taxes. Les temps sont trop sombres pour qu'il nous soit permis de donner des primes aux danses, aux thés et aux réceptions, alors que l'ouvrier paie cent sous dans la piastre. Est-il vrai que dans la province de Québec nous en soyons rendus à un tel degré d'erreur et d'incompréhension de la cause éducationnelle, que les danseurs seraient exemptés de taxes au détriment de la cause scolaire, des professeurs et des élèves? L'amendement qu'on nous propose est injuste, inique et provocateur. Il ne s'apparente pas avec les fonction du Conseil législatif.

M. Delagrave

Le chef de l'opposition n'est pas très bien informé. Le Winter Club n'appartient pas à des richards. Il a été acheté par une compagnie privée dont les membres ne sont pas fortunés. Cette compagnie l'a offert au fédéral. Nous avons actuellement dans la ville un nombre considérable de matelots. Le Sailors Club est beaucoup trop petit. Or le Winter Club a été cédé gratuitement au fédéral pour les marins. Ces derniers y suivent des cours, ont accès aux salles de natation, de lecture, etc. On les reçoit tous, sans distinction de race ou de religion. Le club est rempli chaque soir, à pleine capacité. C'était un besoin urgent pour la ville de Québec. Il remplit auprès des marins un rôle analogue à celui de l'Army & Navy pour les soldats. Cet amendement a été demandé par la ville. Le comité l'a rejeté, mais le Conseil l'a rétabli. La cité de Québec a certaines faveurs à demander à Ottawa. C'est ainsi qu'elle est en pourparlers pour l'achat de terrains à proximité du Palais Montcalm, du côté de la rue d'Youville et de l'autre côté. Dans les circonstances, il me semble que les faveurs qui seront accordées au fédéral le disposeront à notre égard. Quant aux danses et autres distractions qui sont offertes au Winter Club, elles sont organisées uniquement pour la distraction des marins. Après leurs périlleux voyages en mer, ces derniers sont heureux de trouver un bon accueil à Québec.

MM. Lorrain et Pouliot adressent aussi quelques mots, puis l'on appelle les députés. Les amendements sont votés par 37 contre 12.

Notre publicité aux Etats-Unis

Ottawa, 29 (C.P.) — Le premier ministre du Canada, M. King, annonce que M. Charles Vining, de Montréal, président de la *Canadian Newsprint Association*, a reçu mission d'enquêter sur la publicité canadienne aux Etats-Unis et de faire rapport au gouvernement.

On s'est plaint dans les milieux officiels que le Canada ne jouit pas d'une publicité suffisante et juste aux Etats-Unis, en particulier sur l'effort de guerre du pays. Le peuple américain serait fort inadéquatement informé des choses canadiennes, en général, mais surtout de l'effort de guerre.

M. Vining est déjà rendu à Washington, où il commence son enquête. On fait observer que le gouvernement de Washington est tout à fait au courant de l'effort de guerre du Canada, mais que la masse des gens n'en sait à peu près rien. Ainsi, on lit dans les journaux américains les hauts faits des aviateurs américains et australiens dans le bombardement des navires et pays de l'Axe dans le sud du Pacifique, mais on n'y trouve jamais rien sur les exploits des aviateurs canadiens en Europe. Les Américains liront dans ce dernier cas: "R.A.F. Bombs Germany", soit "la R.A.F. bombarde l'Allemagne" ou bien "les aviateurs britanniques attaquent au Proche-Orient", mais on précise rarement que ce sont les aviateurs canadiens qui ont accompli la périlleuse besogne.

Assemblée de fonctionnaires

Demain soir, à 8 h. 30, dans la salle de l'Assistance publique (460 est, rue Lagauchetière), aura lieu sous les auspices du service régional de la fédération du service civil, un grand ralliement des fonctionnaires fédéraux comprenant les employés des postes, des douanes, des travaux publics, de l'assurance-chômage et de la défense nationale.

Deux torpilles explosent près de Saint-Jean de Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 29 (C. P.) — On rapporte publiquement aujourd'hui que deux torpilles ennemies ont fait explosion près de la ville de Saint-Jean, le 4 mars dernier, au milieu de l'après-midi.

Apparemment ces torpilles étaient destinées à un navire en train de procéder à des exercices de pratique du compas dans les environs. La première torpille a éclaté au pied de la falaise, au sommet de laquelle étaient les gardiens. Une épaisse colonne d'eau s'est dressée vers le ciel. La seconde explosion est survenue presque immédiatement après, à 100 pieds environ de la première. Les gardiens n'ont pas aperçu de sous-marin ni d'autres navires ennemis, mais à l'examen des fragments des torpilles, on a constaté que celles-ci étaient bien allemandes. Les fragments seront exposés lundi à Chicago, à l'exposition de guerre des Nations unies.

Noces de diamant de M. et de Mme H.-V. Jarry

Réception en leur honneur au Cercle Universitaire

M. et Mme H. V. Jarry célébraient hier leurs noces de diamant. A cette occasion, leurs filles, Mlles Flore et Annette Jarry; leurs fils, les abbés Paul et Emile, MM. Albert, Jules et Lucien Jarry ainsi que Mmes Albert et Jules Jarry ont offert aux jubilaires une réception au Cercle Universitaire, hier soir.

Au nombre des invités on remarquait: M. l'abbé Gustave Roy, Mlle Amanda Jarry, Mme Napoléon Jarry, Mme H. Brodeur, M. et Mme J. N. Cabana, Mme R. Beauregard, M. et Mme Peter Largie, M. Victor Dufort, Mme Laure Morin Riendeau, Mme J. Langevin, M. et Mme Hector B. Archambeault, M. et Mme G. Bathalon, Mlle Isabelle Dufort, M. W. Brodeur, M. et Mme McCormack, M. et Mme A. Roussin, Mlles A. et C. Jarry, M. et Mme A. Rounds, M. et Mme M. Jarry, M. et Mme M. Cabana, M. et Mme F. Beauregard, M. et Mme G. Cabana, M. A. Collet, Mlles L. et G. Cabana, M. et Mme L. Gosselin, M. et Mme A. Dufort, M. Largie, Mlle M. Largie, M. et Mme C. Morin, M. et Mme A. Hébert, Mme O. de Guise, docteur et Mme Paul Bourgeau, Mme A. de Guise, Mlle J. de Guise, Mlle A. Duhamel, Mlles E. et A. Faribault, M. et Mme M. Dagenais, Mlle C. Brunet, Mme J. D. Latour, Mme V. Geoffrion, Mme A. Archambeault, Mme B. Rocher, M. et Mme A. Prud'homme, M. et Mme J. Geoffrion, Mme E. Archambeault; les petits-enfants, Thérèse, Pierre, Monique, Hélène, Marcelle, Denise, Marguerite, Luc, Louise et Lucille.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Notre visage français

LES POINTS SUR LES I

Monsieur le directeur,
le *Devoir*, Montréal.
Cher Monsieur,

Comment concilier chez les Canadiens français cette promptitude et cette combativité à réclamer le respect, par les autres, de certains droits ou de certaines habitudes, avec leur générale et coutumière apathie à exercer leurs droits quand ils ne sont pas contestés? Notre inclination naturelle à la discussion et à la critique, si objective qu'elle soit, nous fait-elle préférer la spéculation à l'action? C'est peut-être vrai au delà de notre commune observation.

Les lendemains de congrès nous retrouvent avec la même physionomie qu'à leur veille. Notre goût du tape-l'oeil une fois satisfait, nous sortons d'une manifestation patriotique sans résolutions, avec l'esprit du dilettante qui revient d'un concert symphonique ou d'un sermon de la station quadragésimale à Notre-Dame. — "Non, mais est-il bon! Il est bien meilleur que celui de l'année passée". — Le plus malheureux, c'est qu'on ne puisse pas dire cela avec vérité chaque année.

"Où voulez-vous en venir?" me dites-vous. A nous étonner avec vous, sinon à nous scandaliser, en jetant un coup d'oeil sur le *Lovell* 1941. Vous vous demanderez comment tant de braves Canadiens français manifestent de l'indifférence là où la fierté des Anglais est toujours en éveil.

Montréal est une très grande ville française, n'est-ce pas? Le *Lovell* le dit bien dans sa préface. Mais, vous ne l'y trouverez pas sous d'autre titre que "City of Montreal", avec l'indicateur: "Adhemar-Raynault mayor". L'énumération des 49 bureaux ou départements de l'administration est exclusivement anglaise. L'hôtel de ville de Montréal, voilà un poste où les nôtres mènent le bal. S'ils le conduisent réellement, pourquoi n'iraient-ils pas jusqu'à l'inscription française dans le *Lovell*? Si c'est en apparence seulement, pourquoi pas le rendre plus apparent par l'inscription française? Maire, commissaires, conseillers, chefs de bureaux, voyons, messieurs, donnez-nous cette petite satisfaction d'amour-propre national en ce IIIe centenaire. Et si quelque respect humain vous gêne, que la pensée de Dollard relève votre courage.

"Corporation de la Ville de Montréal Est, Nap. Courtemanche, maire; J.-E. Coderre, sec.-trés." Voilà! ce n'est pas plus difficile que cela. Dans le même *Lovell*.

Vous trouverez bien "Gouvernement provincial", mais avec ce renvoi: "See Provincial Government". Vous y lirez en anglais seulement sur la seule Législature française de l'Amérique du Nord tous les renseignements que vous cherchez quant à son administration dans la métropole. Vous remarquez 40 noms français de fonctionnaires et 5 Anglais pour les bureaux de Montréal groupés sous 45 titres, tous en anglais, moins trois cependant: Service de l'Hôtellerie, Service de la Production animale, Service de la Santé des Animaux. Si quelques fonctionnaires peuvent faire l'inscription de leurs départements en français, ne siérait-il pas aux autres de les imiter? Et dans une ville française, cette inscription française ne peut pas précipiter la décadence de l'Empire.

Nous avons cherché dans le *Lovell* "Palais de Justice". Nous n'y avons pas trouvé la preuve que la justice soit absente du palais, mais simplement que le "Palais" est absent du *Lovell*. Tournons les pages à "Court House". Voici "Old Court House" et "New Court House". 19 titres de bureaux, tous en anglais. Faisons le recensement des hauts fonctionnaires de l'Etat, les subalternes n'y apparaissent pas.

Monsieur le shérif, qui a la haute main sur la tenue des Palais de justice (deux Palais faciles à trouver et une justice que les plaideurs cherchent en jouant au colin-maillard), est le fort brave homme responsable de la réforme à faire. Il y a trois fonctionnaires à son bureau, canadiens-français comme lui.

La Cour Supérieure compte 18 juges de langue française et 4 de langue anglaise, la Cour d'Appel, 8 juges de langue française et 4 de langue anglaise. Les autres fonctionnaires, et nous y comprenons les juges des autres cours, sont au nombre de 103 de langue française et de 9 de langue anglaise. Les justiciables sont de langue française pour le plus grand nombre. Que voulez-vous de plus pour justifier une inscription française de tous ces bureaux et de tout ce personnel? Qu'il y ait 140 millions d'anglophones (à peine 60 millions d'anglochtones) en Amérique du Nord, et 400 millions de Chinois en Asie, nous l'admettrons, mais ce ne sont pas eux qui vivent à Montréal.

"Bureau de poste", "Hôtel des postes" sont introuvables dans le *Lovell*. Voue aurez plus de chance si vous avancez jusqu'à "Post Office". Là, les Canadiens français sont partout bien en place... mais les places sont toutes indiquées en anglais. Encore une fois, il y a 140 millions..., mais Montréal est une ville française.

Passons au gouvernement fédéral, inscrit "Dominion Government". 36 titres de départements, tous en anglais. Remarquons que ces bureaux existent pour la population de Montréal, et non pas pour les 140 millions... etc. Des chefs, il y en a 12 de langue française et 24 de langue anglaise. La part du lion au lion. "Ego nominor leo". Voilà pour M. Edmond Turcotte la preuve de fait que nous n'avons pas la préparation technique adéquate; la preuve aussi que du blé remis à Ottawa il ne nous revient que le son.

Ouf! Réjouissons-nous, enfin. Les "Commissions Scolaires Catholiques" du tout-Montréal sont entrées comme telles, en bon français. Et d'autres commissions aussi, avec la "Commission des Liqueurs de Quebec", qui n'est pas plus de Québec que de Montréal. Quand se décidera-t-on d'écrire et de dire: "Commission des Liqueurs du Québec"?

Qui ne se souvient des jours d'antan où l'on disait la "Commission du Havre"? Nous vous donnons, pour finir, à trouver celle-là ou l'équivalent anglais dans le *Lovell*. Nous le gardons pour nous afin que vous vous rendiez compte du plaisir d'un chassé-croisé dans notre annuaire métropolitain pour le Canadien français qui croit que sa ville est française.

Ville-Marie a le visage que nous lui avons gravé partout. Nous avons la preuve, par le Lovell lui-même, que les inscriptions s'y font en français quand l'inscrit en manifeste le désir. Les Lovell ont toujours été des gens pratiques, courtois, et sympathiques aux Canadiens français. Mais ils n'ont pas la responsabilité de la refrancisation de Montréal. Que les hommes de coeur, ceux qui ont le culte du passé, mais qui doivent aussi avoir le souci du présent et l'inquiétude de l'avenir, mettent leur esprit et leur volonté à ETRE vraiment ce qu'ils chérissent PARAITRE dans leurs discours et leurs affirmations.

Jean-Marie LEBUIS

Economise vraiment qui achète chez
A. L. DUPONT Ltée
Ameublement complet de maison
4020 Ste-Catherine (est)
Tél. : FR. 0828

SURDITÉ
L'ESSAI GRATIS PRIVEMENT

Sans batterie et sans fil. Notre essai de 30 jours vous convaincra que le VIBRAPHONE est le mieux éprouvé de tous les appareils pour le soulagement de la surdité. Presque invisible. Prix très raisonnable. Venez entre midi et 5½ hres aujourd'hui et demain.
Cie Canadienne Vibraphone
J. LAURIN, - CH. 813 - 8e étage
EDIFICE DRUMMOND
1117 rue Sainte-Catherine ouest

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHE
44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal Portatif et Standard. Machines à Additionner Calculateurs. Protecteurs de Chèques. Pupitres, etc., etc.
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse : 44 St-Jacques O.
HArbour 6968 R.-T Armand, prop

DACTYLOGRAPHE
ROYAL, REMINGTON, UNDERWOOD.
Silencieux, régulier et portatif
Protecteurs de chèques et ameublement de bureau.
Machines à additionner Service.
N. MARTINEAU & FILS
1619 rue BLEURY BE. 2318
Entre les rues Vitré et Lagauchetière

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
906 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LAnc. 2264

IMPORTATEURS
Fondée en 1892
C. X. TRANCHEMONTAGNE & CIE LTEE
Importateurs de tissus et toiles
Spécialités pour Communautés religieuses
459 St-Sulpice Tél. : BE. 2531-2

MEUBLES
Achetez comptant vous paierez meilleur marché.
A. E. Marcotte
3906, ONTARIO EST
près Orléans CH. 9628

REMBOURREURS-MATELASSIERS
REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES
Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs.
4350, PAPINEAU
AM. 2141
Geo. DAIGNEAULT Ltée

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

RELATIONS

SOMMAIRE — MAI 1942

— Ville-Marie, Dollard et nous.
— Le problème du travail féminin.
— Une communauté médiévale moderne: Le Canada français — Burton Ledoux.
— Synarchistes — Joseph-H. Ledit.
— Les Allocations familiales — Henri Binet.
— Vie ordinaire, au jour le jour, à Ville-Marie — Léo-Paul Desrosiers.
— Fraternité sociale — Alfred Bernier.
— Le "Sword of the Spirits" — Témoignage à la sagesse — Politique du Québec — In Memoriam : Dr Hein Hoeben.
— Le travail féminin dans nos usines de guerre — Alfred Charpentier.
— Le "Frontier College" — Roger-R. Lemieux.
— Les livres sur la France — Roger Duhamel.
— Quand les cinéastes sont intelligents — Jean Vallerand.
— Horizon international — Vatican, Etats-Unis, Norvège, Malte, URSS.
— Livres récents.
— Brèves recensions.

Au comptoir .25s; par la poste .28s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Cartes Professionnelles

ANCETRES
Pour retracer tous vos ancêtres, consultez
GABRIEL DROUIN
Directeur de L'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN
4184, St-Denis - LA. 8151 - Mtl

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS
Antoie Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10¢ écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 Ste CATHERINE est MONTREAL

CARON & CARON
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A
50, rue St-Jacques
HArbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Chartré, Samson & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. — Maurice Samson, C.A.
Jacques LaRue, C.A. — A.-E. Beauvais, C.A.
J.-Paul Gauthier, C.A. — E. Harry Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. — Gérard Marceau, C.A.
P.-Emile Brunet, C.A. — Lucien-P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A. — Jacques Angers, C.A.
G. Frank Laferty, C.A. — Raym. Fortier, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Guy Bernard, C.A.
Albert Garneau, C.A. — Jean Lacroix, C.A.
Montréal Québec Rouyn

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone : HArbour 1553

MArquette 5845
MORENCY & VIAU C.G.A.
COMPTABLES-VERIFICATEURS
Spécialité : Impôt sur le revenu
BUREAUX :
4527 St-Denis - 57 St-Jacques O.

OPTOMETRISTES OPTICIENS
Spécialités: HArbour 5344
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis Montréal

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage : EElair 3361★, il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

VOLUME XXXIII — No 123

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA $6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 29 MAI 1942

Demain: Nuageux, plus frais, averses.
MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum. 72.
Même date l'an dernier. 68.
Minimum aujourd'hui. 60.
Même date l'an dernier. 48.

BAROMETRE: midi. 29.80.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de Meslé 444 Sherbrooke est. apdt 8.

Le "salon de la race"

Désordre, hier soir, à l'Assemblée législative

Des députés de la droite s'amusaient à lancer des boulettes de papier — Un crachoir atteint un député dans le dos — M. Duplessis proteste

QUEBEC, 29 (D.N.C.) — Au début de la séance de la Chambre, ce matin, M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, s'est levé sur une question de privilège.

"Je tiens à protester, a-t-il dit, contre les désordres qui se sont produits hier soir en cette Chambre, au cours de la séance. On a lancé en pleine Chambre un crachoir enveloppé de papier, qui a atteint un député. On a aussi lancé, du côté de la droite vers la gauche, de grosses boules de papier. Pareils actes commis du côté de la droite sont une violation aux règlements et à l'ordre qui doit régner dans cette Chambre, et je proteste énergiquement".

Les députés ministériels ont applaudi ironiquement la déclaration.

Ces manifestations ont eu lieu hier soir, vers la fin de la séance, alors que des députés de la droite s'amusèrent à lancer des boulettes de papier, en manière de jeu.

A un moment donné, un député eut l'idée d'envelopper un crachoir et de le lancer. Ce crachoir a atteint un député en plein dans le dos, ce qui mit fin aux pérégrinations du récéptacle.

D'autres avaient fait une grosse boule de papier, lancée de la droite vers la gauche, en passant devant le fauteuil du président, elle est allée tomber sur le pupitre d'un député de l'opposition. Le président rétablit l'ordre immédiatement.

AUX ASSISES

Lavoie condamné à deux ans moins un jour

Albert Lavoie, soldat de l'armée canadienne, qui fut trouvé coupable d'homicide involontaire par le jury des Assises, à la suite de la mort de sa femme qu'il frappa de coups mortels en février dernier en son domicile de la rue Lacasse, a été condamné ce matin à deux ans de prison moins un jour par le juge Wilfrid Lazure.

Lavoie avait subi son procès pour meurtre, mais un verdict d'homicide involontaire a été rendu contre lui après qu'une preuve de circonstances atténuantes eût été présentée par Me Léonard Trépanier, avocat de la défense.

Me Trépanier fit ressortir le caractère indigne de la victime qui aurait oublié ses devoirs d'épouse et qui avait pourtant déjà bénéficié du pardon de son mari. Cantonné au Nouveau-Brunswick avec son régiment, Lavoie serait venu à Montréal en permission et aurait trouvé sa femme vivant dans des conditions peu recommandables, il lui aurait reproché sa conduite, mais une réponse malheureuse de la victime aurait provoqué la colère du soldat qui porta des coups mortels à sa femme.

En rendant sentence ce matin, le juge Lazure a déclaré qu'il savait que le passé de l'accusé était sans tache, et qu'il tenait compte de la recommandation à la clémence faite par le jury et des officiers supérieurs de l'armée. Ces derniers ont tenu à déclarer en effet, que Lavoie était un soldat d'une conduite exemplaire, et qu'il continuerait à faire partie de l'armée.

Un de ces officiers confiait aux journalistes ce matin que les autorités militaires feraient des démarches pour faire réduire la sentence de Lavoie qui serait prêt à passer outre-mer. La sentence de M. le juge Lazure tient compte du temps passé en prison par l'accusé.

* * *

Eddie Labonté, accusé d'avoir été trouvé en possession illégale de matières aurifères d'une valeur de $3,000 et d'avoir tenté de passer cet or à la frontière américaine, venant ainsi en conflit avec la loi de change étranger, a comparu ce matin aux Assises et a plaidé culpabilité. Sentence sera rendue contre lui le 5 juin. Me Albert Théberge agissait pour la défense en cette cause.

Les comptes d'eau de 1940-1941

Pendant un an, pour l'exercice fiscal 1940-1941, la Législature avait rendu les propriétaires responsables du paiement de la taxe d'eau de leurs locataires. Cette clause a été enlevée de la charte ensuite, mais non avec effet rétroactif. Le service municipal des finances vient d'envoyer au moins 20,000 comptes à des propriétaires, pour des comptes d'eau de cette année 1940-1941 que les locataires n'ont pas payés.

Bohême-Moravie

Représailles allemandes

L'attentat contre Heydrich

Londres, 29 (C. P.). — On apprend que les représailles à la suite de l'attentat contre Reinhard Heydrich, protecteur du Reich en Bohême-Moravie, sont déjà commencées et que six personnes ont été exécutées à Prague. Il s'agirait de six persones d'une même famille accusées d'avoir caché des gens "qui ont participé à des actes dirigés contre l'autorité allemande". Un porte-parole du gouvernement tchèque à Londres dit que l'on a arrêté au cours des 24 dernières heures des centaines de notables, de professeurs d'université et d'étudiants tchèques pour les interroger au sujet de la tentative d'assassinat contre Heydrich. On craint des représailles sanglantes qui dépasseraient de loin tout ce qui s'est vu en France et dans les autres pays occupés. On craint même que la Bohême-Moravie ne soit purement et simplement annexée à l'Allemagne.

On dit que l'état d'Heydrich, le premier lieutenant d'Heinrich Himmler à la Gestapo, est très grave, qu'il aurait été atteint de trois balles à l'épine dorsale et que l'on aurait appelé un spécialiste allemand pour pratiquer une opération d'urgence. C'est le général Kurt Daluege, ancien chef de police du Reich et l'un des vétérans des troupes de choc, qui serait venu remplacer Heydrich comme protecteur de Bohême-Moravie sur l'ordre exprès d'Hitler. La rumeur affirme même que le chef de la Gestapo, Heinrich Himmler, l'un des hommes les plus craints et les plus détestés de l'Europe, se rendrait lui-même en Tchécoslovaquie pour diriger les représailles.

Le pantalons des officiers de l'armée

Ottawa, 29 — Il est maintenant défendu aux officiers de l'armée de se faire faire des pantalons avec rebords au bas ou avec plis sur le devant, d'après les ordres courants de l'armée.

Ces ordres furent émis à la demande de la Commission du contrôle des prix et du commerce en temps de guerre. La Commission demande que si la coupe réglementaire des vêtements des officiers permet les rebords et les plis, on étudie cependant la possibilité de les éliminer dans le but d'économiser le matériel. Les ordres de l'armée disent que ceux qui ont des pantalons avec rebords au bas pourront continuer de les porter, mais que les règlements de l'armée veulent que le pantalon soit porté sans rebords et qu'en outre la coupe réglementaire du pantalon d'officier ne permet pas les plis sur le devant au niveau de la ceinture.

Pour la Croix Rouge

Toronto, 29 (C.P.) — Le quartier général de la Croix Rouge annonce que les souscriptions ont atteint $7,620,096. L'objectif est de $9,000,000. Trois provinces ont dépassé l'objectif: l'île du Prince-Edouard, l'Alberta et Québec. Cette dernière a atteint 102 pour cent ou $2,037,000. Elle devait souscrire deux millions.

"Savoir forger son destin"

UN ARTICLE DE M. GEORGES PELLETIER SUR LE SORT FUTUR DU CANADA — CENT ANS APRES: LE RETOUR DES JESUITES AU CANADA — LA SITUATION EN FRANCE: TEMOIGNAGE DE GEORGES DUHAMEL — CHRONIQUES ET ARTICLES DIVERS

Dans le "Devoir" de demain, sous le titre: "Savoir forger son destin", M. Georges Pelletier, à propos d'un livre récent d'un professeur anglo-canadien, discutera du sort futur du Canada, de nos relations avec les autres pays d'Amérique, etc.

Dans le même numéro, à l'occasion du centième anniversaire du retour à Montréal des Jésuites, un article de souvenirs du R. P. Léon Pouliot, S.J., plus toute une série de chroniques et d'articles divers: "Vie musicale" de M. Frédéric Pelletier, chronique de Mlle Germaine Bernier, bloc-notes de M. Emile Benoist, "actualité" de M. Lucien Desbiens, carnet du Grincheux, Propos astronomiques de M. De Lisle Carneau (Le Ciel de juin), chronique de l'automobile, de M. Raymond Hurtubise, les "Livres et leurs auteurs", une revue de la presse extérieure avec des articles de MM. Georges Duhamel et Pierre Bernus sur la situation en France, des notes sur l'Etat de Johore, etc., des notes sur les missions, un article économique de M. Alvarez Vaillancourt, des notes sur le Disque et le Cinéma, de M. Maurice Huot, la chronique des Jeunes naturalistes, la "Gazette des Tribunaux" de M. Paul Sauriol, la graphologie de Jean Deshayes, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

Dernière séance du Conseil législatif

M. Martin prend la défense des anciennes administrations de Montréal

MM. Thériault et Chapais protestent contre la présentation de bills importants à la dernière minute

Québec, 29 (D.N.C.) — Le Conseil législatif a tenu une dernière séance, ce matin, à 11h. 30, au cours de laquelle il a concouru dans les amendements apportés à différents bills reçus de l'Assemblée législative. Le Conseil a déclaré en particulier ne pas insister sur un amendement que les députés n'ont pas voulu accepter la veille concernant le bill de Montréal, cet amendement ayant trait à la transaction de la Compagnie d'habitations. M. Martin a déclaré ne pas insister à ce sujet. Il a profité de l'occasion pour protester contre des insinuations qui ont été faites à la Chambre des députés contre les anciennes administrations de Montréal. Il a rappelé ce qu'il avait fait lui-même lors de l'achat de l'aqueduc, qui, dit-il, a été une affaire qui a considérablement bénéficié à Montréal, et expliqué comment l'affaire s'est passée dans le temps. On devrait, dit-il, s'informer de ce qui s'est passé avant de parler à travers son chapeau.

Les anciennes administrations ont été honnêtes et on n'aurait jamais dû changer le mode d'administration, et laisser au peuple le soin de choisir ses administrateurs.

Le Conseil a ensuite adopté les différents bills concernant les forces hydrauliques de la rivière Outaouais, de Carillon et de la Chute de Bryson, de même que les bills de la cité de Lachine, de La Salle, de Berthier et des écoles catholiques de Verdun.

Il a passé ensuite en troisième lecture le bill de l'Orphelinat d'Huberdeau.

A la fin de la séance, une discussion assez violente a été soulevée par M. Thériault qui s'est plaint énergiquement que des bills aussi importants que ceux des forces hydrauliques de la Commission des Eaux Courantes, de la rivière Outaouais et de la rivière Megiscane soient présentés à la fin de la Session. A ces remarques M. Brais a répondu que tous les membres de la Chambre ont eu amplement le temps de discuter dans des caucus, avec les ingénieurs intéressés à ces entreprises, ces divers projets de loi.

Lorsque le projet de loi concernant les forces hydrauliques de la rivière Outaouais a été présenté à midi au Conseil législatif, sir Thomas Chapais a déploré le fait qu'un bill de cette importance soit introduit à la dernière minute. C'est la même chose sous toutes les administrations, dit-il. C'est une véritable fatalité. On dirait un mal ministériel. Est-ce un mal incurable? je ne le sais pas.

M. Chapais rappelle ensuite qu'à Ottawa un bill entraînant une dépense de $30,000,000 pour des embranchements de chemin de fer fut présenté à la veille de la prorogation de la session. Le Sénat ne voulut pas le voter sans prendre le temps de l'étudier. L'année suivante, on revint avec 17 ou 18 projets de loi différents, pour la même affaire.

Et M. Chapais rend hommage à feu M. Dandurand (sa mort, dit-il, fut une grande perte pour tout le Canada) qui refusa de voter le bill en question et le fit suspendre.

Cette façon de présenter les projets de loi importants à la fin de la session, conclut M. Chapais, est un des côtés faibles de notre administration.

Le moratoire

Les amendements du Conseil législatif

Québec, 29 (D.N.C.) — L'Assemblée législative a discuté ce matin les amendements du Conseil législatif au bill qui prolonge le moratoire sur les créances hypothécaires.

M. Duplessis a exposé le rôle de la petite propriété pour le maintien de l'ordre social et pour le progrès véritable de la population. Ce sont les petits propriétaires qui sont le meilleur rempart de la paix sociale.

La Chambre a discuté les amendements apportés par le Conseil législatif à la loi du moratoire.

Le principal de ces amendements prolonge du 1er juillet au 1er septembre, le délai pendant lequel le débiteur pourra inscrire une requête devant le juge pour bénéficier du moratoire.

Mais la discussion a porté surtout sur le principe même du moratoire. M. Duplessis est d'avis qu'au lieu d'en restreindre l'application, on devrait en rendre l'exercice plus facile, afin de combattre la concentration des richesses entre les mains d'un petit nombre. Le premier ministre a répondu que le prêteur n'est pas toujours un gros capitaliste, que c'est la plupart du temps un rentier ou un petit propriétaire économe qui a besoin de son argent, après un certain temps. De plus, l'emprunteur peut-être lui-même un gros propriétaire qui profite du moratoire pour agrandir ou multiplier ses immeubles au détriment de son prêteur. La loi du moratoire était une loi d'exception, faite pour un temps de crise et il est temps qu'on pose les jalons, qui permettront de l'abolir.

Prorogation de la session provinciale

QUEBEC, 29. (D.N.C.) — La troisième session de la 21ème législature a été prorogée aujourd'hui à 1 heure et quart de l'après-midi, après la sanction de quarante-cinq bills. La session s'était ouverte le 24 février.

Me Chaloult ne pourrait invoquer l'immunité parlementaire

Cette immunité ne s'appliquerait qu'en matière civile — Le bon sens de cette affirmation — La preuve par l'absurde

Les procédures que l'on est en voie d'entreprendre contre Me René Chaloult, député de Lotbinière à la Législature provinciale, en rapport avec le discours qu'il prononcait le 19 mai dernier au marché Saint-Jacques, discours qui serait allé à l'encontre des Règlements de la Défense nationale, semblent prêter à confusion dans certains esprits quant à la légalité de l'arrestation d'un député en temps de session. On a opiné faussement dans certains milieux qu'il n'est pas permis d'appréhender un député en temps de session mais que les Règlements de guerre outrepassaient la législation regardant l'immunité des députés. Ce ne serait pourtant pas pour cette raison que Me Chaloult serait appréhendé. De sources bien informées, notre représentant apprenait ce matin que l'immunité parlementaire, selon les statuts refondus de Québec 1941, ne concerne que des matières du ressort civil et non criminel.

Voici ce que dit l'article 58 du chapitre 3 de ces statuts, à ce sujet: "Excepté pour une infraction aux dispositions du présent paragraphe, nul conseiller législatif ou député ne peut être arrêté, détenu ou molesté *à raison de dette ou cause quelconque d'une nature civile* pendant la durée des sessions ni pendant les 20 jours qui précèdent ou les vingt jours qui suivent. Une telle arrestation, détention ou molestation constitue une violation des dispositions du présent paragraphe. s. r. 1925, c. 3, a. 58.

* * *

On comprend facilement, nous a dit notre informateur, qu'il serait absurde que l'on ne pût arrêter un député en temps de session pour infraction au code criminel, sans quoi, un député pourrait aller jusqu'à commettre des crimes graves sans qu'on pût l'arrêter.

Me Chaloult est poursuivi en vertu des Règlements de la Défense nationale et sous le coup de la juridiction criminelle.

CHINE

Kinhwa est encore aux mains des Chinois

Tchoungking, 29 (A.P.) — Le haut commandement chinois annonce aujourd'hui qu'à venir jusqu'à l'aube hier la ville de Kinhwa était encore aux mains des Chinois en dépit des attaques ennemies de la nuit précédente. Il admet cependant que les troupes japonaises qui ont contourné Kinhwa sont rendues à la ville de Langyu, à 25 milles à l'ouest de la capitale provisoire du Chekiang et que des engagements sanglants se livrent aux abords de Langyu. Les Japonais auraient lancé 10 attaques futiles contre Lanchi, à 10 milles au nord-ouest de Kinhwa, dans la journée de mercredi, et ils auraient perdu plus de 1000 hommes tués et blessés.

Le commandement chinois annonce par contre que les troupes chinoises ont enlevé "10 autres points" aux abords de la place forte occupée d'Ichang, sur le Yangtsékiang, en aval de Hankéou. Cette offensive chinoise lancée il y a trois mois dans la province d'Houpé a apparemment pour but de créer une diversion à l'avantage des armées chargées de défendre le Chekiang.

90,000 détaillants vendront des timbres d'épargne

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Plus de 90,000 marchands détaillants doivent s'engager bientôt à appuyer la vente des timbres d'épargne de guerre en agissant comme représentants du comité national sur les finances de guerre pour la durée de la guerre.

Ceux qui se seront ainsi engagés recevront un certificat officiel qu'ils pourront exposer dans leur vitrine attestant leur engagement comme représentants du comité et leur tâche consistera à suggérer à tous leurs clients de faire des économies en achetant régulièrement des timbres et des certificats d'épargne de guerre.

Nouvelle purge d'Hitler

Istanbul, 29 (A. P.). — Des rapports de caractère semi-diplomatique disent que Hitler aurait jeté en prison le chef du ministère des Vivres, Walther Darre, le maréchal Walther von Brauchitsch, ancien commandant en chef de l'armée allemande, et 13 autres chefs en vue du parti nazi, dans une nouvelle purge qu'il aurait effectuée il y a quelques jours en rentrant en hâte de son quartier général sur le front oriental. Berlin a annoncé le 23 mai que Darre avait obtenu un congé comme ministre des Vivres.

L'élection de Saint-Jean-Napierville

La Cour d'appel confirme le rejet de la contestation de l'élection de M. Paul Beaulieu — La cause en déqualification contre M. Omer Perrier — Autres arrêts de la Cour d'appel

La Cour d'appel a rendu ce matin plusieurs arrêts, notamment deux qui concernent l'élection de Saint-Jean-Napierville.

M. Lymburner avait présenté une pétition en contestation de l'élection de M. Paul Beaulieu, candidat de l'Union nationale élu député. M. Beaulieu avait présenté à l'encontre de cette contestation des objections préliminaires que M. le juge Trahan avait accueillies, rejetant ainsi la contestation.

M. Lymburner a porté ce jugement en appel, et la Cour d'appel a ce matin rejeté cet appel et confirmé le jugement de la Cour supérieure, de sorte que la contestation de l'élection de M. Beaulieu est définitivement rejetée.

D'autre part, M. Beaulieu avait présenté contre son adversaire à l'élection, M. Omer Perrier, une pétition pour le faire déqualifier pour manoeuvres frauduleuses. M. Perrier a présenté à l'encontre de cette pétition des objections préliminaires que M. le juge Cousineau a rejetées. M. Perrier a appelé de ce jugement, et la Cour d'appel a rejeté l'appel de M. Perrier, confirmant le jugement de la Cour supérieure. En conséquence, les procédures en déqualification prises contre M. Perrier peuvent continuer. Dans cette cause de Perrier et Beaulieu, M. le juge Marchand a été dissident.

Voici les autres arrêts rendus ce matin: Thorpe et Turgeon, appel rejeté, MM. les juges Létourneau et Barclay dissidents; Major et Rodrigue, appel accueilli; Labine et Viau, appel accueilli; Saint-Germain et Banque Canadienne Nationale, appel rejeté; Banque Canadienne Nationale et Saint-Germain, appel accueilli; Joy Oil Ltd et McColl Frontenac, appel rejeté; Steel et McColl Frontenac, appel rejeté; Pagé et McColl Frontenac, appel rejeté; Bourgoin et Sullivan, appel rejeté, M. le juge Marchand dissident; Staruk et le ministère de la voirie, appel rejeté, M. le juge Marchand dissident; Johnston et Windsor, appel rejeté, MM. les juges Barclay et Bertrand dissidents; Goyette et Allaire, appel rejeté; Choquette et Rainville, appel rejeté; Poulin et Bessette, appel rejeté, M. le juge Marchand dissident; Cid et Steva, appel accueilli sans frais, MM. les juges Bernier et Casgrain dissidents; Tétrault et Ravenelle, appel rejeté, M. le juge Marchand dissident; Benoit et Gingras, appel rejeté, M. le juge Marchand dissident; Cadieux et Daignault, appel rejeté, M. le juge Marchand dissident; Moore et Imperial Oil Co., appel rejeté; Corporation de la paroisse de Berthier et le maire et les conseillers de Berthier, acte donné du désistement.

Au large de la côte algérienne

La version anglaise de l'incident aéro-naval du 18 mai

Londres, 29 (C.P.) — L'Amirauté et le ministère de l'Aviation publient aujourd'hui un communiqué conjoint pour exposer la version anglaise de l'incident aéro-naval qui s'est produit au large de la côte algérienne le 18 mai dernier. Le communiqué dit qu'il n'est pas exact que l'on en soit venu aux prises, comme l'a affirmé le gouvernement de Vichy, parce que des forces anglaises étaient entrées dans les eaux territoriales françaises. Il dit que l'hydravion anglais qui a précipité l'engagement faisait de la reconnaissance en avant d'une escadre anglaise lorsqu'il s'est détourné de sa course parce qu'il avait cru apercevoir de petits navires en détresse à 10 milles au large de la côte algérienne. L'hydravion aurait pris le large à l'apparition de deux chasseurs français qui l'auraient quand même attaqué, auraient blessé 3 hommes de son équipage et l'auraient forcé à se poser sur la mer. Des avions et un contre-torpilleur anglais ont ensuite participé à l'engagement au cours duquel chaque côté a perdu un avion. On a pu sauver l'équipage de l'hydravion.

En Russie

Moscou, 29 (A.P.) — Le dernier bulletin soviétique ne parle que de la défense victorieuse des troupes soviétiques contre les attaques allemandes dans le secteur d'Izyum-Barvenkova: il ne parle pas de l'offensive soviétique contre Kharkov même. La partie essentielle du bulletin soviétique se lit comme suit: "Au cours de la nuit du 28 au 29 mai, dans la direction d'Izyum-Barvenkova, nos troupes ont mené de furieuses batailles contre les chars et l'infanterie ennemis. Il n'y a pas eu de changements significatifs sur les autres secteurs du front."

* * *

Berlin, 29 (A.P.) — Le haut commandement allemand rapporte aujourd'hui que les forces soviétiques ont attaqué sur le front central — vraisemblablement devant Moscou — mais qu'elles ont été repoussées au cours d'une furieuse bataille et que même une partie des troupes russes ont été encerclées. Pour ce qui est du secteur de Kharkov, le bulletin affirme que l'on est à terminer le nettoyage des débris des armées russes anéanties au sud de la ville. Dans les cercles militaires, on dit que la bataille de Kharkov est terminée et que l'on ne se bat plus qu'au sud de la ville contre les débris des armées russes encerclées.

Les troupes américaines débarqueront en France

WEST-POINT, Etat de New-York, 29 (A.P.) — Le général George-C. Marshall, chef de l'état-major des Etats-Unis, a annoncé l'invasion prochaine du continent en disant devant des étudiants de West-Point: "Les troupes américaines débarquent en Angleterre et elles mettront pied en France".

Le général a ajouté que l'armée américaine sera de près de 4,500,000 hommes à la fin de l'année, au lieu de 3,600,000 comme on l'avait d'abord cru.

On considère que c'est la première fois qu'un chef militaire parle aussi clairement d'un débarquement de troupes alliées en France en vue de l'invasion du continent et de la création d'un second front en Europe.

Le général a ajouté que tous doivent faire le plus grand effort possible pour assurer la victoire des Alliés et que les soldats peuvent se tenir prêts à combattre n'importe où et à bref avis.

Aujourd'hui, dit-il encore, nous trouvons des troupes américaines dans le Pacifique, en Birmanie, en Chine et aux Indes. Elles ont survolé le Japon. Elles débarquent en Angleterre et elles mettront le pied en France.

Libye

Corps cuirassé allemand repoussé

Violents engagements de chars, entre Sidi Rezegh et Ain el Gazala

Une offensive allemande vers le Caucase

Le Caire, 29 (A.P.) — Un corps cuirassé allemand a été repoussé après s'être glissé à travers les positions anglaises jusqu'à Sidi Rezegh, à 50 milles à l'intérieur du système défensif anglais dans le désert de Libye. C'est à Sidi Rezegh, théâtre de combats acharnés lors de l'offensive anglaise de l'hiver dernier, que les Allemands se sont heurtés à un corps cuirassé anglais. De violents engagements où n'interviennent pratiquement que des chars sont actuellement en cours dans toute la région qui s'étend entre Sidi Rezegh et Ain et Gazala.

Les armées de l'Axe n'ont encore enlevé aucune des positions fortifiées anglaises depuis le début des hostilités qui se sont engagées mardi soir dernier. La première attaque a porté contre Bir Hacheim, à 50 milles au sud-ouest de Tobrouk, et ce sont des chars italiens qui l'ont déclenchée. Ce sont des Français libres du "Bataillon du Pacifique" recruté à Tahiti et dans les autres colonies océaniennes qui défendaient la place et ils rapportent qu'ils ont détruit au moins 35 chars italiens en repoussant l'attaque.

Une colonne allemande qui a contourné Bir Hacheim par le sud se composait de quelque 250 chars appartenant aux 15e et 21e divisions blindées. Depuis que leur plan initial qui consistait apparemment à atteindre rapidement Tobrouk a échoué, les formations allemandes ont tendance à se fractionner.

On exprime une grande confiance en l'issue définitive de la bataille, au grand quartier général anglais. On tient la situation pour satisfaisante et on a tout lieu de croire que les événements n'ont pas marché au gré des Allemands. On fait cependant observer que dans une bataille de caractère aussi élastique que celle qui se livre en ce moment, la situation peut se modifier très rapidement à l'avantage de l'un ou l'autre adversaire.

D'après le dernier bulletin, le principal engagement se livre actuellement aux environs de Knightsbridge, point de jonction de toute une série de pistes de caravanes, à quinze milles au sud-ouest de Tobrouk. C'est là que se sont réunies deux colonnes allemandes, l'une qui avançait vers le nord et qui avait été arrêtée avant d'avoir pu atteindre El Adem, à quinze milles au sud de Tobrouk, et l'autre, dont les éléments d'avant-garde avaient atteint Sidi Rezegh avant d'être forcés à rebrousser chemin.

* * *

Berlin, 29 (A.P.) — Le haut commandement allemand mentionne pour la première fois dans son bulletin d'aujourd'hui l'offensive de Libye en disant qu'une furieuse bataille est en cours dans le désert depuis mardi dernier. Il mentionne également un engagement naval en Méditerranée où un navire d'escorte allemand aurait coulé un torpilleur anglais.

* * *

Rome, 29 (A.P.) — Le haut commandement italien mentionne également pour la première fois dans son bulletin d'aujourd'hui le lancement d'une offensive en Libye en disant que la bataille tourne à l'avantage des troupes de l'Axe. Il prétend que les troupes de l'Axe ont fait de nombreux prisonniers et capturé un butin considérable.

* * *

Londres, 29 (C.P.) — Dans les cercles militaires de Londres, on prévoit que l'offensive du maréchal Rommel en Libye sera suivie d'une offensive allemande vers le Caucase et peut-être même d'une troisième attaque contre la Syrie ou l'Irak par des troupes transportées en avion. On croit que les parachutistes allemands qui se trouvent en Crète et les troupes d'infanterie et les formations aériennes italiennes et allemandes qui se trouvent en Grèce et dans le Dodécanèse serviront en Afrique-Nord ou dans le Proche-Orient. Par contre, on est d'avis que si Rommel subissait une grande défaite et voyait détruire ses formations cuirassées, toute la campagne projetée par l'Axe dans le Proche-Orient se trouverait désorganisée.

Les "Démons" attaquent au large de la Hollande

Londres, 29 (C.P.) — L'escadrille canadienne des "Démons" a participé hier soir au crépuscule avec des avions hollandais libres et des aviateurs anglais à une attaque contre des navires ennemis au large de la côte hollandaise. Les aviateurs alliés ont mis le feu à 4 navires ennemis. Les Canadiens, pour leur part, ont mis le feu à un navire et c'est au sous-lieutenant d'aviation L. J. O'Connell, d'Halifax, qu'on attribue le mérite de ce coup heureux. Le ministère de l'aviation dit que plusieurs autres navires ennemis ont probablement été endommagés et qu'il est permis de croire que ce convoi puissamment protégé transportait du matériel destiné à la base navale de Trondheim et des autres bases navales allemandes de la côte norvégienne ainsi qu'à l'armée allemande qui se trouve sur le front de Petsamo.

D'autres bombardiers anglais ont attaqué des aérodromes allemands et des lignes de chemin de fer du nord de la France au cours de la nuit. Un appareil anglais n'est pas rentré de ces expéditions, et un appareil du commandement côtier n'est pas rentré hier d'une mission de reconnaissance. Au cours d'un engagement aérien solitaire livré ce matin au large de la côte est de l'Angleterre, un chasseur anglais a descendu un bombardier allemand.

Comptable condamné à trois ans

Lorris-Paul Bourdeau, 46 ans, sans adresse connue, a été condamné ce matin à 3 ans de prison par le juge Maurice Tétreau pour avoir passé de faux chèques. Bourdeau est un comptable de sa profession et le tribunal lui a fait remarquer qu'à ce titre il n'avait pas d'excuses. Huit plaintes furent portées contre Bourdeau.

Le discours de prorogation à Québec

Québec, 29 — *Voici le texte du discours du trône lu cet après-midi par sir Eugène Fiset, prorogeant la session provinciale:*

Honorables Messieurs du Conseil législatif,

Messieurs de l'Assemblée législative,

Il m'a été particulièrement agréable de donner au nom de Sa Majesté la sanction royale aux lois que vous avez adoptées au cours de la session qui se termine aujourd'hui.

Messieurs de l'Assemblée législative,

Je vous remercie de la générosité avec laquelle vous avez voté les crédits qui vous ont été demandés pour les besoins du service public.

Honorables Messieurs du Conseil lgislatif,

Messieurs de l'Assemblée législative,

Vous avez mis beaucoup de soin à étudier les problèmes que suscitent les temps graves et difficiles que nous traversons. Je prie la Providence de rendre vos travaux parlementaires fructueux, et je forme des voeux pour que la paix et la justice règnent de nouveau dans le monde.

Vient d'arriver:

Votre testament et votre succession

par M. de la Bruère FORTIER, notaire.

Brochure de 160 pages, grand format.

Au comptoir $1.00; par la poste $1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

LA RADIO DANS LE MONDE

Vendredi, 29 mai 1942

Ondes courtes

LONDRES, 5.45 p.m. — Nouvelles, GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GSD, 11.75 meg., 25.5 m.
LONDRES, 6.55 p.m. — Analyse des nouvelles, GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GSD, 11.75 meg., 25.5 m.
MOSCOU, 7.00 p.m. — Emission en anglais, RKE, 11.9 meg., 25.2 m.
LONDRES, 8.30 p.m. — Britain Speaks, GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GSD, 11.75 meg., 25.5 m.
MOSCOU, 8.30 p.m. — Commentaires en anglais, RKE, 5.03 meg., 59.7 m.
LONDRES, 9.00 p.m. — Nouvelles, GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GSD, 11.75 meg., 25.5 m.
MELBOURNE, 9.25 p.m. — "The Truth Of It Is," VLG7, 15.23 meg., 19.7 m.
SYDNEY, 9.25 p.m. — "The Truth Of It Is," VLQ2, 11.87 meg., 25.2 m.
GUATEMALA, 10.30 p.m. — Radio-théâtre d'Hollywood, TGWA, 9.68 meg., 31 m.
LONDRES, 11.00 p.m. — Revue Starlight, GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GSL, 6.11 meg., 49.1 m.
MOSCOU, 11.40 p.m. — English Period, RKE, 5.03 meg., 59.7 m.
GUATEMALA, 10.45 p.m. — Radio-Théâtre (en espagnol), TGWA, 9.68 meg., 31 m.
GUATEMALA, 12.30 p.m. — L'heure anglaise, TGWA, 9.68 meg., 31 m.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

4.00 A choisir.
4.15 Récital de chant.
4.30 Musique de chambre.
5.00 Heure du thé.
5.15 Fémina.
5.30 Beaux disques.
5.45 A choisir.
6.00 Programmes.
6.10 Sport.
6.15 Nouvelles.
6.30 Lionel Parent.
6.45 Intermède.
7.00 Pension Velder.
7.15 Un homme et son péché.
7.30 Nouvelles françaises de BBC.
7.45 M. Balthazar.
8.00 Je me souviens.
8.30 Relais du M.B.S.
9.00 Heure de la valse.
9.30 The Cosmopolitans.
10.00 Nouvelles.
10.15 Cette semaine à Londres.
10.30 Cette semaine à Londres.
10.45 Orchestre.
11.00 Récital de Vancouver.
11.30 Poèmes symphoniques

CBM-940 kilocycles

4.00 Nouvelles.
4.03 Women on the job.
4.15 Musique.
4.30 Musique.
4.45 A choisir.
5.00 Front line family.
5.15 La radio ce soir.
5.30 Orch. Fiedler.
5.45 Trio vocal.
6.00 Little Orphan Annie
6.15 Radio-journal.
6.30 Sport.
6.35 Intermède.
6.45 Nouvelles de BBC.
7.00 As matt - of fact.
7.15 Pianistes.
7.30 Newbridge family.
7.45 Les livres.
8.00 Commentaires.
8.05 Comédiens.
8.30 Relais du MBS.
9.00 L'Heure de la valse.
9.30 Theatre of the air.
10.15 Voices of Victory.
10.30 A choisir.
11.00 Récital de Vancouver.
11.15 World affairs.
11.30 Messages des soldats canadiens.

CKAC-730 kilocycles

4.00 Evénements sociaux.
4.15 CKAC ce soir.
4.25 Nouvelles.
4.30 C'est la vie.
4.45 Tante Lucie.
5.00 Grande Soeur.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 La Rue principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Vie de famille.
6.15 Moi j'ai dit ca.
6.30 Opérette.
6.35 Pianologue.
6.40 La pièce du jour.
6.45 Nouvelles
7.00 Le soldat Bidoche.
7.15 Le don Juan
7.30 Nazaire et Barnabé.
7.45 Lionel Parent.
8.00 Les secrets du docteur.
8.30 Théâtre expérimental.
9.00 Jack Forbes.
9.15 Four Balladeers.
9.30 Boute-en-train.
9.45 Chronique militaire.
10.00 Cavalier de la Salle.
10.15 Vient de paraître.
10.30 Orchestre.
10.45 Journal parlé.
11.00 Sport.
11.00 Pianologue.
11.15 Orchestre.
12.00 Nouvelles.

CFCF-550 kilocycles

4.00 On the high seas.
4.15 Club Matinee.
4.55 Musique.
5.00 Tea Time.
5.15 Moods for moderns.
5.30 Flying Patrol.
5.45 Secret City.
6.00 Sérénade.
6.15 Nouvelles-éclair.
6.25 What's happening.
6.30 Lucky melodies.
6.45 Danse.
7.00 Musique.
7.05 A choisir.
7.10 Musique.
7.15 Lum et Abner.
7.30 Uncle Troy.
7.45 Orchestre.
8.00 Lest we forget.
8.05 Concert Wall.
8.20 Musique.
8.30 Flying for freedom.
9.00 Studio.
9.30 A choisir.
10.00 Danse.
10.15 First piano quartet.
10.30 Nouvelles.
10.45 Danse.
11.00 Orchestre.
12.55 Nouvelles.

CHLP-1490 kilocycles

4.00 Nouvelles.
4.10 Orch. Arnheim.
4.30 Chansons françaises.
5.00 Le thé dansant.
5.25 Nouvelles.
5.30 Radio-spécial.
6.00 Méli-mélo.
6.30 Musique sur demande.
6.50 Chansons françaises.
6.45 Lutte.
7.00 Heure.
7.00 Heure familiale.
7.30 Trio Connor
7.45 Oncle Troy.
8.00 Mon neveu Natole.
8.15 Orch. Baron.
8.30 Orch. Martin.
8.45 Radio-jeunesse.
9.00 Heure
9.00 Orch. Ravazza.
9.15 Orch. Frank.
9.30 Il était une fois.
10.00 The Threesome.
10.15 Nouvelles.
10.30 Orch. Allan.

* * *

Samedi, 30 mai 1942

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

7.30 Nouvelles.
8.00 Radio-journal.
8.15 Elévations
8.30 Programme musical.
9.00 Récital de piano.
9.30 Chansons.
9.57 Nouvelles.
10.00 Heure symphonique.
11.00 Orch. Maupin.
11.30 Maîtres de la musique
Midi Musique militaire.
12.15 Chansonnettes.
12.30 Nouvelles.
12.35 Réveil rural.
12.59 Signal-horaire.
1.15 Nouvelles.
1.30 Pianistes Reiser.
1.45 Joan Brooks.
2.00 Musique.
2.30 Intermède
2.35 E. Gary, chanteur.
2.45 Here's to you.
3.00 Musique.
3.15 Musique.
3.30 Intermède.
4.00 Airs d'opéra.
5.00 Orch. Spivak.
5.16 Musique
5.30 Orch. de danse.
6.00 Dixon, organiste.
6.15 Radio-journal.
6.30 Sport.
6.45 Chansonnettes.
7.00 Musique.
7.15 Chs Kuntz, pianiste.
7.30 Nouvelles françaises de BBC.
7.45 Chronique de M. Letellier.
8.00 Concert d'orchestre.
8.30 La mine d'or.
9.00 Orch. symph NBC.
9.45 Orch. LaSalle.
10.00 Nouvelles et sport.
10.15 Orch. de danse.
10.30 Orch. de danse.
11.00 Orch. de danse.
11.30 Poèmes symphoniques
11.55 Nouvelles.

CBM-940 kilocycles

7.30 Nouvelles.
8.00 Radio-journal.
8.15 Prières.
8.30 Marches en musique.
8.55 A choisir.
9.00 Nouvelles
9.05 Concert.
9.15 Deep river boys.
9.30 Orch. Lawsen.
10.00 Encores.
10.30 Over to you
11.00 Musique symphonique.
11.15 A choisir.
11.30 A choisir.
Midi Nouvelles de BBC.
12.15 Dawson, chanteur.
12.30 Children's scrapbook
12.59 Signal-horaire
1.00 Radio-journal
1.15 Khaki scrapbrook.
1.45 Commentaires.
2.00 L'Heure symphonique
3.00 Musique de l'aviation.
3.30 Campus Capers
3.45 Le turf aux E.-U.
3.58 Intermède.
4.00 Nouvelles.
4.30 Le turf aux E.-U.
4.45 Programmes.
5.00 Gentlemen with wings
5.30 Impressions.
6.00 Soldats canadiens outre-mer.
6.15 Radio-journal.
6.30 Musique.
6.45 Nouvelles de BBC
7.00 Letters from Britain.
7.30 Concert d'orchestre.
7.45 Commentaires.
8.00 Intermède.
8.05 With the troops in Britain.
8.30 Share the wealth.
9.00 Intermède.
9.05 Hommage de l'Argentine au Canada.
9.30 Sketch.
10.00 Nouvelles.
10.15 Orch. Romanelli.
10.30 Stag party.
11.00 Wings abroad.
11.15 Britain speaks.
11.30 Nouvelles de BBC.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Bonne humeur.
7.20 Informations.
7.25 L'Oratoire.
7.40 Nouveautés.
7.55 Nouvelles.
8.00 Méli-mélo.
8.30 Danse.
9.00 Nouvelles.
9.15 Orch. Deutsch.
9.30 Valses.
10.30 Hillbilly champions.
11.00 Club juvénile.
11.45 Heure ensoleillée.
Midi Musique militaire.
12.15 Musique en dînant.
12.45 Mélodies.
1.00 Nouvelles.
1.10 Betty bee-hive.
1.25 Bourse.
1.30 This is our fight.
2.00 Le Comité des oeuvres catholiques.
2.15 Un peu de tout.
2.30 Creek follies.
3.00 Bulletin des fermiers.
3.15 Sérénade.
3.30 F.O.B. Détroit.
4.00 Evénements sociaux.
4.30 Nouvelles et programmes.
4.35 At meadow brook.
4.45 Evénements sociaux.
5.00 Quatuor à cordes.
5.15 Le vieux loup de mer.
6.30 Intermède.
6.35 Intermède.
6.40 La pièce du jour.
6.45 Nouvelles
7.00 A l'opérette.
7.30 Radio petit-monde.
8.00 Orch. Lombardo
8.30 Veillée du samedi.
9.00 Nouvelles.
9.05 Diables rouges.
9.30 Revue parlementaire.
9.45 Chant.
10.00 Musique tzigane.
10.30 Voices in the night.
10.45 Journal parlé.
11.00 Bonsoir les sports.
11.15 Orchestres.
12.00 Nouvelles.
12.05 Orchestres.
1.00 Nouvelles.

CFCF-550 kilocycles

7.45 Valses.
7.50 Valse.
8.00 Nouvelles.
8.30 Jim Robertson.
8.45 Here co : the band.
8.55 Nouvelles
9.00 Breakfast club.
9.15 A choisir.
9.30 Homemakers revue.
10.00 Nouvelles.
10.10 Musical headlines.
10.25 Musique.
10.30 Trio Moore.
10.45 Valley boys.
11.00 Fanfare.
11.15 A choisir.
11.30 For ladies.
11.45 Orgue.
11.50 Nouvelles.
Midi Mélodies.
12.30 String symphony.
12.45 Highlights.
1.00 Nouvelles.
1.05 Radio Club.
1.30 Pianistes Reiser.
1.45 Joan Brooks.
2.00 Mélodies.
2.30 Piano.
2.45 Here's to you.
3.00 Fanfare de l'aviation.
4.00 Club Matinee.
5.30 Orch. Hampton.
6.00 Musique de concert.
6.15 Nouvelles-éclair.
6.25 What's happening?
6.30 J. Cavall, baryton.
6.45 Orch. Barnet.
6.50 Danse.
7.00 Causerie.
7.30 Danse.
7.45 Sport.
8.00 Progrès civique et Municipal Bureau.
8.15 Mélodies.
8.30 Swop night.
9.00 Orch. symph. NBC.
10.00 Believe it or not.
10.30 Nouvelles.
10.45 Stag party.
11.00 Orch. Reisman.
12.55 Nouvelles.

CHLP-1490 kilocycles

8.15 O Canada.
8.15 Informations.
8.25 Sommaire.
8.30 Réveille-matin.
9.00 Chansons françaises.
9.15 Radio-journal.
9.25 Chansonnettes.
9.30 Orch. Raymonde.
9.45 Chansons de Jean Clément.
10.00 Orch. Busse.
10.15 Pour vous plaire.
10.30 Parade matinale.
11.00 Ass. des aveugles.
11.15 Accordéon.
11.30 Orch. Lévy.
11.45 Le courrier de Jeanne.
Midi Heure féminine.
12.45 Bonin et Frères.
1.00 Radio-journal.
1.05 Heure féminine.
2.00 Heure.
2.01 Orchestre.
2.30 Fanfare.
2.45 Dyana Gayle.
3.00 Poèmes symphoniques
4.00 Nouvelles.
4.10 Quatuor Lemarr.
4.30 Chansons françaises.
5.00 The dansant.
5.25 Nouvelles.
5.30 Radio-spécial.
6.00 Méli-mélo.
6.15 Radio-journal.
6.30 Musique sur demande
7.00 Un peu de tout.
7.30 Sport.
7.45 Trio Pleasants.
8.00 Tragédies de la vie.
8.45 Fire of a kind.
9.00 Mother and Dad.
9.30 Studio.
10.00 South American Way.
10.15 Nouvelles.

Ondes courtes

LONDRES — 6.30 p.m. — Revue de la guerre — GSC, GSD.
MOSCOU — 7 p.m. — Emission en anglais — RKE, 11.9 még., 25.2 m.
LONDRES — 8 p.m. — Visite hebdomadaire à l'American Club — GSC, GSD.
MOSCOU — 8.30 p.m. — Nouvelles en anglais — RKE, 5.03 még., 59.7 m.
SYDNEY — 9.25 p.m. — Les soldats américains — VLQ-2, 11.87 még., 25.2 m.
MELBOURNE — 9.25 p.m. — Les soldats américains — VLG-7, 15.23 még., 19.7 m.
GUATEMALA — 9.45 p.m. — Hollywood speaks — TGWA, 9.68 még., 31 m.
LONDRES — 9.45 p.m. — The Voice of the Nazi — GSC, GSL.
LONDRES — 10.45 p.m. — Nouvelles — GSC, GSL.
GUATEMALA — 11.15 p.m. — Fanfare de la police nationale — TGWA, 9.68 még., 31 m.
LONDRES — 11.30 p.m. — Nouvelles — GSC, GSL.
MOSCOU — 11.40 p.m. — English period — RKE, 5.03 még., 59,7 m.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA :

Les oeuvres que l'on entendra par enregistrement phonographique, la semaine du dimanche 31 mai à Radio-Canada sont:

Dimanche, 31 mai: 3 h. 30: Faust-Symphonie de Liszt. Orch. symphonique, dir. Meyrowitz.

Lundi, 1er juin, 3 h. 33: Symphonie no 5 en ut mineur de Beethoven. Orch. symphonique NBC, dir. Toscanini.

Mardi, 2, 3 h. 33: Symphonie no 1 de Shostakovitch. Orch. symphonique de Philadelphie, dir. Stokowski.

Mercredi, 3 h. 33: Sinfonia Concertante, de Mozart. Orch. New Friends of Music, dir. Stiedry avec Albert Spalding et Wm Primrose.

Jeudi, 4, 3 h. 33: Symphonie no 5 de Sibelius. Orch. de Londres, dir. Kajanus.

Vendredi, 5, 3 h. 33: Symphonie no 2 en ré majeur, de Beethoven. Orch. de Boston, dir. Koussevitsky.

Samedi, 6, 10 h. a.m.: Symphonie en ré mineur de César Franck. Orch. de Philadelphie, dir. Stokowski.

Gagnants de la souscription des Guides catholiques

1er prix, $10, Mme S. Lamarche, 7253 St-André, no 86416; 2e prix, $5.00, M. Arthur Surprenant, 1125 Jardin, Pointe Saint-Charles, no 53963; 3e prix, $5.00, M. G. Martin, Saint-Hubert, P.Q., no 89343; 4e prix, $5.00, Mlle Cayer, 1671 Rachel est, no 33472; 5e prix, $1.00, M. J.-R. Boivin, Saint-Gabriel de Brandon, Co. Berthier, no 93360; 6e prix, $1.00, M. Desjardins, 5997 de Saint-Vallier, no 63604; 7e prix $1.00, Mme R. Ferguson 470 B'wick, ville Mont-Royal, no 56352; 8e prix, $1.00, Mme K. Plouffe, 39 Roy, Saint-Laurent, no 10195; 9e prix, $1., Georges Chicoine, 38 Girouard, Saint-Hyacinthe, no 40812; 10e prix, $1., Mme L. Beauchamp, 7426 Christophe-Colomb, no 85575; 11e prix, $1., M. R. Boissières Saint-Brieux, Saskatchewan, casier 20, no 31957; 12e prix, $1., M. Gustive Monette, 7117, Louis-Hémon, no 67608; 13e prix, $1., M. Wing Sing, 1335 Panet, no 31673; 14e prix $1., Mme Nadeau, 7020 Delanaudière, no 49377; 15e prix, $1., Mlle Charbonneau, 4432 Marquette, no 40068; 16e prix $1., Mme P. Maher, 8485 de Gaspé, no 30742; 17e prix, $1., M. Rhéaume, 3257, chemin Reine-Marie, no 740; 18e prix, $1., M.-Thérèse Labranche, 5013 Coolbrook, no 34169; 19e prix, $1., M. Talbot, 4308 Garnier, no 63969; 20e prix, $1., Mme Lavoie, 1255 Wolfe, no 37979; 21e prix, $1., Mme Riendeau, 3745 Mentana, no 39871; 22e prix, $1., M. A.-W. Ling, 5060, St-Laurent, no 14297; 23e prix, $1., Mlle Lavoie, 1670 Sanguinet, no 41139; 24e prix, $1., M. C. Courval, 5149 Saint-Laurent, no 14213; 25e prix, $1., M. R. Parent, 1866 Théodore, no 71562; 26e prix $1., Jean Cloutier, 2630 blvd Pie IX, no 132; 27e prix, $1., Mme J. Cocks, 1600 Sanguinet, appt. 11, no 41205; 28e prix, $1., Marguerite Lalonde, 958 Dunlop, no 27590.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS
"Vertige d'un Soir"
12 h., 3 h. 30, 6 h. 25, 9 h. 55.
"Prison sans Barreaux"
1 h. 30, 5 h., 8 h. 30.

LOEW'S
"Tortilla Flat"
10 h., 12 h. 55, 3 h. 50, 6 h. 45, 9 h. 44.

PALACE
"Rio Rita"
11 h. 20, 2 h., 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.

CAPITOL
"Tuttles of Tahiti"
12 h. 05, 2 h. 20, 6 h. 40, 10 h.
"Mayor of 44th Street"
12 h. 25, 1 h. 40, 5 h., 8 h. 20.

PRINCESS
"Wild Bill Hickok Rides"
12 h. 20, 3 h. 35, 6 h. 55, 10 h. 10.
"Always in my Heart"
10 h. 25, 1 h. 40, 5 h., 8 h. 15.

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et texte enregistrés — Tous droits réservés Ottawa 1937)

"Capitol"

THE TUTTLES O HAITI — Drame. Vedette: Charles Laughton. Film qui se déroule dans les paysages des mers du Sud.
THE MAYOR OF 44th STREET — Comédie. Vedettes: George Murphy, Ann Shirley.

"Imperial"

WOMAN OF THE YEAR — Film satirique qui décrit les allées et venues d'une femme livrée à la politique internationale. Son mari est journaliste et le ménage n'ira pas bien tant que la femme ne consentira pas à prendre à coeur ses devoirs d'épouse au lieu de parcourir le monde faisant un vain bruit. Vedettes: Spencer Tracey, Katherine Hepburn.

"Loew's"

TORTILLA FLAT — Film basé sur un roman de John Steinbeck, l'action se passe en Californie. Vedettes: Spencer Tracey, Hedy Lamarr, et Akim Tamaroff.

"Palace"

RIO RITA — Opérette célèbre. Vedettes: Bud Abbott, Lou Costello, John Carroll et Kathryn Grayson.

"Princess"

WILD BILL HICKOK — Biographie romancée de la vie du pionnier des premiers temps de l'histoire américaine.
ALWAYS IN MY HEART — Mélodrame. Vedettes: Kay Francis, Walter Houston, Gloria Warren.

Saint-Denis

VERTIGE D'UN SOIR — Drame. D'après une nouvelle de Stefan Zweig, intitulée "La Peur". Interprètes: Gaby Morlay, Charles Vanel, Georges Rigaud.
PRISAN SANS BARREAUX — Drame social. Vedettes: Annie Ducaux, Roger Duchesne, Corinne Luchaire, Ginette Leclerc.

Chant grégorien

Concours final à Sherbrooke

Les concours diocésains qui ont lieu récemment dans les cinq diocèses de Montréal, Québec, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, ont permis de choisir les chœurs qui détailleront entre eux pour les deux grands prix annuels de $100 et de $50. Ces prix portent les noms de Saint-Grégoire et de Pie X et sont offerts par les maisons Granger Frères et Ed. Archambault de Montréal.

Vu le grand nombre de concurrents qui se sont présentés à Sherbrooke, c'est là que doit se tenir le concours final, dimanche prochain, le 31 mai à 3h. dans la cathédrale. Les chœurs qui représenteront leurs diocèses sont Sainte-Jeanne d'Arc et Sainte-Thérèse de Beebe pour Sherbrooke, la cathédrale de Nicolet, Saint-Joseph-sur-Yamaska pour Saint-Hyacinthe et Saint-Pascal-Baylon pour Montréal.

On conserve à ce concours les mêmes pièces qui ont été préparées pour les concours diocésains, à savoir, le graduel *Convertere* du VIe dimanche après la Pentecôte et l'antienne *Confortatus est* des IIe Vêpres des Apôtres avec la première partie du psaume *Domine probasti me* et la doxologie.

Les juges de ce concours seront les RR. PP. Ange-Marie Portelance, O.F.M., aviseur musical de la maison McLaughlin & Reilly de Boston, Mass., et Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa.

Formation d'une firme d'impresarios

Une firme vient de se constituer à Montréal, avec charte fédérale, pour faire venir dans la province, les plus importantes attractions du monde musical et chorégraphique. C'est la Canadian Entertainments Company, au capital de $50,000. Le bureau de direction ne comprend que des Canadiens. Cette nouvelle compagnie s'est assuré les services de M. Armand Vincent, qui y fusionne son entreprise déjà existante depuis un an.

Pour débuter, la nouvelle firme offrira un gala en nous présentant à la fois le 7 juillet, au Forum, Lily Pons et son mari, André Kostelanetz. L'automne prochain, la nouvelle firme fera venir les Ballets Russes de Monte-Carlo, pour cinq jours, en octobre; les Cosaques du Don; Grace Moore; le Ballet-Théâtre; et *Marina*, opérette russe sur glace, qui a remporté de beaux succès à Londres.

En l'honneur d'un collège presque bicentenaire

Pour le cent-soixante-quinzième anniversaire de la fondation du Collège de Montréal, il y a eu hier soir, à l'Ermitage, concert et causerie sous la présidence de Mgr Philippe Perrier, vicaire général du diocèse. La causerie a été donnée par Mgr P.-E. Léger, vicaire général de Valleyfield, sur Paul Claudel; on en trouvera le compte rendu ailleurs.

La partie musicale était confiée à la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, qui m'avait fait l'honneur de mettre ma *Claire Fontaine* à son programme — on comprendra que je me contente de le mentionner — sous la direction du F. Séverin, C.S.C., l'animateur de cette solide chorale d'enfants. Le programme comprenait aussi un choral de Bach, deux Noëls anciens de Gevaert, un Hymne du F. Placide, C.S.C., l'organiste et compositeur connu, un chœur de Vincent d'Indy, les Cris de Paris de Clément Janequin et trois extraits de la *Symphonie Vocale* de Marc de Ranse.

Sauf quelques légers accidents, qui se comprennent chez des enfants qui viennent de loin, Hochelaga n'étant pas précisément dans le voisinage de la Côte-des-Neiges, et visiblement auraient bien mieux aimé dormir, l'exécution a été très remarquable. Les effets de voix venant du lointain et y retournant des *Trois Jeunes Tambours* de la *Symphonie Vocale* ont été aménagés de la plus belle façon. Les *Cris de Paris* de Clément Janequin datent d'avant la fin du XVe siècle et se chantent dans la langue du temps. Ceci n'a pas empêché les jeunes chanteurs de s'en tirer à merveille, surtout si l'on tient compte des enchevêtrements d'un contrepoint perpétuel. *L'Amour de Moy*, dans la langue de Ronsard, autre extrait de l'œuvre de Marc de Ranse, a été chanté avec des forts jolis effets de simplicité et de douceur.

Le choral de Bach — *Sleepers, wake* — comporte des paroles en "hommage aux pionniers de Ville-Marie"; avec l'Hymne du F. Placide, il a été entendu à la cérémonie en plein air du 17 mai. Tous les deux ont alors créé la meilleure impression, malgré la dispersion inévitable des sons dans le vent. A l'intérieur d'une salle, ils acquièrent leur pleine valeur chorale. Le Choral 179 de Bach n'est pas de lui, Bach lui a donné son nom, comme à tant d'autres œuvres du même genre, par le très beau traitement harmonique dont il l'a revêtu; mais on peut l'attribuer à Luther.

Du Choral *Sleepers, wake*, il existe une autre version dans le *Saint-Paul* de Mendelssohn avec les mêmes paroles et je ne sais pas si je ne préfère pas cette version à l'autre.

Je signale celle-ci à l'attention des chefs de choeurs à cause de sa remarquable réalisation. Mendelssohn a débarrassé sa texture des ornements dont l'a revêtu Bach et l'a harmonisé sans recherches contrapunctiques, note pour note. Il est aussi sans accompagnement, mais ce qui lui donne une singulière valeur, c'est que l'idée du réveil des morts au Jugement dernier est marqué par des sonneries de cuivres à chaque point d'orgue, l'essentiel, comme on le sait, du Choral et que le membre final de sa seconde phrase est aussi accompagné par cette même sonnerie. L'effet est formidable.

La Manécanterie des Petits Chanteurs qu'on désignait autrefois comme étant "de la Nativité d'Hochelaga" et qui doivent aujourd'hui s'appeler les Petits Chanteurs de Montréal, est jeune même pour notre ville où tout le monde l'est, mais elle a déjà, en ses dix ans d'âge, fait un beau travail, malgré des obstacles qui ont failli lui faire faire naufrage, mais qui semblent heureusement passés aux limbes.

Grâce au F. Séverin et aux encouragements de quelques amis, dont je m'honore d'être, elle doit demeurer. Ce n'est pas chose facile que de monter, puis de maintenir en place un choeur de voix d'enfants. Les risques d'échec peuvent venir de l'extérieur, mais il y en a qui sont inhérents à sa propre nature.

Un de ces jours j'étudierai ceux-ci, au moyen d'exemples de réussite pris ailleurs.

29-V-42 Frédéric PELLETIER

IIIe centenaire

A Notre - Dame ce soir

Le grand concert de l'organiste Joseph Bonnet et de la Petite Maîtrise de Montréal

Rappelons que c'est ce soir, à 8 h. 15 précises, qu'aura lieu à l'église Notre-Dame, le grand concert organisé par un groupe de fervents de la musique, à l'occasion du IIIe Centenaire de Montréal.

La Petite Maîtrise de Montréal, choeur d'enfants de 40 voix, dirigé par le R. P. Alfred Bernier, S.J., figure au programme, mais la grande partie de la soirée sera consacrée à un récital d'orgue de l'éminent organiste de Saint-Eustache de Paris, M. Joseph Bonnet, qui après avoir présenté des anciens maîtres français des XVIe et XVIIe siècle, fera une rétrospective musicale à travers l'histoire à compter de la fondation de Ville-Marie à nos jours, l'époque actuelle étant représentée par des organistes montréalais contemporains.

N.B. — Les auditeurs devront être à leur siège pour 8 h. 15.

Au Saint-Denis

C'est samedi prochain que le film si aimé "Un Carnet de Bal", de Julien Duvivier, prendra l'affiche au Saint-Denis.

"Un Carnet de Bal" groupe Harry Baur, Marie Bell, Pierre Blanchar, Fernandel, Louis Jouvet, Raimu, François Rosay et Pierre Richard-Willm.

Ces maîtres ont été dirigés par un autre maître, Julien Duvivier. Rien d'étonnant à ce que le film ait été jugé le meilleur film du monde à la Biennale de Venise.

Le second film à l'affiche sera "A nous deux, Madame la Vie", avec Jean-Louis Barrault, Simone Berriau et André Luguet. C'est une étude des mœurs modernes où il est montré qu'il n'est pas toujours facile d'aller contre sa destinée et d'imposer sa volonté à la vie. Roman d'amour et étude psychologique, ce film devrait intéresser tous les amateurs de films différents des formules conventionnelles.

Au Capitol

Le film *The Tuttles of Tahiti*, à l'affiche du Capitol dès aujourd'hui, met en vedette le célèbre acteur anglais Charles Laughton. La distribution groupe également Jon Hall, Paggy Drake, Florence Bates, Victor Francen, Gene Reynolds et d'autres acteurs bien connus.

Le film raconte l'histoire de la famille Tuttle dont les membres paresseux, mais sympathiques, habitent une île de la Polynésie. Les finances de la famille sont en très mauvais état et chacun fait des efforts louables pour regarnir le coffre-fort. Le père, rôle tenu par Charles Laughton, se lance même dans une affaire de coqs de combat qui finit par le ruiner complètement. Mais tout finira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le film *The Mayor of 44th Street* avec George Murphy et Ann Shirley passera en second.

A l'Arcade

La direction de l'*Arcade* a été très bien inspirée en mettant à l'affiche "La Sonate de Kreutzer", de Tolstoï, adaptée à la scène par Alfred Savoir et Fernand Nozière. Jamais dans toute la littérature moderne on n'est parvenu à un tel degré d'acuité dans l'observation des réflexes d'un homme jaloux devant sa femme qu'il soupçonne constamment. Jamais on n'a trouvé pareils mots, pareils accents. C'est d'une cruauté inouïe à force d'être véridique!

MM. Paul de Vassal, Jaque Catelain et Mlle Germaine Giroux sont les protagonistes en présence. Trois artistes de premier plan et parfaitement indiqués pour les rôles de Laure, Poznicheff et Trouksasinsky. A leurs côtés nous retrouverons Mme Jeanne Demons, Mlle Janine Sutto qui a triomphé dans "La Vie de Bohême", MM. Marc Forrez, François d'Allaires et Emile Bouffard.

Les quatre actes de cette pièce se déroulent dans le même décor— chez Poznicheff — mais M. Marcel Salette s'est surpassé et a su créer l'atmosphère d'un intérieur russe. "La Sonate à Kreutzer" sera jouée toute la semaine y compris le dimanche 31 mai.

A l'Imperial

A partir d'aujourd'hui et pour trois jours seulement, le principal film à l'affiche de l'Imperial sera "Woman of the Year", avec Spencer Tracy et Katherine Hepburn. "Blondie in Society", avec Penny Singleton, Arthur Lake et Larry Sims, passera en second.

Dans "Woman of the year", Spencer Tracy et Katherine Hepburn interprètent des rôles de journalistes. La distribution groupe également Fay Bainter, Reginald Owen, Minor Watson, William Bendix, Gladys Blake, Dan Tobin, Roscoe Karns et William Tannen. Ce film a été dirigé par George Stevens.

"Blondie in Society" est le plus récent film de cette série populaire qui illustre la vie de la famille Bumpstead.

Au His Majesty's

La célèbre revue musicale de Hollywood "Meet the People", sera présentée au *His Majesty's* pendant une semaine, à partir du 5 juin. La vedette de cette revue est le ténor Jimmy Alexander, qui vient de signer un contrat de cinéma.

Les artistes ont tous été choisis avec soin. On y remarque le comédien Jœy Faye, Alice Tyrrell, soprano, James Melton, ténor, Lorraine Krueger, qui fut pendant longtemps la partenaire de Jœ Penner, ainsi que plusieurs autres artistes renommés.

Plusieurs vedettes de la scène, de l'écran et de la radio ont fait leurs débuts dans la revue "Meet the People". C'est ainsi qu'à la mort de Jœ Penner, Lorraine Krueger se trouva sans contrat. Elle fut engagée comme danseuse pour "Meet the People", et obtint peu après un contrat avec la R.K.O. Pictures.

Le célèbre acteur anglais Charles Laughton est la vedette du drame "THE TUTTLES OF HAITI", film qui prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Capitol.

Troisième Centenaire de Montréal

"Le jeu de saint Laurent du fleuve" au Stade de l'Université McGill

Les 23, 25, 27 juin en soirée — Les Compagnons de saint Laurent, spécialistes du théâtre communautaire — Concours de la Maîtrise d'Arts — Excellent système d'amplification sonore

Troisième festival du théâtre chrétien

Louis Francœur écrivait: "Le Jeu de saint Laurent du Fleuve va permettre non seulement aux artistes, aux raffinés, mais à tout le peuple de vivre une soirée de théâtre pur, d'émotion collective intense. Il faut y aller en toute simplicité, le cœur et le cerveau libres, dans l'état réceptif le plus franchement ouvert."

C'est en effet le privilège des grands spectacles communautaires de créer l'unanimité devant les tréteaux érigés sous les étoiles, de tout un peuple, on l'a bien vu il y a deux ans quand plus de 16,000 auditeurs accouraient au Stade McGill, avenue des Pins, pour assister au "Mystère de la Messe". Cette année, les Compagnons prévoient une affluence plus nombreuse encore. C'est que le Jeu de saint Laurent intéresse directement tous les Montréalais. Il faut lier connaissance avec ce Laurent, patron de notre fleuve, que nous nommons tous les jours et qui n'a jamais pris devant nos yeux figure concrète de l'homme qui *a été* un jour: un jeune diacre, gaillard, joyeux, qui ne boudait pas l'humour.

A travers le sûr et souriant métier de Ghéon, nous connaîtrons "notre saint". Mais qu'on ne s'y méprenne pas. Le théâtre n'est pas la chaire ni la classe d'apologétique. Ghéon le sait mieux que quiconque, lui qui entre en réaction si nette contre les guimauves fadasses du traditionnel *théâtre édifiant*, rassembleur d'ennui.

Ici nous sommes en pleine vie qui est rire et pleurs. Rien d'empesé. Laurent se présente à nous, c'est un jeune homme comme les autres, qui sait rire franchement, raconter de bonnes blagues, dire aussi des choses profondes qui font penser "au revers de la terre".

"Un jeune homme très comme il faut. Très comme il faut. De très bonnes manières. Très brun de visage. Et pourtant très doux". Voilà.

Le Jeu de saint Laurent sera présenté par les Compagnons, avec le souci artistique qui est leur marque distinctive. Une équipe d'ouvriers érigera bientôt le plateau sur lequel s'éploiera l'action. Un système d'amplification très au point livrera à tous les coins de l'immense amphithéâtre les moindres détails du drame, cependant que l'éclairage sera réalisé par une batterie de réflecteurs de quelque 60,000 watts.

On sait que le festival de Théâtre chrétien a été placé sous le double patronage de S. E. Mgr l'Archevêque et de S. H. le Maire de Montréal.

Il y aura représentations, en soirée: les 23, 25 et 27 juin. En cas de pluie, le spectacle est reporté au lendemain.

Les billets sont en vente à la nouvelle permanence des Compagnons, 3576, Chemin de la Côte-des-Neiges, et chez Ed. Archambault.

(Communiqué)

Au Princess

Bruce Cabot tient le rôle-titre dans le film 'Wild Bill Hickok rides", à l'affiche du Princess dès aujourd'hui. La distribution groupe également Constance Bennett, Warren Williams, Betty Brewer et Walter Catlett.

L'action se déroule dans la région à pâturages qui entoure la rivière Powder, dans le Montana. Warren Williams interprète le rôle d'un bandit qui tente d'accaparer à son profit toutes les terres de la région. Bruce Cabot est le héros Bill Hickok, célèbre dans l'histoire des Etats-Unis.

Le second film à l'affiche sera "Always in my heart", avec Kay Francis et Walter Houston.

Au Palace

Le plus récent film des comédiens Bud Abbott et Lou Costello, à l'affiche du Palace dès aujourd'hui, s'intitule *Rio Rita*. La distribution groupe également Kathryn Grayson, John Carroll, Patricia Dane, Ton Conway, Peter Whitney, Arthru Space et Dick Rich.

On verra aussi Eros Volusia, la célèbre danseuse brésilienne, créatrice de la *Samba*. Mlle Grayson, qui tient le premier rôle féminin dans *Rio Rita*, vient de remporter un grand succès dans *The Vanishing Virginian* aux côtés de Frank Morgan. Elle avait fait ses débuts à l'écran dans *Andy Hardy's Private Secretary* aux côtés de Mickey Rooney.

Le film a été dirigé par S. Sylvan Simon auquel on doit *The Bugle Sounds*.

Aujourd'hui, samedi, dimanche
SPENCER TRACEY
KATHERINE HEPBURN
"Woman of the Year"
Autre spectacle :
"Blondie in Society"
Ce soir: "Veillée de l'Enchère"
IMPERIAL Mornings 25¢ Mats 30¢ Evgs 30¢ 40¢

John Carroll et Lou Costello dans une scène de la comédie musicale "RIO RITA", qui prend l'affiche au Palace dès aujourd'hui.

Directrice : Germaine BERNIER

Les livres

"L'Hôtel-Dieu premier hôpital de Montréal"

Ceux qui croient, avec le poète, que notre histoire est un "écrin de perles ignorées" ont dû ressentir une joie sans mélange et une pointe de fierté, en feuilletant le beau livre de Soeur Mondoux.

"Elle est toute merveilleuse, l'histoire des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph. Dès sa naissance, Dieu prend le cher institut comme par la main et le conduit, tel un père son enfant, à travers tous les stades de la croissance pour lui ménager une carrière glorieuse. Sur le tissu vivant de fastes trois fois séculaires, les interventions humaines s'unissent, s'entre-croisent, se heurtent même, pour concourir à l'exécution d'un vaste plan ordonné par la Providence, dans lequel l'Institut des hospitalières de Saint-Joseph tient le rôle principal. De la complexité de cet ensemble résulte une telle harmonie que des faits, inexplicables par le seul jeu des événements, semblent découler d'une cause toute naturelle".

Ces lignes de l'introduction sur ses origines françaises, sont le début de l'"Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal", livre qu'une hospitalière de Saint-Joseph vient de publier, pour glorifier Dieu et pour honorer le souvenir des Français et des Françaises qui présidèrent à la naissance de l'Hôtel-Dieu, si intimement liée à la fondation de Ville-Marie.

Cette histoire se lit comme un conte de fées — un conte d'un genre mystique et dont les personnages français et catholiques auraient surgi, comme par miracle, de la Légende Dorée.

L'auteur, à l'instar de tout écrivain consciencieux, a étudié tous les documents qui de près ou de loin, se rattachent à l'histoire de sa maison. Soeur Mondoux est même allée en France, à Paris et à la Flèche, pour en rapporter des manuscrits, des actes divers, des gravures historiques.

Elle s'est donc appliquée, par de patientes recherches, à édifier une oeuvre solide et qui résiste à l'analyse, à telles enseignes que son travail constitue par excellence le livre du troisième centenaire de Montréal.

C'est, comme Mgr Maurault l'a écrit en termes si justes, "la merveilleuse et véridique histoire de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, c'est l'histoire même de notre ville, et non pas seulement l'acte mémorable par lequel Paul Chomedey de Maisonneuve a pris possession de notre sol et s'y est établi, mais les douze années qui l'ont précédé, au cours desquelles le dessein de Montréal s'est élaboré".

A une époque troublée comme la nôtre où la civilisation chrétienne elle-même est en péril, comme le disait le Père Ducattillon en pleine chaire de Notre-Dame, ce livre qui nous ramène à un passé auquel nous devons nos traditions religieuses et nationales, illustre d'une façon magnifique un des gestes de Dieu par l'entremise des Français — *gesta Dei per Francos*.

C'est un vivant témoignage et c'est en même temps une leçon d'espoir en l'avenir. Ceux et celles — les pionniers — qui ont rendu possibles ces réalisations prodigieuses appartiennent à une race qui ne saurait mourir.

Ce livre atteste et la force de l'idée catholique et la vigueur dynamique de l'idée française. Cela ne saurait déplaire au peuple dont la province a pour devise: "Je me souviens".

Non seulement les érudits, les chercheurs et les intellectuels en général goûteront un plaisir délicat et fructueux à la lecture de ces pages, mais le grand public prendra intérêt à connaître les origines, les débuts et tous les faits historiques qui se sont déroulés au cours d'un siècle et demi. C'est en 1630 que commencent l'histoire des religieuses hospitalières de Saint-Joseph et l'histoire de Ville-Marie, et les 24e et 25e chapitres du livre de Soeur Mondoux rappellent avec émotion les dernières années sous le drapeau fleurdelisé. "Ces années si désastreuses pour la France finirent par endeuiller l'âme de la patrie canadienne". (Notes historiques sur l'Hôtel-Dieu de Montréal).

Quant à Soeur Mondoux, qu'elle nous permette de lui dire que *L'Hôtel-Dieu premier hôpital de Montréal* mérite une place d'honneur dans toutes nos bibliothèques. Elle a élevé un superbe monument qui restera comme l'une des manifestations les plus intéressantes et les plus vivantes de ce troisième centenaire. Qu'elle veuille bien trouver ici l'hommage de notre gratitude et de notre admiration.

Adrien PLOUFFE

Volume de 420 pages, grand format. Au comptoir, $2.50; par la poste, $2.65.

Service de Librairie du *Devoir*.

LA BRODERIE POUR L'AUTEL

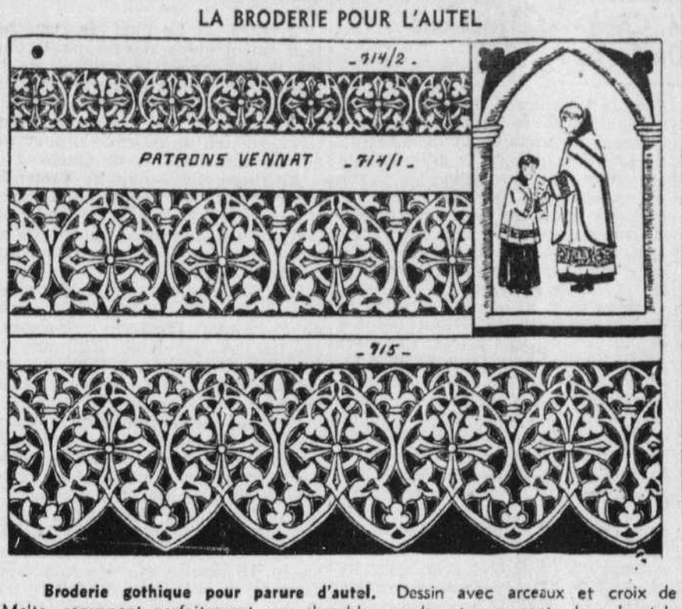

Broderie gothique pour parure d'autel. Dessin avec arceaux et croix de Malte, convenant parfaitement aux chasubles rondes et ornements dans le style ancien. On les brode soit tout en blanc, pour convenir à tous les ornements, soit d'une des couleurs liturgiques: jaune or, violet, rouge ou vert, avec du fil indélibile très lustré à 15c la balle.

No 714 — Bas de surplis, entre-deux de 3 pcs. Patron à tracer de 18c, au fer chaud, 3 vgs et manches 50c. Perforé 50c. Etampé 3 vgs de tour sur 27 pcs de long, non cousu, sur bonne toile fine, $8.35. Sur superbe toile française très fine et très solide à la fois, $12.65. Coton à broder 50c. Etampage sur le matériel du client $1.25. (Etampé, le prix serait le même avec le dessin de 6 pcs). Pour faire monter, coudre et plisser un surplis, fournir dentelle et finition $4.00 et plus. (Indiquer la taille du prêtre s.v.p.)

No 714 — Bas d'aube, entre-deux de 6 pcs de haut. Patron à tracer, 20c, perforé 60c, au fer chaud 3 vgs de tour et manches 60c, étampée 3 vgs de tour de 58 à 60 pcs de long, avec 4 pcs de plus pour l'ourlet du bas, sur bonne toile blanche $13.00. Sur toile française très fine et très solide, la plus belle valeur sur le marché, $21.00. Coton à broder environ $1.00. Etampage sur le matériel du client $1.50. (Le coût de la toile étampée serait le même avec le dessin, la nappe de 9 pcs de haut.)

No 715 — Nappe d'autel, dessin de 9 pcs de haut. Patron à tracer 25c, coin 15c, perforé bande 75c, coin 25c, au fer chaud 3 verges 50c, 2 coins 25c. Etampée sur bonne toile fine et solide, avec dessin remontant à chaque bout, 3 vgs de long $7.00, 5 vgs de long $11.00. Coton à broder $2.00 et plus. Etampage sur le matériel du client, 3 vgs de long $1.50, 5 vgs de long $2.00 avec bouts étampés.

Abonnez--vous à notre revue de musique et de broderie, seulement 12c par an. Circulaire de draps 5c, circulaire de nappes 5c, circulaire de baptême 5c, circulaire religieuse 5c.

Tous nos clients du Québec sont priés de joindre aux montants indiqués les 2% de taxe provinciale exigés par la loi.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 29 MAI 1942

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom .....

Adresse .....

.....

A nos prêtres

à mes amis P.-L. L. J.-B. V.

Après la gloire de la Résurrection du Christ et ses apparitions lumineuses à ceux qui l'aimaient, Il est monté au ciel, nous laissant la certitude qu'Il serait avec nous jusqu'à la consommation des siècles.

Et Il nous a donné ses prêtres, cadeau royal.

L'admirable prêtre qu'est l'abbé Tellier de Poncheville parlait jadis "de la place du prêtre dans nos vies". Savons-nous combien elle est grande, et quelle infinie reconnaissance nous leur devons?

Chaque matin,le prêtre,en disant la messe, renouvelle sur l'autel le sacrifice du Calvaire. Il nous distribue la communion, il écoute les confessions et donne l'absolution.

Dans tous nos problèmes, il est là; chaque fois que nous avons besoin d'un avis, d'un conseil d'une aide morale, il est là.

Dans les joies, les maladies, les deuils, il vient à nous.

Oh! la douceur, le réconfort d'avoir des prêtres amis, qui nous connaissent, avec nos défauts et nos qualités, qui sont indulgents, qui savent encourager, qui savent écouter.

Il y a une charité immense, à écouter...

Et puis, ils savent comprendre mieux que nous les desseins de Dieu. Le Saint-Esprit les aide à reconstruire, à purifier. Il y a une charité infinie à redresser, à réparer...

Lorsque le manque de compréhension, une trop grande sévérité, une intransigence aveugle ont effrayé ou désespéré une âme, il faut tant de douceur, de clairvoyance pour éclairer, pour consoler.

Jésus n'a pas condamné la femme adultère, il a demandé à boire à la Samaritaine du puits de Jacob, il a accepté le repentir et l'amour de Marie-Magdeleine, alors que ses apôtres se scandalisaient.

Est-il dans l'histoire des âmes un pécheur qui ait gagné plus vite le Paradis que le bon Larron, par son acte d'humilité profonde et de si grande contrition?

Le prêtre semble parfois porter sur ses épaules tout le poids des péchés du monde.

Mais lui, qui connait les âmes, qui entend, qui absout, voit aussi "une terre nouvelle", le souffle du Saint-Esprit qui vient régénérer le monde, les prières sans fin qui montent vers le ciel. Il voit la lumière qui luit à l'horizon, il distribue la miséricorde, il pratique la charité, il voit la clarté de Dieu!

Le prêtre est le trait d'union entre les hommes et Dieu. Il vient dans nos maisons comme une bénédiction, comme une pensée de Dieu, qui se souvient de nous.

Heureuses sont les familles qui ont des prêtres amis. Les maisons où il ne vient pas de prêtres sont tristes, il y règne un vide que rien ne peut combler.

Heureux entre tous sont les parents qui ont des fils prêtres.

Ouvrons nos foyers tout grands aux prêtres, à ceux qui n'ont plus de parents, à ceux qui sont étrangers. Donnons-leur l'illusion d'avoir encore une maison toujours ouverte, une famille toujours accueillante.

Jésus, aux temps évangéliques, allait se reposer dans la maison de Béthanie, chez ses amis. Il a pleuré la mort de Lazare et l'a ressuscité pour manifester sa puissance.

La vie des prêtres est faite de sacrifices, d'abnégation.

Donnons-leur l'amitié, la confiance, la compréhension, témoignages de la reconnaissance infinie que nous leur devons.

Merci à toi, Seigneur, pour tes fils de prédilection, pour les prêtres de Dieu.

Rendre le moindre service à un prêtre, c'est servir Dieu.

Prions pour les pays qui n'ont pas assez de prêtres, pour les pays tragiques qui n'en ont plus, pour les familles qui n'en connaissent pas.

Prions Dieu afin qu'Il bénisse ses prêtres, qu'Il leur rende au centuple le bien qu'ils nous font et qu'Il les garde dans sa Paix et Sa Lumière.

Madeleine THIBAUDEAU

VILLE-MARIE

Une île déserte brave le Saint-Laurent,
La solitude règne et la rend solennelle.
Un soir, doux soir de mai, un petit bâtiment
Que guide un grand projet vogue joyeux vers elle.

Cet humble trois mâts porte le commencement
D'une sainte mission qui sera éternelle.
La nuit se passe à bord; mais le matin gaîment
Tout le monde atterrit, bâtit une chapelle.

Dans ce coin sauvage, de paix et de grandeur,
Monte un hymne d'amour, de joie et de bonheur,
C'est la sainte messe... l'acte premier de vie.

Avant d'être un pays, cette île est un autel
Et nous pouvons tous la regarder comme tel.
Elle est privilégiée et c'est... Ville-Marie!

Claire BOIVIN

Camp "Le Grillon" pour les enfants infirmes

Dirigé par les dames de l'"Association catholique de l'Aide aux Infirmes"

Les parents désirant que leur enfant infirme, garçon ou fille, fasse un séjour au camp "Le Grillon" cet été, sont priés de s'adresser pour l'admission au bureau de l'oeuvre, 4347, rue Saint-Denis, (près de la rue Marie-Anne), téléphone HA. 1786.

Le bureau est ouvert tous les jours de la semaine, de 9 heures à midi et de 1 h. 30 à 5 heures; le samedi, de 9 heures à midi.

Le dimanche qui précède l'ouverture du camp, dimanche le 21 juin 1942, de 2 heures à 5 heures, la visite du "Grillon" est permise. Ce jour-là, les parents et les amis des enfants y sont les bienvenus.

Pendant le séjour des enfants au camp, les visites des parents et autres personnes étrangères sont défendues, vu le nombre considérable de pensionnaires reçus au "Grillon". Dans certains cas spéciaux, sérieux et urgents, quelques exceptions peuvent être consenties.

Le camp "Le Grillon", fondé et dirigé par le dames de l'Association catholique de l'aide aux infirmes, est situé dans l'île Saint-Bernard, à Châteauguay. Il existe depuis douze ans en faveur des enfants infirmes nécessiteux.

Régie interne: Révérendes Soeurs de la Charité de Montréal (Soeurs Grises).

Affilié, pour son maintien, depuis 1932, à la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Les activités féminines

A Villa-Maria

On est prié de noter que le conventum annuel des élèves de Villa-Maria est remis au mardi 9 juin, à 2 h. 30, au lieu d'avoir lieu le premier mardi du mois; ceci à la demande de la Révde Mère Sainte-Agnès, sup.

On fera de cette réunion une fête toute spéciale à l'occasion du jubilé d'or de Mère supérieure. Les anciennes élèves sont tout particulièrement et cordialement invitées à y participer.

Le programme du conventum même sera celui des années précédentes: réception à la grande salle; salut du T. Saint-Sacrement; thé servi sur les terrasses.

Pour toute information, communiquer avec la secrétaire, Mlle Reine Gagné, EL. 1036.

Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes françaises

Pèlerinage au vénérable sanctuaire de Notre-Dame de Bonsecours, dimanche prochain, le 31 mai, sous la direction spirituelle du R. P. F. Bérubé, S.S.S. La messe, à 8 h., sera suivie d'un petit déjeuner et de la visite du vieux Montréal. Cordiale invitation aux membres des Cercles et à leurs amies.

"Paysana" de mai

Paysana de mai présente d'abord en couverture la robe troisième centenaire, mode Ville-Marie 1942, et s'ouvre sur un poème en prose chantant le printemps et la vie nouvelle: *Magnificat*, de Françoise Gaudet-Smet. Par le soin de Mlle Marie-Claire Daveluy, *les premières dames de la cité* continuent d'être à l'honneur, tandis que Laurette Cotnoir-Capponi, au fil de la mode, présente un beau documentaire sur le problème de l'habillement, des tissus et des styles.

Une entrevue avec Mlle Florine Phaneuf, artiste de l'aiguille et des ciseaux, la biographie de Mère Gamelin, fondatrice des Soeurs de la Providence, la *lettre aux paysannes*, de Claude-Henri Grignon, d'intéressants détails sur la *culture du glaïeul*, sur *l'élevage du lapin*, sur le *jardin potager*.

Les conseils toujours pratiques du médecin de *Paysana*, Mme Dr Comtois-Chauveau, les patrons, les conseils de beauté.

Paysana, 10 sous, l'abonnement un dollar par année, à case postale 25, Montréal, ou au Service de Librairie du *Devoir*.

Les instituteurs laïques de Joliette se réunissent

Joliette, 29 (D.N.C.) — Le personnel laïque enseignant du diocèse de Joliette tenait, récemment, une réunion.

Il y eut séance des cercles d'études puis séance plénière, suivie d'un programme de chants jocistes par un groupe d'institutrices du Christ-Roi.

Le principal conférencier a été M. le chanoine W. Caillé, directeur diocésain de l'action catholique, qui a traité de l'A. C. M. le principal et MM. les inspecteurs prirent tour à tour la parole. Il y eut débat autour de questions importantes relatives à l'enseignement.

Outre M. le chanoine Caillé, on remarquait à cette réunion qui groupait une centaine de membres, M. le chanoine Irénée Gervais, principal de l'Ecole normale de Joliette et aumônier de l'association des instituteurs laïques, Mlle J.-Berthe Denis, présidente, MM. les inspecteurs A. Froment, A. Ricard et autres.

RECETTES

pour épargner le sucre

SAUCE AU SIROP D'ERABLE

(Pour la crème glacée ou les poudings).

1 tasse de sirop d'érable,

1 c. à thé de farine,

1 c. à thé de beurre.

Faites fondres le beurre, ajoutez la farine, faites cuire jusqu'à ce que ce soit écumeux, ajoutez lentement le sirop et faites bouillir pendant une minute. Servez chaud ou froid.

Employez 1-4 de tasse de sirop d'érable pour remplacer le sucre granulé dans la tarte aux pommes — elle aura un goût entièrement nouveau.

COMPOTE DE RHUBARBE

6 tasses de rhubarbe (lavée et coupée en morceaux de 1 pouce),
1-4 tasse d'eau,
3-4 tasse de sucre ou
1-3 tasse de sucre et
1-2 tasse de sirop de maïs.

Laver la rhubarbe et coupez-la en dés, mais ne l'épluchez pas. Mettez-la dans une casserole avec de l'eau et faites cuire sur feu bas jusqu'à ce qu'elle soit tendre. On peut, si on le désire, faire cuire la rhubarbe au bain-marie, sans eau. Lorsqu'elle est cuite, enlevez du feu, ajoutez du sucre, remettez le couvercle et laissez reposer jusqu'à ce qu'elle soit froide. Il faut moins de sucre si on ajoute après que la rhubarbe est cuite. Le sirop de maïs ou le miel peuvent remplacer le sucre en quantités égales.

Il est à noter que les différentes variétés de rhubarbe n'ont pas toutes la même acidité. Il s'ensuit donc que les proportions indiquées ne sont qu'approximatives. Une bonne règle générale est d'employer 2 c. à soupe de sucre pour chaque tasse de rhubarbe crue coupée en dés.

MOUSSE A LA RHUBARBE

2 tasses de rhubarbe coupée en dés,
1-2 tasse d'eau,
1 c. à soupe de fécule de maïs,
1-3 à 1-2 tasse de sucre granulé,
1 c. à thé de vanille,
2 blancs d'eaufs battus en neige ferme.

Faites cuire la rhubarbe dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit tendre puis ajoutez le sucre et la fécule de maïs mélangés ensemble. Faites cuire jusqu'à ce que tout goût de crue ait disparu. Laissez refroidir. Incorporez les blancs d'oeufs battus en neige ferme et la vanille. Laissez refroidir et servez avec une sauce crémeuse, faite avec les jaunes d'oeufs.

EATON

Chemises blanches

Col tenant rigide "Rubenized". Ceux qui aiment du broadcloth de coton fin, également bon pour le bureau et le sport, devraient venir de bonne heure. Qualité de la confection et coupe sont aussi bonnes. Col tenant qui résistera à la chaleur. Manches: 33, 34 et 35. Encolures : 14 à 16½.

Prix EATON

1.98

Articles pour hommes, au rez-de-chaussée

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Bons mots

LES TEMPS DIFFICILES

Elève du Plantard, dites-moi quel était l'idéal des soldats de la Révolution, qui n'avaient même pas de souliers?

— Leur idéal... Ben... Des tickets de chaussures?..

L'HABITUDE DE COMMANDER

— Vous voilà enfin!.. Vous n'auriez pas pu être là plus tôt?

— Pas de ma faute, mon capitaine, j'habite à cinq kilomètres du lieu de l'incendie!

— Bon. En tout cas, tâchez de déménager et d'aller habiter plus près du prochain!

MENDICITE ABUSIVE

— Vous n'auriez pas une vieille paire de chaussures à me donner, ma bonne dame?

— Mais vous n'avez pas besoin de vieilles chaussures, vous en avez déjà!

AIDEZ LE CANADA À ÊTRE DISPOS

LES ECLAIREURS MANGENT POUR "ÊTRE DISPOS"

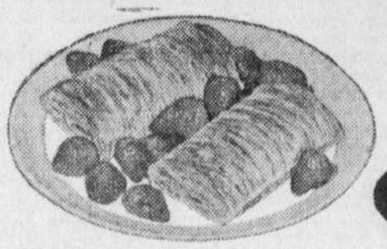

Voyez à ce que vos enfants commencent bien la journée, en leur servant un déjeuner qui comprend les éléments nutritifs et l'énergie qu'assure le Nabisco Shredded Wheat. C'est du *blé complet 100%*, dans lequel tout le son, le germe de blé et les sels minéraux ont été conservés. Pour voir tout le monde sourire à table, servez du Nabisco Shredded Wheat avec du lait et des fraises fraîches!

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. Niagara Falls, Canada

NABISCO SHREDDED WHEAT

Feuilleton du "Devoir" :

LE RÊVE D'ANTOINETTE

Par EVELINE LE MAIRE

52. (Suite)

XXVII

M. le curé de Montreil semblait rajeunir. Au dernier catéchisme, les plus désespérants de ses catéchumènes avaient sur sur le bout du doigt les commandements de Dieu, et pour comble de ravissement, lui avaient donné une explication fort acceptable du symbole des Apôtres.

Antoinette et Béatrix, tout heureuses des succès de leurs protégés, redoublèrent de zèle. Entre les giboulées de printemps, le mignon jardin du Cottage devint le rendez-vous quotidien des enfants pauvres du pays. Antoinette y venait chaque jour, apportant à cette œuvre toute son ardeur généreuse, et chaque jour, aussi, le lien d'amitié se faisait plus fort entre elle et la marquise Palverini.

Toutes ses visites étaient accueillies avec joie. Olivier lui-même se plaisait à entendre son babillage, parfois enfantin, qu'éclairaient d'une vive lueur son intelligence et sa bonté. Elle aimait à parler des choses entrevues qui jadis l'attiraient, de la vie parisienne, surtout des gens célèbres, désirant savoir d'eux ce que le public ignore.

—A quoi bon tout cela? disait l'artiste, aimez-vous tant les déceptions? L'homme intime est trop souvent le triste revers de l'homme connu. Ne regardons pas les médailles du côté pile.

Pourtant, il la tenait au courant des menus événements du tourbillon parisien, tandis que Béatrix indulgente les écoutait "potiner" en tricotant les petits bas et les petits jupons qui devaient combler d'aise tant de pauvres mamans.

—Vous savez que Jean Renoir va se marier? dit-il un jour.

—Jean Renoir, l'auteur de *Madame Gilquin* et des *Reflets de Provence*? Mais quel âge a-t-il?

—Il est très jeune, à peine trente ans.

—Et déjà célèbre! Que sa femme sera heureuse! Quelle est cette mortelle chérie de la fortune?

—Une jeune fille très riche, très jolie, très charmante et très éprise.

—Naturellement. Beaucoup voudraient bien être cette demoiselle-là!

—Vous, par exemple.

—Je ne dis pas non.

—Mais pourquoi cela, mon Dieu?

—Parce que ce doit être exquis d'être la femme d'un homme ainsi possédé d'idéal, et doué d'un tel talent. A côté de ces unions, tous les autres mariages me semblent misérables.

—Vous exagérez.

—Non, c'est mon avis absolu.

—Alors, mademoiselle Antoinette, sous peine de traîner une existence infortunée, il vous faut épouser un homme célèbre.

—Célèbre ou digne de l'être.

—Vous rendez hommage à la vertu malheureuse, c'est beau.

—Mais, faute de rencontrer ce que je veux, il est probable que je ne me marierai pas.

—Ce serait bien triste. Il vaut mieux tâcher de découvrir votre grand homme. Nous en connaissons un petit choix; venez nous voir l'hiver prochain à Paris, nous vous les montrerons.

— Et je pourrai choisir? interrogea-t-elle amusée.

— Certainement. Mademoiselle Antoinette, c'est entendu, nous voulons vous marier. Il y en a trois surtout, continua Olivier levant les yeux au plafond et comptant sur ses doigts, oh! mais trois charmants: un poète, genre Lamartine, en plus nouveau, très nouveau même; un peintre, mon genre, en mieux; un musicien, genre Chopin, en plus triste. L'ennui, c'est qu'il y a égalité d'avantages et que le choix sera très embarrassant.

— Ne vous tourmentez pas si tôt, déclara la jeune fille en riant; d'ici là l'égalité actuelle peut subir quelque trouble qui arrangera tout pour le mieux. Chère Béatrix, je vous dis à demain. Tante Virginie doit m'attendre, c'est presque l'heure de son dîner.

Dans l'allée encadrée de pivoines et de jacinthes, sous un lilas en fleurs, Antoinette croisa un jeune homme qui, sans la regarder salua. Elle eut à peine le temps de voir son visage mince et grave.

— Je ne connais pas ce monsieur, pensa-t-elle en s'éloignant. Qui peut-il être?

. . . . . .

Quand elle revint au Cottage le lendemain, Béatrix l'attendait sur le pas de la porte.

— Venez vite, ma chérie, tous nos bambins sont là. La petite Félicie est superbe avec le beau tablier rose que vous lui avez confectionné, et surtout elle est si contente!

Les deux jeunes femmes eurent bien vite rejoint leur gentil troupeau, la leçon, patiemment et clairement expliquée, fut suivie d'une abondante distribution de tartines de confitures, et l'heure de douce intimité sonna, comme la veille, dans le jour un peu pâli d'une fin d'après-midi de main.

Il faisait beau, Olivier n'était pas là. Elle s'attardèrent toutes deux sous le grand platane roi du joli jardin.

— Dites-moi, Béatrix, quel est donc ce monsieur qui entrait chez vous, hier, comme je sortais?

— Vous l'avez rencontré? Je m'en doutais. C'est un ami d'Olivier.

— Un ami de M. Palverini à Montreil? Je croyais qu'il ne connaissait personne ici?

— Pensez-vous, ma chère, que l'idée d'une villégiature en ce pays soit notre propriété exclusive? Les bois et les vallons du voisinage regorgent d'artistes, sans compter les amateurs de belle nature et les touristes. Il y en a deux tout à fait installés au "Coq-d'Argent", paraît-il: un jeune Normand que je ne connais pas, et Vaudrecourt.

— Vaudrecourt? il a au moins cent ans!

— Pas tout à fait, seulement quatre-vingt-deux, ce qui ne l'empêche pas de peindre des choses délicieuses.

— Et ce monsieur que j'ai aperçu hier, est-il aussi artiste?

— Oui, élève et ami de mon mari.

— Je lui souhaite de marcher sur les traces de son illustre maître. Vous ne m'en aviez pas parlé.

— Nous l'avons rencontré par hasard, tout à fait par hasard. Il est venu nous faire visite hier, et nous espérons bien le voir très souvent cet été.

— Ah! et... (Antoinette hésita un peu) est-il un peintre connu? comment s'appelle-t-il?

—Il s'appelle... Bernard Valin, cela ne vous dit rien?

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

A l'Université de Montréal

Elèves qui ont remporté les principaux ou les plus nombreux prix

Dans le palmarès de l'année académique de l'Université de Montréal que le *Devoir* publiera demain, on trouvera les noms des étudiants qui ont obtenu des prix en raison de leur succès et de leur conduite.

Extraits de cette liste, voici quelques noms d'étudiants qui ont remporté les principaux ou les plus nombreux prix:

Jean-Paul Bonin, Faculté de droit, vient en tête: il a obtenu sa licence avec très grande distinction ainsi que cinq prix et deux médailles: médaille de S. E. le gouverneur général du Canada; médaille de S. H. le gouverneur de la province; prix du Barreau de Montréal; prix Jetté-Campbell; prix Larue; prix de la Chambre des notaires; prix du Barreau de Richelieu, section Richelieu.

A la Faculté de théologie, l'abbé Frederick Wilson a obtenu sa licence avec grande distinction.

En chirurgie dentaire, MM. Guy LeFrançois et Gaétan Cyr ont remporté leur doctorat avec très grande distinction.

Philodore Choquette a été fait docteur avec très grande distinction en médecine vétérinaire. A lui reviennent la médaille d'argent de S. H. le gouverneur de la province et le prix de la Banque d'Epargne.

Henri LeFrançois, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, cumule dans la section comptable le prix de l'Ecole des Hautes Etudes, le prix du président de la Chambre de commerce, le prix Georges Gonthier et le prix Hector Langevin avec sa licence avec grande distinction. A la même école, dans la section des affaires, Fernand Leblanc ajoute à sa licence avec grande distinction, les distinctions suivantes: prix Webster, prix de l'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes, prix Gérard Parizeau, prix de l'Alliance Nationale, prix Favreau-Vézina et prix de la Dominion Life Assurance Company.

Marcel Breton, de l'Ecole d'Optométrie, ajoute à son baccalauréat avec très grande distinction le prix d'Excellence, la médaille de S. H. le gouverneur de la province, un prix du Laboratoire Consolidated, le prix Alfred Mignot, le prix du Laboratoire Central et une bourse spéciale créée par M. de Meslé.

Thérèse Demers, du Conservatoire national de Musique, a obtenu sa licence avec très grande distinction.

Nombre d'autres étudiants et élèves ont mérité et obtenu des honneurs académiques recherchés. On trouvera leurs noms dans la liste détaillée de demain qui ne comprendra cependant pas les résultats des Facultés de médecine et des sciences ni ceux de l'Ecole Polytechnique.

Inspections militaires

Les inspections périodiques des unités au camp, à Farnham ainsi qu'au centre d'instruction militaire de Farnham, auront lieu à partir de lundi prochain, le premier juin, alors que le major général T.-L. Tremblay, accompagné du brigadier général E. de B. Panet, commandant du district militaire No 4, visitera en premier lieu le centre d'instruction militaire de Farnham. Mardi le 2 juin, il visitera le second bataillon des Black Watch tout récemment mobilisé et qui est caserné pour le moment à Westmount.

Mercredi, le 3 juin, l'inspecteur général de l'armée canadienne pour l'est du Canada se rendra à l'école d'administration de l'armée à Ste-Marguerite du lac Masson, jeudi le 4 juin, il visitera le centre d'instruction militaire temporaire No 3 à St-Jean, Québec, et vendredi le 5 juin, le régiment de Châteauguay (Mit.) tout récemment mobilisé et qui procède actuellement à son entraînement au camp d'été de Farnham.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 31 MAI

Sainte Trinité, double 1 cl. (blanc). On reprend l'Asperges. Messe: Benedicta, avec Gl. et Cd.; 2e or. du dim. I seulement; préface de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II Vêpres, mém. de sainte Jeanne d'Arc V. (I Vp.: ant. propre Haec est Joanna, V. Meritis) et du dim. I seulement. — Antienne finale à la sainte Vierge, d'ici à l'Avent: Salve Regina (aux Saluts, 1er V. Ora pro nobis).

AU PRONE

On lit le Rituel de la Trinité et l'on fait la rénovation des promesses du baptême R. 84;

On annonce:

La Fête-Dieu, jeudi prochain, R. 86; dont solennité dimanche: on annonce la procession du S. Sacrement et l'on demande aux fidèles de s'y bien préparer; on indique les rues et les chemins par où la procession passera, on avertit les congréganistes d'y assister avec leur insigne et leur bannière; les enfants qui ont fait pendant l'année ou qui font aujourd'hui leur profession de foi, y assisteront avec piété. On demande au peuple de prendre part aux chants et aux cantiques.

On annonce les Saluts qui, pendant l'Oct. du S. Sacrement, auront lieu tous les jours, avec l'Ostensoir.

[Aujourd'hui, dans les diocèses de Montréal, de Joliette et de Saint-Jean de Québec, collecte pour le Denier de saint Pierre.]

Messe pour Louis Francoeur, lundi

Une messe de requiem pour le repos de l'âme de Louis Francoeur sera chantée lundi, le 1er juin, jour anniversaire de sa mort, en l'église Saint-Jacques, à 8 h. 30.

AuSAGUENAY
à bord du
"RICHELIEU"
Avec la chorale
St-Nicolas d'Ahuntsic
de Montréal
VENDREDI 26 JUIN 6 P.M.
● Escales à la Malbaie, à Tadoussac, et au Cap-de-la-Madeleine — Trajet de jour de Québec à Montréal — Retour le soir du 28 juin.
● Cabines à 2 lits: par personne
— Ordinaire... $25 et $27.50
— Lit double et baignoire..... $35.00
— Lits jumeaux et baignoire..... $37.50
Tous repas à bord compris.
En plus taxe de 10% dans tous les cas.
Se hâter: Billets limités.
LE DEVOIR-VOYAGES
430, NOTRE-DAME EST
Tél. BElair 3361 - MONTREAL

Baccalauréat français

Six jeunes Français et Françaises de Montréal ont passé avec succès les examens du baccalauréat français dont la direction avait été confiée à M. l'abbé Amable Lemaine, directeur du Collège Stanislas. Les séances ont eu lieu comme les années passées à l'Université de Montréal. En voici les résultats:

Baccalauréat de rhétorique: Mlle Geneviève Lechevalier, avec mention assez bien, et Mlle Jacqueline Colombain.

Baccalauréat de philosophie-mathématiques, section de philosophie: Mlle Marie-Thérèse Chenivesse; section de mathématiques: M. Pierre Roux, avec mention assez bien, et MM. Guy Lhomme et Emile Chenivesse.

Les examens ont duré trois jours: deux jours pour l'écrit et un jour pour l'oral. Ils se sont terminés hier soir.

Il court encore

Willie Cerniuk alias Shernuck, 30 ans, que la police avait repris en fin de semaine après l'avoir recherché depuis longtemps, s'est échappé de nouveau hier après-midi au moment où il allait comparaître en Correctionnelle. Ce prévenu après avoir fourni de gros cautionnements, disparut deux fois pour être finalement appréhendé récemment par la Sûreté provinciale. On l'avait conduit aux quartiers généraux de la Sûreté, à Montréal, pour l'envoyer ensuite à Hull, mardi, où l'inculpé accusé de vol avec effraction ne s'est pas présenté aux Assises le jour qu'on lui avait assigné. Il comparut mercredi devant le juge Lajoie, il aurait plaidé non culpabilité et son enquête préliminaire fut fixée au 6 juin. Dans l'intervalle il était réclamé à Montréal.

Peu avant trois heures et trente hier après-midi un officier de la prison commune du district de Montréal escortait Cerniuk dans les corridors du nouveau palais de justice de la rue Notre-Dame pour le conduire devant le juge Perrault. Profitant d'un moment d'inattention de son gardien Cerniuk enfila dans un escalier tournant qui conduit à la rue St-Gabriel et il... court encore.

Elections au congrès des maires

Ottawa, 29 (C.P.) — Le maire Stanley Lewis, d'Ottawa, a été réélu hier président de la Fédération des maires du Canada, à l'issue du congrès de cette organisation.

Les maires Cornett, de Vancouver, Queen, de Winnipeg, et Donovan, de Halifax, ont été réélus vice-présidents. Le maire Raynault, de Montréal, a été élu trésorier honoraire, et le maire Conboy, de Toronto, trésorier.

On a nommé un comité composé de plusieurs maires qui ont rencontré ce matin les membres du cabinet fédéral au bureau du premier ministre.

Avec les autres pays d'Amérique

Ottawa, 29. — M. le sénateur L.-M. Gouin a donné avis au Sénat de la motion ci-dessous:

"Que le Comité permanent des Relations extérieures soit chargé de poursuivre une enquête sur les meilleurs moyens de promouvoir la coopération dans le domaine des relations économiques, légales, sociales et culturelles entre le Dominion du Canada et les autres nations du continent américain et de faire rapport du résultat de cette enquête au Sénat, et que ledit comité ait le pouvoir d'assigner des personnes et de demander la production de documents et dossiers devant lui".

Cette motion sera débattue le 9 juin prochain. Elle amorcera un débat sur l'urgence pour le Canada de lier des relations plus étroites avec les pays de l'Amérique latine en particulier. L'heure paraît favorable à de nouvelles prises de contact de ce côté.

Navires japonais détruits

Washington, 29 (A.P.) — Le département de la marine des Etats-Unis a annoncé hier que des sous-marins américains opérant dans l'ouest du Pacifique ont coulé deux navires japonais, en ont probablement détruit un troisième et en ont avarié un quatrième. Le navire avarié était un croiseur lourd. Cela porte à 44 le nombre des navires japonais coulés ou avariés par des sous-marins américains.

Le partage des forces hydrauliques de la rivière Outaouais entre les provinces d'Ontario et de Québec

Ontario recevra les chutes situées sur le haut de la rivière, et Québec, celles de la section inférieure

Les explications de M. Côté — Objections de M. Duplessis

Québec, 29 (D.N.C.) — La Chambre a commencé hier après-midi l'étude des résolutions du bill qui autorise le gouvernement provincial à s'entendre avec le gouvernement ontarien pour partager les chutes hydrauliques de la rivière Outaouais qui sont actuellement propriété indivise des deux provinces.

M. Côté, ministre des Terres et forêts, explique qu'il y a entre la ville de Montréal et la rivière Témiscamingue, six chutes hydrauliques qui sont propriété indivise des provinces d'Ontario et de Québec. La province d'Ontario a besoin de nouvelles sources d'électricité et elle a demandé à la province de Québec s'il était possible d'en arriver à une entente pour développer ces pouvoirs hydrauliques au profit commun des deux provinces. Les ingénieurs des deux provinces ont étudié la question et, finalement, on a décidé d'attribuer entièrement à Ontario les chutes situées dans le haut de la rivière, et à Québec les chutes de la section inférieure, sauf la rivière Paquette qui reste divisée à raison de 50%. Dans ce dernier cas la raison est que la rivière Paquette ne prête qu'à la construction d'un réservoir et non d'une usine hydro-électrique.

Comme la province de Québec n'est pas prête à développer les pouvoirs qui lui sont ainsi exclusivement concédés, on a fait une entente pour le paiement de la plus-value qui s'accroîtra dans la valeur des terrains à exproprier.

Comme la grande chute de Carillon est située à 40 milles de Montréal, tandis que la chute des Joachims concédée à Ontario est à 260 milles de Montréal, il est clair, dit M. Côté, que l'entente profite aux deux provinces, quand on songe, par exemple, que pour amener à Montréal la partie du pouvoir qui appartient présentement à Québec, dans la chute des Joachims, il en coûterait $6,000,000 rien que pour les lignes de transmission. La chute des Joachims peut fournir 345,000 chevaux-vapeur, et celle de Carillon 361,000. Le coût d'exécution de chacune des entreprises serait d'environ $40,000,000.

M. Duplessis

Le chef de l'opposition est opposé au projet parce qu'il ne donne aucun avantage pour la province de Québec et compromet inutilement des droits importants.

Comme lors des séances précédentes, on a dit que le gouvernement de l'U. N. avait permis l'exportation de 100,000 c.v., M. Duplessis fait l'historique de la question. Il y a quelques années on avait décidé de développer le pouvoir hydro-électrique de la *Beauharnois* qui, au maximum, peut donner plus d'un million de chevaux-vapeur. La province de Québec, dans le temps, a consenti à en laisser exporter 250-000 c.v. en Ontario, sur lesquels elle retenait un droit de $1 le cheval-vapeur.

Plus tard, la province a décidé d'annuler le contrat que l'Hydro ontarienne avait passé avec la *Beauharnois*, la *Gatineau* et la *McLaren*. Il y eut alors contestations judiciaires, protestations, etc. Il en résultait des ennuis sérieux pour l'industrie électrique québécoise ainsi que pour le gouvernement provincial qui perdait $1 par cheval-vapeur.

Lorsque l'Union Nationale est arrivée au pouvoir, M. Duplessis a communiqué avec le premier ministre d'Ontario et lui a demandé de collaborer avec la province de Québec, car M. Duplessis estimait que l'union des deux vieilles provinces pour faire respecter leurs droits s'imposait dans l'intérêt même de l'unité et de la prospérité nationales. Le premier ministre d'Ontario partageait les mêmes sentiments et a bien voulu collaborer dans le même esprit. A la suite des démarches faites, un nouvel arrangement a été conclu qui donnait à notre province divers avantages: le gouvernement provincial recouvrait son droit de $1 par cheval-vapeur; la *Beauharnois* consentait une réduction annuelle de $425,000 sur l'électricité vendue à Montréal, réduction qui est allée à la petite industrie de la région; enfin Ontario s'est entendu avec Québec pour stabiliser l'industrie du papier qui subissait une crise grave par suite de l'accumulation de stocks par divers acheteurs qui menaçaient d'avilir les prix.

Le projet actuel consiste à vouloir aliéner une partie importante du domaine québécois. Le ministre admet que la province de Québec n'est pas prête à faire ses développements hydro-électriques et qu'au surplus elle n'en a pas besoin. Ontario a besoin d'électricité; M. Duplessis dit que la province doit consentir à aider Ontario, toujours, bien entendu, sur des bases raisonnables et dans l'intérêt de notre province, mais par contre, elle ne doit pas fournir aux autres le moyen de faire à notre province une concurrence ruineuse. Or il est d'autres moyens d'y arriver. Incidemment, M. Duplessis fait l'historique du développement de la Noranda, par la province, et des résultats précieux qu'il a donnés. Québec pourrait développer chez elle, et à bien meilleur marché, le pouvoir nécessaire dont Ontario a besoin, et à meilleur marché aussi pour la province d'Ontario. Ainsi, les intérêts des deux provinces y trouveraient leur compte et la province n'abandonnerait aucun de ses droits.

Fanatiques

M. Duplessis dit que la plus grande partie de la population ontarienne n'est pas fanatique, mais il se trouve malheureusement certain groupe de fanatiques qui défigurent le visage ontarien, et injustement. C'est ainsi qu'un fanatique réclamait récemment la suppression de l'enseignement du français dans la province d'Ontario. Ce matin même, l'*Evénement-Journal*, de Québec, rapportait la déclaration du grand maître de la grande loge orangiste de l'Ontario-Est, foyer de mesquinerie, de fanatisme et de désunion au payse. Je suis, dit M. Duplessis, contre tous les extrémistes, ceux de Québec comme ceux d'ailleurs, car l'unité nationale exige que les citoyens puissent vivre en paix. Et la meilleure façon d'y arriver est de respecter les droits ls uns des autres. Ce n'est pas le temps pour Ontario et Québec de soulever des luttes de races et de classes.

J.-W. Carson, le grand maître de la loge orangiste d'Ontario-Ouest, (M. Duplessis cite l'*Evénement-Journal*), s'est attaqué hier aux tentatives "persistantes" pour élever la langue française à un degré de parité avec la langue anglaise au Canada et il a déclaré que cela était contraire à l'esprit et à la lettre de l'A. A. B. N. Il a également protesté contre l'emploi d'annonceurs et d'artistes français à Radio-Canada. Finalement Carson a prié ses confrères de lutter contre l'influence des Canadiens français afin que le Canada ne passe pas "aux mains d'une force réactionnaire comme l'Eglise catholique romaine" et que le dominion conserve son caractère anglais et protestant".

Voilà, dit M. Duplessis, des perfidies contre lesquelles il faut protester.

M. Pierre-Emile Côté intervient alors et dit que cela ne se rapporte pas au bill en discussion.

M. Duplessis regrette que lorsqu'on réclame la paix et la justice, le ministre croie devoir intervenir pour qu'on parle d'autre chose. M. Duplessis dit qu'il est favorable à la collaboration sur des bases justes et équitables avec Ontario.

Contradiction

M. Duplessis. — L'an dernier, le gouvernement disait qu'on avait un pressant besoin d'électricité additionnelle. Cette année il prétend que nous n'en n'aurons pas besoin avant plusieurs années. Quelle contradiction. Si Ontario a réellement besoin d'électricité, qu'on lui en fournisse en développant le pouvoir de la Beauharnois. Il est plus avantageux d'obtenir de l'électricité en poursuivant le développement d'un pouvoir qui est déjà harnaché qu'en organisant un nouveau pouvoir.

M. Côté — Le chef de l'opposition sait-il qu'en développant comme il le suggère le pouvoir de la Beauharnois on assécherait le pouvoir des Cèdres et on serait forcé de produire du 25 cycles, pour l'Ontario, au lieu du 60 cycles, pour répondre aux besoins de Québec?

M. Duplessis — Je ne prétends pas être un expert, mais le bon sens a toujours ses droits. Quand un pouvoir est aux trois quarts développé, on doit s'en servir, surtout quand cela presse.

M. Côté produit ensuite des chiffres pour démontrer qu'en vertu de l'échange l'Ontario s'assurera 345,100 c.v. au débit ordinaire de six mois et Québec, 361,000 c.v. au débit ordinaire de six mois également.

Le chef de l'opposition soulève alors le côté légal de la question. Il déclare que par suite des travaux, des terrains seront inondés et qu'au rapide des Joachim, les citoyens de la province de Québec seront soumis aux lois de l'Ontario. M. Côté répond que le bill dit tout le contraire. Il précise que les intéressés devront se présenter devant le tribunal de la province du bâilleur. Or, le bâilleur, c'est la province de Québec.

Le Dr Camille Pouliot développe à son tour une remarque du chef de l'opposition et déclare qu'à l'occasion d'un marché de cette importance on devrait exiger de l'Ontario, au moins tacitement, que les droits des nôtres soient respectés. M. Duplessis ajoute qu'il serait en effet possible de faire cesser les agissements du pasteur Shields et d'un groupe de fanatiques du même acabit.

A une question du député de Gaspé-sud, M. Côté déclare que le développement projeté par l'Ontario ne sera pas terminé avant deux ans.

Le chef de l'opposition demande le vote sur la première lecture des résolutions et le résultat est de 40 contre 14, en faveur du gouvernement.

Ce M. Goldenberg

La Commission Montpetit

Québec, 28 (D.N.C.) — Ce matin, à l'Assemblée législative, sur la question des subsides, M. Duplessis a parlé de la Commission Montpetit qui a étudié une refonte du régime de taxation provinciale. Il rappelle que l'Union Nationale, plaçant une telle question au-dessus des intérêts de parti, y avait nommé bleus et rouges, en fonction uniquement de leur compétence, soit MM. Edouard Montpetit, Macdonald et Arthur Larue.

Or l'état des comptes publics, page 86, indique que l'on a remplacé M. Arthur Larue, comptable de la ville de Québec, par un M. H. E. Goldenberg, de Montréal, et qu'il est payé bien plus cher que le président.

M. Duplessis dit que c'est une injustice et une insulte à la ville de Québec, de remplacer M. Arthur Larue, par un M. Goldenberg, de Montréal.

M. Mathewson, trésorier provincial, répond que M. Goldenberg n'a jamais été nommé commissaire et ne remplace pas M. Larue (maintenant décédé). Celui-ci n'a pas encore été remplacé. La Commission a simplement chargé M. Goldenberg de faire un travail spécial.

M. Duplessis demande alors à M. Mathewson pourquoi l'état des comptes publics que son propre ministère a préparé mentionne M. Goldenberg comme commissaire.

M. Mathewson dit que le gouvernement de l'Union Nationale n'a pas été logique avec les représentations de la Commission, surtout dans la loi des taxes sur les corporations qui laissait discrétion au gouvernement de les diminuer ou de les augmenter. M. Duplessis répond que ce pouvoir a toujours existé et que, de plus, le gouvernement actuel a trouvé la chose si juste qu'il s'est bien gardé d'y toucher.

M. Maurice Hartt proteste qu'on s'en prend à M. Goldenberg à tort, que c'est un économiste des plus distingués qui a travaillé pour la province du Manitoba et le gouvernement fédéral, et qu'on l'attaque purement à cause de son nom.

M. Duplessis lit une lettre de M. Thomas Caron, de Saint-Cyprien. M. Caron note que les fils de cultivateurs sont appelés en service militaire en grand nombre, et qu'ils essaient de se faire exempter, mais sans réussir.

"L'herbe à taxe"

Incidemment, M. Caron note que l'été dernier, deux grosses automobiles chargées de fonctionnaires sont passées par Saint-Cyprien. Ils venaient détruire "l'herbe à poux" parce qu'elle est nuisible. M. Caron est d'avis qu'il vaudrait mieux commencer par détruire "l'herbe à taxe" qui fait bien plus de tort à la population.

M. Godbout dit que M. Caron est un excellent citoyen, mais bien bleu. L'"herbe à taxe" a été semée par l'Union Nationale en 1936, et elle a poussé depuis. Quant aux fils de cultivateurs on ne fait pas la distinction voulue, parce que le gouvernement appelle tout le monde. Le gouvernement ne peut savoir ce que celui qui s'est enregistré en 1940, fait actuellement. C'est pourquoi il le fait demander et que, s'il y a lieu il lui accorde une exemption. Ainsi donc tout le monde doit être appelé, afin qu'on sache ce qu'il fait présentement.

Avez-vous besoin de bons livres ?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Ordinations à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 29 (D. N. C.). — Cinq jeunes gens du diocèse de Saint-Hyacinthe seront élevés à la prêtrise, demain, 30 mai, par S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque-coadjuteur du diocèse. La cérémonie d'ordination se déroulera dans la chapelle du Séminaire de cette ville. Les ordinands sont MM. les abbés Onésime Beauregard, fils de M. Homère Beauregard, de Rougemont; Roger Bouvier, fils d'Alcide Bouvier, de Saint-Simon; André Côté, fils de M. Hermann Côté, de Saint-Césaire de Rouville; Paul Mongeau, fils de Mme Arthur Mongeau, Sorel; Clément Gendron, fils de M. A. Gendron, Saint-Hugues.

Un sixième ordinand, M. l'abbé Jean-Paul Boutin, dont les parents demeurent aujourd'hui à Montréal, sera ordonné le même jour, dans la métropole.

Au Séminaire, S. Exc. Mgr Douville conférera aussi les ordres suivants:

Au sous-diaconat: MM. André Beauregard, fils de M. Joseph Beauregard, d'Acton Vale; Benoit Collette, fils de M. Zéphir Collette, de Saint-Roch-sur-Richelieu; Robert Fontaine, fils de M. André Fontaine, Saint-Théodore d'Acton; Jean-Pierre Duhamel, fils de feu Oscar Duhamel, de Sorel;

Premiers ordres mineurs: MM. Jean-Marc Benoit, fils de M. Ernest Benoit, de Saint-Nazaire d'Acton; François Crépeau, fils de M. Léon Crépeau, de Sorel; Victor Désautels, fils de M. Armand Désautels, de Sainte-Rosalie; Isidore Descôteaux, fils de M. Ernest Descôteaux, de Saint-Hyacinthe; René Dufort, fils de M. Ophné Dufort, de Saint-Marc-sur-Richelieu; Louis-Joseph Fournier, fils de M. Louis-Joseph Fournier, Waterloo; Roger Saint-Sauveur, fils de M. Pierre Saint-Sauveur, de Saint-Hyacinthe.

Pour l'orphelinat d'Huberdeau

Québec, 29 — La Chambre a adopté hier le bill 69 intitulé "loi pour aider à la reconstruction de l'Orphelinat Notre-Dame-de-la-Merci d'Huberdeau".

Cette institution a été détruite par un incendie. Le bill autorise le gouvernement à garantir une émission de débentures de $500,000 pour la reconstruction de l'Orphelinat. Il y aura place pour 400 élèves dans le nouvel édifice. L'institution est dirigée par les Frères de Notre-Dame-de-la-Miséricorde.

L'opposition n'a pas formulé d'objection à ce bill. M. Duplessis a demandé, au contraire, que le gouvernement soit plus généreux et qu'il donne un certain montant au lieu de se contenter de garantir un emprunt.

Les emprunts des Commissions scolaires de Montréal

Québec, 29 —La Chambre a voté hier, en troisième lecture, après l'avoir étudié en comité plénier, le bill 68 concernant les emprunts des commissions scolaires de Montréal. Parce qu'un doute s'est élevé dans le passé, le bill dit catégoriquement que les commissions scolaires peuvent émettre des débentures pour une durée quelconque de pas moins d'un an. M. Duplessis déclare qu'au moment où la situation scolaire est intenable à Montréal, le gouvernement devrait faire autre chose que de permettre des emprunts. On se vante depuis trois ans de régler le problème des commissions scolaires et rien ne se fait, dit-il. D'ailleurs, le bill ne veut rien dire et n'ajoute rien aux pouvoirs des commissions scolaires.

Conférence de Mgr Léger au Collège de Montréal

Invité par la vénérable institution, à l'occasion du 175e anniversaire, l'éminent conférencier parle de Paul Claudel et de son oeuvre, montre les aspects divers de sa forte personnalité

A l'occasion du 175e anniversaire de sa fondation, le Collège de Montréal recevait, comme conférencier d'honneur, hier soir, dans sa salle de l'Ermitage, Mgr Paul-Emile Léger, P.D., vicaire général du diocèse de Valleyfield, bien connu des auditoires de Montréal, particulièrement de ceux qui suivent fidèlement la station quadragésimale à Notre-Dame.

La soirée comportait un programme artistique confié aux Petits Chanteurs à la Croix de Bois, d'Hochelaga, et dont le critique musical du *Devoir* donne un compte rendu, ailleurs, dans notre édition d'aujourd'hui.

M. Hormisdas Boudreau, P.S.S., supérieur du collège, présidait. Le conférencier a été présenté par M. l'abbé Marcel Lafortune et remercié par le R. P. Emile Legault, C. S.C.

* * *

Voici un résumé nécessairement succinct de la conférence de Mgr Léger:

Souvenirs personnels

Le conférencier évoque d'abord ses souvenirs personnels sur Claudel qu'il a vu, pour la première fois, au Séminaire de Montréal. L'écrivain était en route vers les Etats-Unis pour rejoindre son poste d'ambassadeur à Washington. En prenant congé de ses hôtes, le poète-ambassadeur demanda, les larmes aux yeux, aux jeunes séminaristes qui devaient être ordonnés prêtres quelques jours plus tard, de bien prier pour lui, "pauvre chrétien", à la célébration de leur première messe.

L'ambassadeur et le chrétien

On connaît Claudel davantage comme poète que comme ambassadeur. Pourtant son métier de poète et d'écrivain était tout à fait secondaire dans la vie intense que l'ambassadeur a dû mener, soit en Europe, soit en Chine, en Amérique et ailleurs; une heure par jour seulement était consacrée aux lettres.

Claudel devait étudier les affaires, il va étudier les affaires; chrétien, il étudie aussi la Bible. Partant pour la Chine, il apporte les deux *Sommes* de saint Thomas qu'il méditera chaque jour, comme il l'écrit lui-même: "Quand l'après-midi s'imprègne de cette brûlante douceur par laquelle le soir est précédé, semblable au sentiment de l'amour paternel, ayant purifié mon corps et mon esprit, je remonte à la chambre la plus haute. Et me saisissant d'un livre inépuisable, j'y poursuis l'étude de l'Etre, la distinction de la personne et de la substance". Les *Sommes* de saint Thomas et la prière sont les sources de Claudel. Il a laissé au Japon un souvenir impérissable et une influence marquée parmi la jeunesse étudiante.

Le père et l'ami

Deux aspects de sa personnalité si riche sont remarquables: le père et l'ami. Il ne faut pas se représenter ce poète comme le Moïse de Michel-Ange; Claudel est un homme tout simple, un bon père comme ceux dont il a si bien décrit le rôle dans ses oeuvres, particulièrement à la quatrième station de son Chemin de Croix. L'ami sera l'ami le plus doux que l'on puisse trouver. Il s'est forgé des amitiés par tout le monde et sa correspondance complète admirablement ses oeuvres. Jacques Rivière a été un de ses principaux correspondants. L'amitié chez cet homme au grand coeur devient une paternité. Il écrivait en pensant à tous ceux qui croyaient en lui, qui comptaient trouver en lui la lumière.

La conversion

A une enquête parisienne qui demandait un jour: "Pourquoi il fallait écrire?" Claudel répondit: "Il ne faut écrire ni pour le public ni pour les lettrés, mais pour la gloire de Dieu".

Le jour de sa conversion, qui fut un jour de Noël, alors qu'il était médiocrement intéressé à l'office religieux auquel il n'assistait que pour recueillir des impressions de dilettante, il écoutait le chant, debout "près du second pilier, à l'entrée du choeur", quand, à un moment, dans une minute fulgurante, il eut la certitude absolue de "l'éternelle jeunesse de Dieu!"

Mais cette minute qui éclaira brusquement son esprit ne le tira pas de son obscurité habituelle; il lui fallait maintenant découvrir ce qu'il avait entrevu et c'est à ce moment que le vers suivant se trouva sous sa plume:

Paul, il nous faut partir pour un [départ plus beau.

La foi, c'est un départ. Nos vies sont remplies de départs continuels et la paix ne se donne pas, c'est une conquête.

C'est de cette époque que Claudel rappelle "ces sombres après-midi d'hiver à Notre-Dame. Moi, tout seul, tout en bas, éclairant la face du grand Christ de bronze, avec un cierge de vingt-cinq centimes".

"Tous les hommes, continue-t-il, s'adressant à Dieu, étaient contre nous, et je ne répondais rien, la science, la raison...

"La foi seule était en moi et je vous regardais en silence comme un homme qui préfère son ami".

L'oeuvre

Après avoir comparé l'oeuvre de Claudel à une partition de musique, dont un prélude saisissant, une dissonance: la rencontre avec le péché, et le finale très doux de la conquête de la paix, le conférencier fait une analyse détaillée du cycle dramatique de Claudel qui débute avec *Tête d'Or*, pour sa poursuivre avec *La Ville*, *Violaine*, *Partage de Midi*, *Soulier de Satin*, etc., et présente d'intéressants parallèles entre les ambitions du poète lui-même et les rêves de ses personnages.

Simon Agnel veut conquérir le monde et désire l'unité du genre humain, cette unité perdue par Adam et Eve. Tous les conquérants, tous les empereurs d'hier et d'aujourd'hui ont voulu réunir les peuples pour les dominer. Ce désir de conquête du monde est légitime, à condition d'être la conquête du Christ-Roi. L'ambition du poète est infiniment plus grande que celle du conquérant; il veut être le témoin universel de toute la création; un poète, c'est un coeur gonflé de cités. Posséder tout à la fois, jouir de toutes les nuances, saisir toutes les harmonies, c'est le désir au fond de tous les coeurs. Adam connaissait toute chose, l'univers était présent à un seul de ses regards, c'était la science, c'était la joie d'Adam. A force de regarder l'univers, le poète doit voir dans les désordres les vestiges de paix et de l'ancien paradis. Les poètes sont conviés par Dieu à saisir l'harmonie du monde. La synthèse du poète n'est pas une oeuvre de mort, comme la science qui, au lieu de jeter le monde en Dieu, l'a jeté au néant. Dieu réclame du poète, tout, jusqu'à la moindre chose: le duvet porté par le vent, la rose qui s'entr'ouvre, la plus petite pensée échappée du coeur. Si le poète est l'inspecteur de la création, nous aux heures vulgaires, nous utilisons les choses en oubliant leur caractère de pureté, en oubliant de prendre conscience de leur existence. Il faut que les choses naissent en nous pour nous apporter vraiment leur message et nous apprendre leur langage. Si nous arrivions à mettre en nous cette puissance de conquête de l'univers, nous ferions jouer aux choses créées ce que Dieu a voulu qu'elles jouent, c'est-à-dire la symphonie de sa gloire éternelle.

Prix réduits sur les trains

A l'occasion de la fête du Roi, le 8 juin, les chemins de fer canadiens, par l'intermédiaire de M. C. P. Riddell, président de la *Canadian Passenger Association*, annoncent qu'ils consentiront des tarifs spéciaux pour voyager entre toutes les stations situées au Canada. Ces tarifs, qui s'appliqueront aux voitures de première et voitures dites *coach* permettront d'obtenir un billet d'aller et retour pour l'équivalent d'un billet simple, plus un quart pour le même trajet. Ils seront en vigueur pour l'aller, à compter de vendredi midi, 5 juin, jusqu'à 2.00 p.m., lundi, 8 juin; le retour devra s'effectuer avant minuit, mardi, le 9 juin.

Les billets vendus pour voyager en voitures de première classe seront aussi acceptés dans les wagons-salons moyennant paiement du supplément ordinaire pour occupation d'un siège ou d'une couchette dans ces wagons.

La longue durée de validité des billets à prix réduits permettra à nombre de gens de profiter de ce congé pour faire un voyage de repos ou d'agrément.

Avez-vous besoin de bons livres ?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Les membres du corps auxiliaire féminin de l'armée canadienne porteront bientôt le nouvel uniforme d'été de tissu léger et de couleur sable. Il a la même coupe que l'uniforme d'hiver: tunique ajustée et longue, jupe à laizes, chemise kakie et cravate brune; la casquette est en même étoffe que l'uniforme.

La loi électorale

Abolition de l'obligation pour le gouvernement de faire des élections dans les cinq mois d'une vacance à l'Assemblée législative

Québec, 29 (D.N.C.) — Au début de la séance du soir, M. Côté dépose tout d'abord sur la table du greffier le rapport préliminaire de la Commission d'enquête sur les prix des bois à pulpe vendus par les colons et les cultivateurs.

La Chambre commence ensuite l'étude des amendements apportés par le Conseil législatif à la loi électorale.

M. Duplessis

Le Conseil législatif, dit le chef de l'opposition, a apporté deux amendements à la loi électorale. Le premier est un article de concordance, relativement à la réduction du nombre d'électeurs dans chaque poll.

Le deuxième amendement fait douter de l'utilité du Conseil législatif. La loi électorale disait que lorsqu'il se produisait une vacance, le gouvernement devait tenir des élections dans les cinq mois qui suivaient l'avis. Le Conseil législatif a fait disparaître cette disposition. Nommé par le gouvernement et non élu par le peuple, je lui nie le droit d'intervenir pour saboter la loi électorale.

M. Duplessis rappelle que dans le passé des comtés étaient des mois et même des années, sans député et que l'Union Nationale a fait disparaître cette anomalie en fixant un délai de cinq mois. (En vertu de l'ancienne loi, lorsqu'un siège était vacant, le gouvernement était forcé de tenir des élections dans le délai de cinq mois qui suivait l'avis de vacance. On se rappelle que tout récemment, M. Antonio Barrette a donné un avis de vacance pour Arthabaska et l'Assomption, ce qui forçait le gouvernement à faire des élections au plus tard le 20 octobre.)

J'aime à croire, poursuit M. Duplessis, que le gouvernement n'est pas intervenu pour faire adopter cet amendement par le conseil. Ce eût été un manque de courage qui ne serait pas à son honneur. Un gouvernement qui a peur d'aller devant le peuple n'est pas un gouvernement démocrate. Même si le gouvernement avait peur d'aller devant le peuple, il n'a pas le droit de violer les droits du peuple. A l'heure actuelle, deux sièges sont vacants. Deux comtés importants, Arthabaska et l'Assomption, se trouvent sans représentant. Ils ont le droit d'être représentés. Nous avons donné un avis. Au-dessus des craintes du gouvernement, il y a les droits des contribuables. Les électeurs sont taxés. Ils ont le droit d'être représentés. Je demande au chef du gouvernement d'avoir le courage de faire face aux électeurs. Pour ma part, je m'oppose à l'amendement du Conseil législatif.

M. Godbout

Le Conseil législatif a apporté à la loi électorale un amendement qu'il lui était permis de faire. Il a fait disparaître l'obligation de tenir des élections dans un temps déterminé, après l'avis de vacance. Il a prouvé son utilité en agissant ainsi. Nous traversons une période très difficile. Nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir. Il se peut que des circonstances imprévues viennent créer une situation embarrassante, non pour le gouvernement, mais pour la tenue d'une élection. Cela ne veut pas dire que nous ne tiendrons pas d'élections dans Arthabaska et l'Assomption. Il est probable que nous en tiendrons avant l'expiration du délai que prévoyait l'ancienne loi. Nous sommes anxieux de conserver à la population n'était pas sérieux quand il a gatives. Je suis sûr, Monsieur le président, que nous ramènerons à vos côtés des députés libéraux, comme ce fut le cas au cours des dernières élections. Le chef de l'opposition n'était pas sérieux quandi il a parlé de craintes. Au cours des élections partielles, nous avons consulté les divers éléments de la population. Nous avons entendu l'opinion de tous les groupes et de toutes les races. Cette opinion a été unanime. Quand nous ferons d'autres élections, le résultat sera le même. S'il nous est arrivé des accidents, au cours d'élections partielles, tout le monde sait que c'est à cause de petites affaires locales. Nous considérons que ce sera pour nous un devoir, à moins de raisons très sérieuses et d'ordre public, de tenir des élections dans un délai raisonnable, même moins grand que celui que prévoyait l'ancienne loi. Mais nous devons aussi envisager la question telle qu'elle est dans tout le Canada. Je n'ai aucune raison de craindre de troubles sérieux. Notre population est calme et elle a prouvé son respect des lois. Cependant, nous ne pouvons prévoir ce qui arrivera dans six mois. Il est possible qu'à ce moment-là, il ne soit pas sage de déclencher des élections. C'est la seule raison pour laquelle nous sommes disposés à accepter cet amendement.

M. Paul Beaulieu, député de St-Jean-Napierville, fait remarquer que le chef de l'opposition dirigeait personnellement la lutte dans son comté et que c'est là la principale cause de sa victoire. Lors des dernières élections, le chef de l'opposition était malade.

M. Roméo Lorrain et M. Tancrède Labbé portent aussi la parole. On appelle ensuite les députés et les amendements sont votés par 26 contre 13.

MEXIQUE

Message de M. King

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Le télégramme suivant a été envoyé par le premier ministre du Canada au président du Mexique:

"Le gouvernement du Canada a appris avec une profonde satisfaction la décision de la république mexicaine de participer à la guerre contre les puissances de l'Axe. Le geste du Mexique donne un nouvel encouragement à toutes les nations unies. Il sera particulièrement agréable aux pays de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Centrale qui sont déjà associés sous les armes dans la tentative de contrecarrer les ambitions des nations coupables d'agression et de libérer le monde de la crainte de leur domination.

"Au service de la cause commune de la liberté, les liens d'amitié et de bonne entente qui unissent les trois grandes démocraties de l'Amérique du nord ne pourront que se raffermir".

"W. L. Mackenzie KINg."

Sept bills sanctionnés à Ottawa

Ottawa, 29. — M. le juge Thibaudeau Rinfret, représentant le gouverneur général, a donné la sanction royale à sept bills, hier, à la Chambre haute. Ce sont les suivants:

Loi abrogeant la loi d'inspection du pétrole et du naphte;

Loi ayant pour objet d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords avec les gouvernements des provinces du Canada concernant le délaissement par les provinces, pour la durée de la guerre, des domaines d'imposition sur le revenu personnel et sur les corporations;

Loi prévoyant le paiement de subventions supplémetnaires aux Provinces Maritimes;

Loi allouant à Sa Majesté la somme de $19,401,586.20 pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943;

Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les Chemins de fer nationaux;

Loi autorisant un contrat entre Sa Majesté le roi et la Corporation de la cité d'Ottawa;

Loi concernant les commissaires du havre de Toronto.

Vient de paraître

"Un glorieux passé"

(CINQUANTE ANS A NOMININGUE) — UN FORT JOLI VOLUME DE 440 PAGES

Ce livre contient des détails très intéressants sur notre beau Nord canadien et le travail parfois héroïque des pionniers. Il fait connaître en outre les débuts et l'oeuvre de l'Ecole Ménagère Régionale de Nominingue.

Le volume est en vente à la Librairie du *Devoir*, au prix de $1.50 au comptoir et de $1.65 par la poste.

Faculté de théologie

Soutenance de thèse

M. Clément Morin, P.S.S., présentera, devant cinq professeurs de la Faculté de théologie, une thèse en vue du doctorat en théologie. Il a choisi comme sujet de dissertation la *Sagesse surnaturelle*. La soutenance aura lieu au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, mardi le 2 juin, à trois heures de l'après-midi. Invitation respectueuse.

Pour la première fois au Canada

COUCOU

dans la célèbre série des albums du Père CASTOR

illustrations en plusieurs couleurs par ROJANKOVSKY texte de Lida

Ah! le gourmand petit Coucou! Comme il a faim. Ses parents adoptifs, papa et maman Mésange, ne peuvent satisfaire son appétit. C'est l'été. La vie est belle.

Mais le froid vient tôt. Les mésanges doivent partir. Coucou reste seul et personne ne lui apporte à manger. Il a peur, il est tout triste, il pleure.

Un petit garçon vient à passer. Il est charitable. Il voit Coucou et lui porte secours.

Coucou essaie ses ailes. Il vole. Vive la liberté!

L'auteur a su mettre dans ce récit, une finesse, un charme, une pointe d'émotion, qui en font un vrai régal. Les illustrations superbes de Rojankovsky sont en merveilleux accord avec le texte.

Un album sur papier fort (9 x 10¼) illustré en plusieurs couleurs.

Cadeau idéal pour enfants: $1.00 au comptoir; $1.10 par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

CONSCRIPTION

Lettre de M. Louis Saint-Laurent

Le ministre de la Justice, écrivant à l'Association libérale de Québec-Est, déclare: "la conscription pour service outre-mer n'est pas nécessaire dans le moment et ne le sera peut-être jamais"

Québec, 29 —M. P.-Edmond Trudel, président de l'Association libérale de Québec-Est, a fait la déclaration suivante:

"Lors d'une réunion de l'Association libérale de Québec-Est, une résolution adressée à M. Louis St-Laurent et donnée aux journaux ne traduisait pas exactement le sentiment des membres de l'Association; c'est par erreur que des paroles non conformes à notre décision y apparaissaient.

"Je profite de la circonstance pour dire que nous avons toujours eu confiance en notre ministre, M. Louis Saint-Laurent, et en notre premier ministre, M. King, et que cette confiance ne leur fera jamais défaut.

"Je vous transmets aussi une lettre pour publication, cette lettre étant la réponse de M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, à notre résolution."

* * *

Ottawa, le 19 mai 1942

"M. Maurice Hawey,
secrétaire,
"L'Association libérale de
Québec-Est,
"Cher Monsieur Hawey,

"Je vous accuse réception de votre lettre du 12 mai avec copie de la résolution de l'Association libérale de Québec-Est, adoptée le 11 mai.

"Je note votre protestation contre l'imposition de la conscription pour service outre-mer, et cela me fait voir que vous vous méprenez sur la portée véritable du bill présenté par le premier ministre. Il n'est nullement question pour le moment d'imposer la conscription pour service outre-mer et je suis sûr que le présent gouvernement n'y consentirait qu'en présence d'une nécessité absolue pour notre propre salut. Or, il reste aussi vrai que cela l'était pendant la campagne électorale et pendant la campagne du plébiscite, que la conscription pour service outre-mer n'est pas nécessaire dans le moment et ne le sera peut-être jamais.

"Quant à moi, ma conduite sera celle que j'ai indiquée au cours de ma campagne électorale, et je suis convaincu que les membres de votre association peuvent encore avoir entière confiance dans le canadianisme éprouvé et sincère du premier ministre. Je vous ai dit, pendant cette campagne, que je serai fidèle à M. King aussi longtemps qu'il sera fidèle à lui-même et à son passé; c'est bien ce que j'entends faire, et je ne doute pas que vos membres finiront par se rendre compte que c'est en agissant de la sorte que je servirai le mieux les intérêts véritables des nôtres.

"Moi, je suis ici, à Ottawa, où les choses se passent et j'en suis au courant. Vous, vous êtes à Québec où vous entendez toutes sortes de rumeurs plus ou moins fondées; pensez-vous vraiment que vous soyez mieux que moi en état de décider ce qui peut être dans notre meilleur intérêt? Je vous pose la question non pas à titre de reproche, mais pour vous inviter à y réfléchir sérieusement avant de donner de la publicité à d'autres décisions analogues, car ce n'est pas notre cause à nous qui peut profiter de cette publicité.

"Votre bien dévoué,
Louis SAINT-LAURENT"

Funérailles de M. P.-A. Bock

Une grande foule assistait aux funérailles de M. Pierre-A. Bock, voyageur à l'emploi de la maison Bock et Tétreau, marchands de bois en gros, mercredi matin, à l'église St-Vital, à Montréal-Nord. Le convoi funèbre quittait les salons funéraires Lorenzo Lebeau, boul. Crémazie, à 9 h., pour se rendre à l'angle du boul. Gouin et de la rue St-Vital, lieu de ralliement du cortège. Le service fut chanté à 9 h. 30. L'inhumation eut lieu à Papineauville où un libera fut chanté dès l'arrivée du corps de Montréal.

A l'église St-Vital, l'abbé L. A. Desjardins, curé de la paroisse de St-Clément de Viauville, fit la levée du corps. Le service fut chanté par le R. P. Jean Lajeunesse, O.M.I., beau-frère du défunt, assisté de l'abbé Arthur Lajeunesse, curé de Contrecoeur, oncle du défunt, comme diacre, et de l'abbé Gaétan Lajeunesse, vicaire à St-Eustache, beau-frère du défunt, comme sous-diacre.

Dans le chœur, avaient pris place l'abbé Arthur Payment, curé de la paroisse St-Vital, les RR PP. G.-E. Villeneuve, Charles Lajeunesse et Victorien Benoit, tous Oblats de Marie-Immaculée, les abbés Desjardins, J.-A. Gratton, curé de St-Nicolas d'Ahuntsic, J.-A. Rancours, vicaire à la paroisse de St-Remi de Napierville, J.-N. Lavoie, Fernand Fortier J.-P. Laurin, E. Trudeau, Léopold Bazinet, Gaétan Cadieux et Laurent Presseault, tous du séminaire de Ste-Thérèse, Lucien Gaudreau, vicaire à Ahuntsic, et Bernard Landry, vicaire de la paroisse St-Vital.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt, MM. Jean-Guy, Charles-André, Marcel et Gérald; ses frères, MM. Antonin, de Pascalis, Abitibi, et Conrad, de Montréal; ses demi-frères, MM. J. Séraphin, Jean-Baptiste et Jos.-Edouard Bock; son beau-frère, M. Jos. Roch, de St-André-Avellin; ses neveux, MM. Roland, Germain, Gilles, Paul et Yvon Bock.

Aux premiers rangs du cortège on notait MM. Yvon Mercille, P.-E. Paquette, Alcide Lauzon, le Dr Edouard Verdon, Ferréol Dubreuil, Lorenzo Bélanger, Robert de Montigny, J. E. Verdon, Edmour Perreault, Alcide Lalonde, Donatien Berthiaume, Jean-Louis Gauvin, G. Scheffer, H. D. Scott, de Salles Lajeunesse, O. Guérin, Joseph et Oscar Séguin, Albert Berthiaume, Christian Verdon, Paul Vermette, William Heil, S. Gariépy, Henri Lebeau, Marcel Primeau, Jacques Bélanger, Fernand Daigle, le Dr Pierre Bohémier, Louis-E. Dagenais, A. Tardif, J. A. Pélissier, Moïse Gobeil, J. C. Nadeau, D. Morin, C. Gagné, A. Tardif, R. Rocque, E. Filiatrault, le Dr Joseph Gervais, maire de Laval-des-Rapides, Benoit Laberge, I.C., Achille Bellemare, Eugène Themens, J. R. Bonhomme, J. A. Lalonde, Henri Guilbault, Me Raymond Noël, E. Sauvé, H. G. Kéroack, L. Rivet, François Godard, Harry Johnston, Léonard Adam, Gordon Grimshaw, Oscar Quesnel, le notaire François Cardinal, A. H. Langevin, Ernest Lauzon, J. R. Grégoire, J. Bohémier, F. H. Stearns, H. Steeken, O. Montplaisir, J. St-Germain, O. Malo, Cyrille Landry, F. Groulx, L. Daviault, M. A. Guindon, le Dr J. M. Gagnon, Adélard Hotte, Jean-Paul Cartier, Normand Langevin et une foule d'autres.

Mme Jos. Guay subit son procès à Jonquière

Chicoutimi, 29 (C. P.). — Le procès de Mme Joseph Guay, de Jonquière, accusée d'homicide involontaire à la suite de la mort de son mari, a commencé hier, aux Assises, devant le juge J.-A. Prévost. Guay est mort d'une hémorragie cérébrale causée par des blessures qu'il aurait reçues au cours d'une dispute avec sa femme.

Mort de M. l'abbé J.-A. Perreault

Le curé de Saint-Marc de Rosemont est décédé subitement, hier soir — Une belle carrière sacerdotale

La paroisse Saint-Marc de Rosemont a appris avec un douloureux émoi, hier soir, la mort de son dévoué pasteur, M. l'abbé J.-Avila Perreault, décédé subitement vers 7 heures. C'est aux exercices du mois de Marie que l'on a, du haut de la chaire, annoncé la triste nouvelle qui s'est rapidement ensuite répandue dans la paroisse. M. l'abbé Perreault a succombé à une congestion cérébrale.

Né à Saint-Sulpice, le 28 octobre 1873, du mariage de Cuthbert Perreault, cultivateur, et de Philomène Brouillet, M. l'abbé Perreault avait fait ses études classiques et philosophiques au collèges de l'Assomption, de 1885 à décembre 1892. Il poursuivit dans la même institution ses études théologiques, moins la dernière année qu'il fit au Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 31 juillet 1898, à Joliette, par S. Exc. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. Successivement vicaire à Terrebonne, de 1898 à 1908; à Varennes, de 1908 à 1909; à Saint-Anselme de Montréal, pendant quelques mois en 1909; à Saint-Edouard de Montréal, de 1909 à 1914, il fonda, en cette même année 1914, la paroisse Saint-Marc de Rosemont, où il construisit, il y a une dizaine d'années, la spacieuse église que l'on y peut admirer aujourd'hui.

La translation des restes se fera dimanche après-midi, à 4 heures, et sera présidée par un représentant de l'archevêché. Le service funèbre sera chanté lundi matin, à 9 heures.

Survivent au regretté défunt: un frère, M. Hermas Perreault; une soeur, Mme E. Giguère; son beau-frère, M. E. Giguère, et de nombreux neveux et nièces.

Prêtre zélé, débordant d'activité, entièrement dévoué à toutes les oeuvres paroissiales qu'il avait établies, M. l'abbé Perreault laissera au sein de sa famille spirituelle et chez tous les siens un souvenir durable.

Le *Devoir* offre aux parents éprouvés ses plus vives sympathies.

Débat au Conseil sur la Commission métropolitaine

Trois chapitres du budget sont approuvés

Le conseil municipal, siégeant en comité général, a adopté hier après-midi les trois premiers chapitres du budget de 1942-43; il a approuvé ainsi pour plus de $15 millions de dépenses: $11,417,980 pour le paiement des intérêts sur la dette; $2,135,747 pour le remboursement de certains emprunts; $1,836,441 pour améliorations locales, c'est-à-dire pour la part de la ville dans divers travaux publics.

Mais sur le quatrième chapitre: Commission métropolitaine, $426,000, il y a eu débat. M. Allen a demandé que Montréal se débarrasse de la Commission métropolitaine. Montréal est en tutelle parce qu'il ne peut pas payer ses dettes, dit-il, pourquoi alors lui faire payer les dettes de trois municipalités insolvables? M. Jeannotte exprime le même avis, il estime que Montréal doit s'annexer toutes les municipalités de l'île y compris celles qui sont dans une excellente situation financière comme Westmount et Outremont.

MM. Gaudin et Savignac parlent dans le même sens et M. Allen propose que le montant de $426,000 inscrit au budget soit réduit à $1, et que les $425,999 ainsi économisés soient versés au fonds d'amortissement de la dette.

M. Asselin s'oppose à cela. Il explique que si une des municipalités qui doivent contribuer à la Commission métropolitaine néglige ou refuse de le faire, cette commission a le pouvoir d'imposer elle-même directement aux citoyens de cette municipalité une taxe équivalente à la contribution due par la municipalité.

M. Goyette, qui préside le comité général, déclare la motion de M. Allen hors d'ordre. M. Allen en présente alors une autre priant le comité exécutif de prendre les dispositions nécessaires pour détacher Montréal de la Commission métropolitaine. Cette résolution est adoptée.

A ce moment-là a commencé un autre débat pour décider si le conseil siegerait hier soir ou ce matin ou seulement cet après-midi. On a dû prendre deux votes, et dans les deux cas la majorité des conseillers ont refusé de siéger dans la soirée ou ce matin, et la séance a été ajournée à cet après-midi à 3h., sans qu'on ait à prendre une troisième vote. Le débat sur la commission métropolitaine se continuera donc cet après-midi.

"Revue de l'Université d'Ottawa"

AVRIL-JUIN 1942

Sommaire: Monseigneur Louis-Adolphe Pâquet, la Rédaction; Nationalisme du roman américain, Harry Bernard; Responsabilité de nos éducateurs, Rodrigue Normandin, O.M.I.; The American Key, Professor A. L. Burt; D'une culture catholique, Sylvio Ducharme, O.M.I.; A quoi bon les arts? Marcus Barbeau; Ville, ô ma ville, Roger Duhamel; The Guild Social order, Thomas Manning, O.M.I.; Actualité; Chronique; Partie documentaire; Bibliographie.

Section spéciale: La pensée mathématique d'Aristote, Thomas Greenwood; L'enseignement de la morale et saint Alphonse, Thomas Pintal, C.SS.P.; Rapport de la Société thomiste de l'Université d'Ottawa; Bibliographie; Recension des revues.

Au comptoir .75s, par la poste .85s. Sans la section spécinle: au comptoir .60s, par la poste .70s. Service de librairie du *Devoir*.

IIIe CENTENAIRE

Au Stade, le 10 juin au soir

Les élèves brigadiers

A la fête nocturne du 10 juin, les spectateurs auront l'occasion de voir à l'oeuvre nos jeunes brigadiers de sécurité. Ceux-ci remplissent une fonction importante de protection. On les a surnommés, à juste titre, les "Anges gardiens des tout petits".

Aux heures où les enfants se rendent à l'école et retournent dans leurs foyers, souvent il y a, dans les rues de la métropole, une intense circulation de tramways, d'automobiles, de camions, de bicyclettes. Ecoliers et écolières doivent traverser des rues, parfois, de grandes artères, franchir des intersections. De nature, le jeune enfant est distrait, irréfléchi, imprudent parce qu'il ignore le danger. Il importe de lui assurer le maximum de sécurité et de lui éviter les accidents de tout genre. C'est la tâche particulière de l'élève brigadier.

Le passage d'une intersection

Sur le terrain du Stade, les élèves brigadiers et un groupe de jeunes enfants représenteront le passage d'une intersection. On verra deux scènes différentes. Le contraste entre ces deux scènes permettra de saisir toute l'importance du rôle de l'élève brigadier. D'abord, le passage de l'intersection sans l'aide du brigadier. Entre des tracés reproduisant deux rues et une intersection, des bicyclettes figureront la circulation. Les spectateurs se rendront compte des dangers auxquels les tout petits, abandonnés à eux-mêmes, sont exposés. Le garçonnet ou la fillette se lance sur la chaussée sans, au préalable, regarder à gauche et à droite. Cette imprudence involontaire peut lui coûter cher, avoir des conséquences funestes. Dans la deuxième scène, le brigadier arrête les enfants au bord du trottoir, leur recommande d'être prudents, ne les laisse passer que lorsqu'il n'y a plus aucun danger. Le passage de la rue ou de l'intersection s'accomplit d'une façon sûre pour l'enfant.

Scènes de secourisme

La plupart des élèves brigadiers ont suivi des cours de secourisme, c'est-à-dire de premiers soins au blessé en cas d'accident. Les brigadiers illustreront sur le terrain du Stade quelques scènes de secourisme. Par exemple, les enfants jouent dans la cour de l'école. Un petit qui court bute et tombe. Il se luxe une jambe ou un bras. Aussitôt, les élèves brigadiers accourent, le transportent dans l'école, aident à lui faire un pansement sommaire, l'accompagnent chez lui ou chez le médecin.

La fonction de l'élève brigadier

Afin de ne courir lui-même aucun risque, le jeune brigadier obéit à une règle inflexible: Il se tient sur le bord du trottoir et *jamais dans la rue* comme les constables de la circulation. Il se rend à son poste environ un quart d'heure avant la rentrée des classes et quelques minutes avant la sortie.

Son rôle ne se borne pas à arrêter les écoliers et à leur faire passer la rue ou l'intersection. Il s'efforce d'enseigner au jeune enfant les lois élémentaires de la sécurité, il s'applique à créer chez le tout petit un réflexe de prudence. Il remplit donc, en même temps qu'une tâche de protection physique, une fonction éducatrice. En assurant la sécurité de ses camarades, il cultive son propre sens de la responsabilité sociale.

Semaine de pédiatrie à Sainte-Justine

Pendant toute la durée de la première semaine de juin, aura lieu pour la cinquième année consécutive, à l'hôpital Sainte-Justine, la "semaine de pédiatrie", cours de perfectionnement en médecine infantile, destiné aux médecins. Cette année, M. Henri Groulx, ministre de l'Hygiène et du Bien-être social, en a accepté la présidence d'honneur et il y portera la parole à l'ouverture, lundi matin, le 1er juin.

Cette série de cours est sous la direction du docteur Gaston Lapierre, professeur titulaire de pédiatrie à l'Université de Montréal, assisté du docteur René Benoit, chef du service de médecine à la Crèche de la Miséricorde, avec la collaboration de plusieurs médecins de l'hôpital Sainte-Justine.

Le travail féminin et les usines de guerre

L'état actuel des choses — Les conséquences de cet état de choses — Un projet de réforme

Voici le deuxième article publié dans le Bulletin *des Ligues du Sacré-Coeur par le R. P. Philippe Bélanger, S.J. — Le premier article a été reproduit dans le* Devoir *du 27 mai.*

II

Nous avons exposé, dans l'article précédent, les projets de législation pour intensifier l'emploi de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie. Nous avons signalé les objections faites à ces projets dans les milieux anglais et français. Et nous avons indiqué l'attitude que doivent prendre les Ligues sur le problème du travail des femmes dans les industries.

I.—Etat actuel

Il y a actuellement dans la province de Québec 70,000 femmes et jeunes filles travaillant dans les usines, dont 27,000 dans les usines de guerre. Une seule de ces usines emploie 1,700 femmes mariées.

Les principales industries qui emploient la main-d'œuvre féminine sont: l'aluminium, l'amiante, le caoutchouc, les cordages, l'énergie électrique, la fonderie, la machinerie, la métallurgie, les munitions, l'outillage, le papier, les produits chimiques, le tabac, le textile (coton).....

Conditions matérielles du milieu de travail.

40% des industries en cause fonctionnent à trois équipes de huit heures. 40% à deux équipes de huit, neuf, dix et onze heures, la demi-heure ou l'heure du repas non comprise. Le système des deux équipes *de dix à onze heures* de travail est le plus en usage.

20% des usines de guerre n'ont qu'une équipe de jour de onze et douze heures de travail, moins le temps du repas. Certains établissements coupent les heures de travail par un quart d'heure de pause pendant lequel on sert un verre de lait. Mais ces adoucissements, n'étant pas prévus par la loi, sont loin d'être généralisés. Et même là où ils existent, beaucoup d'ouvrières restent au travail pendant la pause afin d'acquitter leur part de production journalière et éviter ainsi d'être suspendues.

Dans plus de trente établissements, l'équipe de nuit travaille dix, onze et douze heures, le régime de onze heures étant le plus fréquent.

II. — Conséquences

Accidents — L'épuisement ou l'énervement causés par des heures de travail trop prolongées diminuent l'attention et la prudence et amènent les accidents. L'on a remarqué que ces accidents sont plus nombreux là où la durée du travail dépasse la normale.

"La santé d'un grand nombre de travailleuses en souffre déjà et nous entrevoyons l'anémie et la tuberculose préparer ses ravages dans leurs rangs."

Ce témoignage a été donné en plein parlement de Québec, par le docteur Albini Paquette, député de Labelle.

Un contremaître d'usine aurait déclaré qu'un an de pareil régime de travail suffit à ruiner complètement la santé des ouvrières.

Conséquences sur la famille — "Une seule école rapportait que 10% de tous ses élèves sont de familles où la mère travaille plein temps. Quelques-uns de ceux-ci reçoivent des soins suffisants de grand-parents ou de tantes. Mais un bon nombre ne reçoivent aucune surveillance adulte. Des bambins de douze ans ont souvent à surveiller de plus petits qu'eux ou à se débrouiller tout fin seuls dans un foyer vide. Quelquefois ils doivent eux-mêmes voir à leurs repas — on a rapporté le cas d'un enfant qui avait pour tout dîner un morceau de *porridge* (bouillie de gruau) froid qu'il avait apporté à l'école dans un morceau de papier." (*Devoir*, 9 mai 1942.)

"Croit-on que, la guerre terminée, les foyers se reconstitueront avec le même admirable esprit qu'autrefois? Est-ce que l'émancipation, corollaire inévitable de la liberté du temps de guerre, ne conduira pas à la destruction de l'âme familiale?" demandait à la Chambre le député de Labelle. (*Devoir*, 7 mai 1942.)

Si, pour gagner la guerre, nous avons chez nous détruit la famille, la victoire elle-même sera une désastreuse défaite.

III. — Requête

Pour éveiller l'attention de nos hommes publics sur ce très grave problème, la Direction générale des Ligues a envoyé récemment la requête suivante, aux premiers ministres King et Godbout et à tous les ministres canadiens-français d'Ottawa et de Québec:

1° Attendu que le Canada, dans la présente guerre, combat pour la défense des institutions chrétiennes de la société;

2° Attendu que la famille, telle qu'organisée par la morale et les traditions chrétiennes, est la base de cette société et que la désorganisation de la famille, pendant la guerre, compromettrait la victoire elle-même des forces alliées;

3° Attendu que des enquêtes faites dans différents milieux ont révélé les très graves inconvénients physiques et moraux du travail de nuit pour les femmes et les jeunes filles dans les industries;

4° Attendu que des informations dignes de foi révèlent qu'il y a encore, au Canada, des milliers d'hommes valides inemployés;

5° Attendu que la Ligue du Sacré-Coeur a pour but de défendre les valeurs spirituelles et temporelles de la famille;

La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, qui compte plus de 340,000 hommes dont la plupart sont pères de famille, demande:

1° que l'on utilise d'abord toute la main-d'oeuvre masculine disponible avant d'embaucher les femmes dans les industries;

2° que dans le travail confié aux femmes, on tienne compte de leurs forces physiques, de leur âge, de leur rôle de mère actuel ou futur;

3° que pour le travail de nuit on n'accepte les femmes que dans les cas d'extrême nécessité et jamais les mères de famille;

4° que les mères d'enfants en bas âge ne soient admises à travailler qu'avec une permission expresse des autorités compétentes, soit fédérales ou provinciales, permission qui ne devrait être accordée que dans les cas d'absolue nécessité et à condition d'organiser au préalable des garderies sauvegardant le caractère religieux et ethnique des enfants;

5° que dans les industries, les autorités compétentes interviennent dans la mesure des pouvoirs dont elles disposent pour protéger par des mesures efficaces: la réglementation des heures de travail, service social, etc., la santé morale et physique des travailleurs.

Cette requête dicte à nos Ligues les points à surveiller, les réclamations à faire.

Philippe BELANGER, S.J.,
directeur de la Fédération
des Ligues de Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

● Oui—*pendant que vous marchez confortablement*—les Emplâtres Anticors Blue-Jay agissent comme l'indiquent les diagrammes.

Les Blue-Jay coûtent très peu—seulement quelques sous pour le traitement de chaque cor—dans toutes les pharmacies.

BLUE-JAY
EMPLÂTRES ANTICORS BAUER & BLACK

Le général McNaughton visite une exposition de peintures de nos militaires outre-mer

On aperçoit sur cette photo en train d'examiner les peintures et les dessins d'un soldat canadien, décrivant la "blitz" de Londres, le lieutenant-général A. G. L. McNaughton, C.B., C.M.G., D.S.O., commandant de l'Armée canadienne outre-mer, au centre, accompagné du major-général J. H. Roberts, M.C.; à gauche, M. A. E. Rush, maire d'une ville du sud de l'Angleterre. Plusieurs soldats et des aviateurs canadiens exposèrent aussi des oeuvres d'art. (Photographie de l'Armée canadienne)

Bourse de Montréal

Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 61 St-Jacques. Montréal.

				Dern.	C'ge
55	Assoc. Brew.	15			
5	Bathurst A.	13			
14	Bell Tel.	144			
1332	Brazilian	8¼	8½	8¼	8½
5	B. C. Pow. A.	18½			
25	Bruck Silk	5			
351	Bldg Prod.	13			
25	Can. Cement	4½			
1	Can. Steam.	7			
25	Do. priv.	26½			
10	Can. Car	5⅝			
50	Can. Celanese	26½			
395	Can. P. Ry	5¾	5½	5⅝	5⅝
25	Cockshutt Plo.	6¼			
179	Cons. Smelt.	37½			
100	Dom. Tar	3¾			
20	Electrolux	3	3¼	3	3⅛
10	Found. Co.	13¾			
60	Gatineau	5½			
5	Do. Priv.	76			
75	Gypsum	3			
100	Hamilton Br.	3⅜	3½	3⅜	3½
55	Hollinger	8			

				Dern.	C'ge
605	Im. Tobacco	9⅝			
3000	Int. Nickel	31¼	31¼	31	31
130	Int. Pete	12			
5	Int. P. Priv.	88			
200	L. of the W.	16¼			
1	Mas. Harris	3			
43	Mont. Power	20¾			
85	Nat. Brew.	244			
5	Nat. Steel Car	30			
35	Ogilvie	20¼			
1	Penmans	121			
60	Pow. Corp.	3½			
60	Quebec Power	11¼			
10	St. Law. Corp.	110			
150	Do. Priv.	10¼	10¼	10	10
463	Shawin'gan	12⅞	13	12⅞	13
2	Wabasso	37			
200	Winn. Elec. A.	100			
20	Do. B	90			
8	Do. priv	7			
	BANQUES:				
20	Montréal	182			
10	Nova Scotia	270			

Bourse de New-York

Compilation de la maison L.-J. FORGET & CIE. 471, rue St-Frs-Xavier. Montréal

	Haut	Bas	Ferm	
Air Reduction	31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
Allied Chem.	126	126	126	+1½
Allis Chalm.	23⅞	23⅝	23¾	+ ⅛
Amer. Can.	64⅝	64	64⅝	— ¼
Am. Car & F.	22⅜	22¼	22¼	+ ¼
Amer. Locomf.	6¾	6¾	6¾	— ⅛
A. P. & P.	17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
A. P. & P.	20	20	20	+ ¼
Amer. Radiator	4½	4¼	4½	+ ¼
Amer Roll. M.	9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Am. Tel. & Tel.	116⅞	116⅛	116⅛	— ⅝
Am. Tobacco	41¾	41	41½	+1
Am. Tob. B	42⅞	42⅜	42⅞	+ ⅜
Armour Ill.	2⅞	2¾	2¾	— ⅛
Atchison S.F.	35¾	34¾	34⅞	— ⅜
Aviation Corp.	3	2⅞	3	+ ⅛
Bendix Avia.	30¼	30	30	+ ⅛
Bethlehem Steel	51⅝	51⅛	51¼	—1
Boeing Air.	14⅞	14½	14½	— ¼
Borden's Co.	19	18⅞	18⅞	— ⅛
Borg. Warn.	23⅜	23⅛	23¼	— ¼
Canadian Pacific	4¼	4⅛	4¼	+ ⅛
Case J. I.	64½	63¼	64½	+2
Caterpillar T.	32¾	32½	32¾	— ¼
Celanese C.	19	18⅞	18⅞	— ⅛
Ch. & Ohio	29⅞	29⅝	29⅝	+ ⅛
Chrysler	60⅛	59½	59⅞	— ¼
Continental Can	24½	24	24½	+ ¼
Cont. Oil	20	20	20	— ¼
Crucible Steel	25½	25	25	— ⅜
Deere & N.	22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Dist. Seag. xd	17½	17½	17½	— ½
Dome Mines	10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Douglas Air.	54¾	54½	54¾	+ ¼
DuPont de N.	108¼	107¼	107½	— ¾
Eastman Kodak	121½	120½	120½	— ½
Gen. Electric	25⅜	25⅛	25⅛	— ⅛
Glidden	14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛
Goodrich	17⅞	17⅜	17⅞	+ ½
Gr. N. Ry Prf	21⅝	21⅜	21⅜	+ ½
Greyhound N.	11⅝	11¼	11¼	— ⅜
Hiram Walker	34½	34½	34½	+ ¼
Homestake	31⅝	31½	31½	— ⅛
Hudson Bay	19⅜	19¼	19⅜	+ ⅜
Ill. Central Ry	5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Int. Bus. M.	121	121	121	—2
Int. Har.	44⅝	44	44	— ⅛
Int. Nickel	27⅛	26½	27	+ ⅜
Int. P. & P. N.	10	9½	9⅝	— ⅜
Kennecott xd	27⅜	26¾	27⅛	— ⅜
Kresge S.S.	19⅛	18¾	19⅛	+ ⅛
Krog. G. & B.	25	24¾	25	+ ½
LOF Glass	26⅛	25¼	25½	— ½
L. & My. B	59¾	58⅞	59¾	+ ¼

	Haut	Bas	Ferm	
Lockheed	16½	16¼	16¼	— ⅛
Loews Inc.	40⅝	40¼	40⅝	+ ⅛
L. & Nash.	61	61	61	—1½
Mack Trucks	29¾	29¾	29¾	— ⅛
Macy	19¼	18¾	19¼	+1
M. Dept. Store.	36	36	36	+ ¼
McIntyre P.	30¾	30¾	30¾	+ ¼
Nat. Biscuit	13⅞	13⅝	13⅝	— ¼
N. Cash Reg.	15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
N. Dairy Pr.	13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Nat. Distillers	20½	20⅜	20½	+ ⅛
Nat. Lead.	13¾	13¼	13¾	+ ¾
Nat. Steel	44½	43¾	43⅞	—1⅛
N. Y. Central	7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Norf. & W.	151	151	151	—2
N. Am. Avia.	10½	10⅜	10½	+ ⅛
N. Pacific	5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Pac. G. & El.	17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Packard Mot.	2⅛	2	2⅛	+ ⅛
Penn. RR.	21⅛	20¾	21⅛	+ ⅜
Pepsi Cola	20¾	20¼	20½	+ ¼
Pressed Steel Car	6	6	6	— ⅛
Proctor & Gamble	45	44¾	44¾	— ¼
Pub. S. N. J.	10	9¾	9⅞	— ⅛
Pullman A	22⅝	21¾	21⅞	— ¼
Pure Oil	7½	7⅜	7½	+ ⅛
Rem. Rand	8	7⅞	7⅞	— ⅛
Rep. Steel	14¼	14	14⅛	+ ⅛
Safeway Str	34½	34½	34½	+ ⅞
Sears Roebuck	51	50½	51	+ ½
Servel	7	7	7	+ ⅛
Shell Union Oil	11	10⅞	11	+ ⅜
Simmons Co.	13	12¾	12¾	— ¼
Socony Vac.	7	6⅞	6⅞	— ⅛
Sperry Corp.	24⅝	24⅜	24⅝	+ ⅜
Stan. Brands	3⅛	3	3⅛	— ⅛
Stan. Oil Cal.	19⅞	19⅝	19⅝	— ⅜
Stan. Oil of N.J.	35⅛	34⅞	35	+ ¼
Studebaker	4½	4⅜	4⅜	— ¼
Texas Corp.	33	32⅝	33	+ ¼
Texas Gulf	29¾	29⅛	29¾	+ ½
Timke nRoll	34⅜	34	34	— ⅜
Union Carbide	63⅝	63¼	63⅜	— ¼
Union Pacific	69¼	68½	68½	—1
Un. Aircraft	25¾	25⅛	25⅜	— ⅛
Un. Air Lt.	10¾	10⅜	10⅜	— ½
United Fruit	54	53½	53½	+ ½
U. Gas Im.	3¾	3¾	3¾	+ ⅛
U. S. Rubber	18⅜	17⅝	18⅜	+ ⅝
U. S. Smelters	40⅝	40⅝	40⅝	+ ¼
U. S. Steel	46⅜	45⅜	45¾	— ½
Warner Pictures	4⅞	4⅞	4⅞	— ⅛
Western Union	26⅛	25½	25½	— ⅝
Woolworth	25⅝	25⅛	25½	+ ¼

Marché de Montréal

Prix de détail

Courtoisie de la maison Noé Bourassa Ltée, fabricants des produits: La Belle Fermière. 3863 Rivard tél.: HA. 9141.

Viandes

Rosbifs

Porter-House	.45
Rosbif Tenderloin	.35
Epaule, haut côté	.22
Surlonge sans os	.33
Côte	.36

Biftecks

Aloyau sirloin	.40
Hambourgeois	.33
Pointe de sirloin	.31
Flanc	.30
Côtelettes	.38
Steak, ronde	.33
Filet Mignon	.90
Filet complet	.80

Boeuf (divers)

Langues	.24
Poitrine	.15
Rognon	.25
Jarret	.12
Boeuf salé, poitrine	.18

Porc

Longe	.33
Epaule	.27
Fesse	.26
Filet	.42
Foie de porc	.30
Jambon L.B.F.	.32
Jambon cuit	.60
Lard salé	.27
Jambon épaule sans jarret	.28
Bacon	.42
Bacon Windsor	.50
Côtelettes	.35

Saucisses

La Belle Fermière	.30
Porc	.25
Régal	.22
Boeuf	.19
Bologne, L.B.F.	.20

Veau de lait

Fesse entière	.31
Longe	.31
Epaule	.18
Devant	.13
Ris	.45
Foie tranché	.43
Langues	.25
Côtelettes	.32

Agneau

Quartier de derrière	.35
Quartier de devant long	.26
Quartier de devant court	.22
Gigot	.37
Côtelettes	.42
Longes	.37
Epaule	.25

Volailles

Courtoisie de la maison E. Nantel, 22, Marché Bonsecours. tél.: HA 6211

Poulets à rôtir du printemps, 3 à 4 lbs	29
Poulets à rôtir 4 à 5 lbs	.30
Poulets à rôtir 5 à 6 lbs	.32
Poulets 6 lbs et plus	34
Canards domestiques, 5 lbs et plus	.29
Conard domestiques	.32
Pigeons paire	.40
Pigeonneaux paire	.60
Dindes	35

Prix de gros

Farine et engrais

Courtoisie de la maison Elzébert Turgeon Enrg., 221 édifice Board of Trade Tél.: MA 3434

Farine, 1ère pat. Manitoba, 98 lbs	2.30
Farine, 2e pat. Manitoba, 98 lbs	2.10
Farine, 3e pat. sac de 98 lbs	2.00
Farine à pâtisserie. sac de 98 lbs	2.60
Mais du Manitoba	1.18
Mais d'Ontario 15% minot	1.20

Prix plus hauts F.O.B. Montréal

Son, tonne	25.00
Gru. rouge	26.00
Gru blanc, tonne	29.50
Blé d'alimentation	1.45
Blé moulu, 100 lbs	1.30
Orge d'alimentation en vrac 100 lbs	1.42
Orge d'alimentation moulue 100 lbs	1.65
Avoine d'alimentation en vrac, 100 lbs	1.65

Prix plus bas, votre station octroi de fret payé par nous.

Le Gouvernement Fédéral rembourse le fret sur blé, orge, avoine, ou moulu, ainsi que son, gru, gru blanc.

Le sucre

Courtoisie de la maison Couvrette-Sauriol, Ltée, 50 de Bresoles, tél. HA 8151

Granulé, 100 lbs jute	$7.05
Granulé, 100 lbs. coton	$7.05
Cassonade no 1, 100 lbs	$6.75
Cassonade no 2, 100 lbs	$6.65
Cassonade no 3, 100 lbs	$6.55

Beurre et fromage

Courtoisie de la maison H. Dubois & Cie. 377 est, rue St-Paul. tél.: HA 4374

Beurre de crémerie, bloc d'une livre	.37
Beurre, en bloc de 56 livres	.36
Fromage de Québec, meule de 20 lbs	.22
Fromage, morceau	23
Fromage canadien, doux morc. de 5 lbs	.24
Fromage Oka, 5 lbs	.34

Oeufs

Vendues en caisses de 30 douzaines

Catégorie A gros extra	.33
Catégorie A, moyens	.31
A-poulettes	.30
B —	.29
Catégorie C	.24

2c de plus pour les cartons de 1 douzaine.

Saindoux

En bloc d'une livre	.13½
En seau	.14½
Saindoux composé:	
A la livre	.16½
En seau de 20 livres	.17

Miel

Blanc, seau de 2 lbs	.33
Blanc seau de 4 lbs net	.58
Brun, seau de 2 lbs	.26
Brun, seau de 4 lbs	.48

POISSON

Catégorie A. moyens .31

Courtoisie de la maison D. Hatton & Co. 428 rue Bonsecours, tél. HA. 3288

Poisson frais

Aiglefin	.12
Morue fraiche	.12
Filet d'aiglefin	.24
Filet de morue	21
Truite de lac	.26
Doré	.18
Barbotte	.13

Poisson gelé

Flétan moyen	.28
Flétan petit	.22
Saumon rouge	.23
Saumon rose	.15
Doré	.16
Brochet	.12
Maquereau	.10
Harenz	.07

Bourse de Calgary

Par Geo. Beausoleil & Cie, 1:2 ouest, rue Saint Jacques, membre de la Bourse des huiles de Calgary

	Offre	Dem.
Admiral Cad.	3¾	—
Alberta Pac. C.	6	—
Amalgamated	18	—
Anaconda	2½	3
Anglo Canadian	35	36
Brit. Dom.	13	—
Brown	4	6
Calmont	12	—
Cal. & Edmon.	90	100
Commander	14	—
Commoil	15½	18½
Com. Pete	20	26
Dalhousie	15	—
Davies P.	12	14
Eastcrest	1½	4
Foothills	65	80
Grease C.	¾	1
High Sarcee	7½	—
Home Oil	234	235
Leth. P.	⅝	⅞
Madison	1¼	2
Mar Jon	1¼	2
McDoug. Seg.	3½	4½
Mercury	5	—
Mill City	6½	8
Model	13	20
National Pete	4	4½
Okalta	25	30
Pacalta	3	—
Phillipps Pete	1½	—
Richfield	¼	½
Royal Can.	3¼	3½
Royalite	1700	1800
Share Roy.	1½	2½
Southwest	10	—
Spooner	4½	—
Sunset	6½	7½
Three Point	1½	—
Turner Valley	17	—
United Oils	3½	4
Vulcan	10	15
Wellington	1	3
York Oils	—	1½

Moyennes de la Bourse de Montréal

Par le Montreal Stock Exchange et le Montreal Curb Market

	10 Util.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Ferm. hier	40.8	56.3	51.2	56.06	41.59
Ferm. ant.	40.6	56.2	51.0	56.06	41.25
Chang. net	+0.2	+0.1	+0.2	..	+0.34
Il y a 1 sem.	40.7	56.1	51.0	56.90	41.73
Il y a 1 mois	39.7	55.4	50.2	57.66	38.33
Il y al an	43.0	53.3	49.8	60.98	71.92
Haut 1942	43.0	60.5	54.7	77.18	54.82
Bas 1942	40.3	56.0	51.1	64.02	37.94
Haut 1941	54.3	66.6	62.3	88.90	79.96
Bas 1951	41.1	52.3	49.2	58.96	53.94

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

National Typewriter Exchange Inc., 718 ouest, St-Jacques, Manning Rubin, sec.-trés.

Chas A Liffiton, Verdun, Dame Léna Margaret Clark, veuve de Chas A. Liffiton.

Wolofsky Dress Co., Zelig Wolofsky, prés.

Metal Processing Co., John Renfrew, Geo. Jules Fiset, James Crowe.

Guévremont & Frère, 107 ouest, Craig, et Versan (Abitibi), Robert-H. Guévremont, Ronaldo Guévremont.

La Maison Sansoucy, 243 ouest, Notre-Dame, Jean-Louis Sauvé.

Acme Textile Reg'd, 4421 St-Dominique, Max Golt.

Sibmare Dress, 1449 St-Alexandre, Dame Bessie Yetnikoff.

Laidlaw & Company, (courtiers) Edw. Roesler, Gilbert U. Burdett, Elliot C. R. Laidlaw, Louis-W. Noël, Edw. Roesler, jr., Lorraine F. Pitman, Daniel E. MacLean, Wm. F. Van Deventer, comme associés généraux, Isabella Wood Laidlaw, Henry McSweeney.

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL

Oeufs

En cents la douzaine. — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîtes de carton aux détaillants; libres ils se vendent 2 cents de moins la douzaine; d. demande; o. offre; t. traité; S.R. ou L.A., sous réserve; I.F., inspecté par le gouvernement fédéral.

Prix de fermeture en Bourse du Commerce.

Livraison immédiate:

A-gros	.31½-.32
A-moyens	.28½-.29
A-poulettes	.25½-.26
B —	.25½-.26
C —	.21½-.22

Prix fournis par le gouvernement

Prix de vente au comptant	Au wagon	Petites quantités
A-1 gros		.38
A-gros	.30-.32	.35-.36
A-moyens	.30	.33-.35
A-poulettes		.31
B —	.26½-.27½	.30-.31
C —	.22-.22½	.25-.26

Drèche

Drèche de brasserie. gros $24; détail $26.

Volailles

Prix la livre aux détaillants pour la qualité A. La qualité D est de deux sous en moins:

Dindons qualité A plus 10 lbs	.33
Dindons qualité A. moins de 10 lbs.	.32
Poulets engraissés au lait, qualité A plus de 5 lbs	.29
Qualité A, 4 lbs environ	.28
Qualité B, plus de 5 lbs	.28
Qualité B 4 lbs environ	.26

Beurre

Prix de fermeture en Bourse du Commerce:

Livraison immédiate:	
Québec, 92 points	.35
Marché à terme:	
Mai	.34⅞
Juin	.34¼

Les céréales

Blé Northern no 1	.91
Blé Northern no 2	.88
Avoine d'alimentation	.76

Patates

Québec no 2	1.35-1.60
Québec no 1	1.70-1.75
I. P.-E. Mountains	1.80-1.85
I. P.-E. Cobblers	1.75-1.80
N.-B. Mountains	1.75-1.80

Marché des changes

De la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères

D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar étatsunien est de 10 pour cent et le prix de vente de 11 pour cent à Montréal aujourd'hui tandis que le prix d'achat de la livre sterling est de $4.43 et le prix de vente de $4.47.

Voici les taux à l'ouverture sur le marché de New-York:

Angleterre, livre (câble, chèque)	4.03¾
France, franc	.2333
Suède, Couronne	73.90
Brésil, milreis	.0516

Cours tels que fournis à midi par la Canadian Press:

A Montréal:	
Livre sterling	$4.43-$4.47
Dollar étatsunien	$1.10-$1.11
Franc	pas coté
A New-York:	
Livre sterling	4.04
Dollar canadien	.90¼
Franc franais	pas coté
En or:	
Pound	10 S.
U.S. DLR.	61.06 cent
C.P.N.	55.06 cent

Marché des grains

WINNIPEG

	Ferm. ant.	Haut	Bas	Clôt.
Blé —				
Mai	79½			79½
Juillet	80⅜	80⅜		80⅜
Avoine —				
Mai	51½			51½
Juillet	51½			51½
Octobre	49½	49⅝	49⅝	49½
Orge —				
Mai	64¾			64¾
Juillet	64¾			64¾
Octobre	63⅝	63⅝	63½	63½
Seigle —				
Mai	61⅝			62
Juillet	62⅜			62⅜
Octobre	63⅜			63⅛

CHICAGO

Blé —				
Juillet	121	120⅞	119¾	120
Septembre	123¾	123½	122½	122¾
Décembre	126¾	126⅝	125⅝	125¾
Mais —				
Juillet	88¼	88¼	87⅛	87½
Septembre	90½	90½	89?	90
Décembre	92⅞	92¾	92⅛	92½
Avoine —				
Mai	51⅞	51½	50¾	50¾
Juillet	52⅛	51⅞	51	51
Septembre	53⅛	52⅝		52⅝
Seigle —				
Juillet	72⅝	72¾	71¾	71⅞
Septembre	75¾	75¾	74¾	74⅞
Décembre	78⅞	78¼	78⅛	78⅛

Cours moyens de la Bourse de Toronto

	20 Ind.	20 Or	10 Métal	15 Petr. Ouest
Ferm. hier	83.99	66.78	62.93	16.11
Ferm. ant.	84.06	66.58	63.06	16.19
Change. net	—.07	+.20	—.13	—.08
Il y a 1 sem.	83.32	64.49	63.25	16.09
Il y a 1 mois	80.03	61.04	61.29	16.09
Il y a 1 an	86.27	95.75	59.76	16.82
Haut 1942	93.50	83.71	71.01	18.86
Bas 1942	80.94	63.23	62.84	15.27
Haut 1941	103.48	109.76	75.30	21.67
Bas 1941	83.87	80.89	59.30	16.73

Les nouvelles en raccourci

Les obligations

New-York. (P.C.) — Le marché des obligations a fluctué hier dans de très étroites limites alors que les ferroviaires cédèrent un peu sous la pression des ventes de réalisation et que les acheteurs se faisaient rares dans les autres groupes.

En fermeture on notait un grand nombre de petits gains et de petites pertes de sorte qu'aucun changement pratique ne s'est produit dans l'ensemble, le volume des affaires en plus se contracta passablement. Les obligations canadiennes furent tranquilles.

* * *

A Montréal, les obligations fédérales, provinciales et municipales furent généralement soutenues avec tendances à plus de fermeté. Les utilités et les industrielles par contre semblaient faire preuve d'irrégularité.

Toutes les provinciales, y compris les Province de Québec, se sont négociées à de meilleurs prix.

Disette de boeuf à London

London, (P.C.) — Le maire suppléant Earl Nichols a déclaré qu'il avait envoyé un télégramme à Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, à savoir que la disette de boeuf ici devenait très sérieuse et qu'il fallait y voir tout de suite.

International Coal and Coke

Le bénéfice net de l'International Coal and Coke Company en 1941 a été de $81,423 ou de 2.7 cents par action de capital, comparé à $98,055 ou 3.2 cents par action l'année précédente. Le dividende est demeuré à 3 cents par action.

Le fonds de roulement est de $214,612 au lieu de $153,521 à la fin de 1940.

Prêts aux courtiers

Washington, (P.A.) — La commission de la réserve fédérale rapporte que les prêts consentis aux courtiers et négociants en valeurs de placement contre des titres détenus par les banques membres de ce système de la ville de New-York se totalisent à $413,000,000 pour la semaine prenant fin mercredi, soit donc une augmentation de $27,000,000 par rapport à la semaine précédente. Il y a un an ces prêts se chiffraient à $427,000,000 à pareille date.

Nomination

Ottawa. — Le ministère des Munitions et Approvisionnement a annoncé qu'il a nommé M. R.-A. Strong, directeur du Service des contrats de matériel de guerre. M. Strong était déjà ingénieur-conseil de ce service.

Vente de bons du Trésor

La Banque du Canada annonce, de la part du ministre des Finances, la vente de bons du trésor pour une valeur de $45,000,000 enregistrés le 29 mai et payables le 28 août, au prix moyen de 99.86250 et au taux moyen de .541, comparativement à un taux de .542 lors de la dernière vente du genre.

Recettes du C.N.R.

Les recettes nettes du Pacifique Canadien ont accusé une augmentation de $406,982 en avril et se sont chiffrées à $3,556,147 comparativement à $3,149,165 l'an dernier.

Les recettes brutes du mois se sont accrues de $3,936,717 mais les frais d'exploitation ont monté de $3,559,735.

Pour les quatre premiers mois de l'année les recettes nettes montrent un gain de $1,570,587 et se totalisent à $13,540,158 contre $11,669,571 pour la même période de l'an dernier. Les recettes brutes sont en augmentation de $16,198,901 et les frais d'exploitation, de $14,323,314.

	1942	1941
Recettes brutes	$20,621,507	$16,654,790
Frais d'exploit.	17,065,360	13,505,625
Recettes nettes	3,556,147	3,149,165
	Quatre mois	
Recettes brutes	78,266,351	62,067,450
Frais d'exploitation	64,726,193	50,397,879
Recettes nettes	13,640,158	11,669,571

Cours des trusts fixes

	Offre	Dem.
x-Affiliated Fund Inc. Com.	1.75	1.92
x-Boston Fund. Inc.	10.94	11.76
x-Bullock Fund. Ltd.	9.69	10.63
Can. Amer. Trust	2.50	3.00
Can. Inter. Trust	3.50	4.25
Can. Invest. Fund	2.90	3.20
Commonwealth Int. Corp.		2.51
x-Corporate Trust Shares	1.65	...
x- Do. accum.	1.57	...
x- Do. accum. mod.	1.89	...
x-Cumulative Trust Shares	3.21	...
x-Diversified Trust Share C.	2.50	...
x- Do D	3.70	4.30
x-Divided Shares	.85	.93
x-Fundamental Trust Sh. A	3.25	3.99
x-Independence Trust Shares	1.54	1.76
x-Mass. Investors Trust	14.36	15.44
x- Do 2e Fund. Inc.	6.84	7.35
x-Nation Wide Securities	2.22	...
x- Do. Voting	.85	.95
x-North Amer. Trust S. 1953	1.47	...
x- Do. 1955	1.78	...
x- Do. 1956	1.76	...
x-Do. 1958	1.40	...
x-Quarterly Income Shares	3.90	4.65
United Bond & Share	8.00	...
x-U. S. Elec. L. & P. A	9.75	...
x- Do. B	.92	...

x-Fonds étatsuniens.

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	RR	IN.	UT	Fgn
Ferm. hier	62.4	103.7	94.5	48.1
Ferm. ant.	62.5	103.6	94.5	48.1
Il y a 1 mois	65.0	103.4	94.0	47.8
Il y a 1 an	64.7	104.5	100.7	44.4
Min. 1942	65.6	103.6	100.6	48.2
Max. 1942	60.8	102.6	93.6	41.5
Min. 1941	66.5	105.4	102.2	51.4
Max.	58.3	102.9	98.4	38.0

La Bourse

(A.P. et C.P.) — Dans l'ensemble le marché était lourd à Wall Street, si quelques ferroviaires ont réussi à avancer faiblement. Dès le début les cours étaient irrégulièrement à la hausse. Un peu avant-midi de légers reculs ont remplacé de faibles gains et cela dans presque tous les domaines. Sur le marché des obligations les ferroviaires ont aussi fait bonne figure. Les cours ont quelque peu fléchi sur le marché des denrées.

* * *

Les cours étaient irréguliers en Bourse locale. Ottawa Electric Railway a avancé de 1⅛ et Montreal Tramway d'un point. Si Canada Northern Power, McColl-Frontenac et Industrial Alcohol A ont avancé, Saguenay Power, C.P.R., Asbestos et Distillers-Seagram ont glissé.

* * *

Sur le Curb également les cours étaient irréguliers. Power Corporation privilégié a avancé de 3 points, Aluminum de 2½. Les actions communes d'Aluminum ont touché un nouveau bas. Canadian Breweries et Royalite ont quelque peu fléchi.

Recettes du Conseil des ports

Le nombre total des navires qui ont fait escale aux ports canadiens administrés par le Conseil des ports nationaux a été considérablement plus élevé en 1941 que l'année précédente, selon le rapport annuel du Conseil déposé à la Chambre des Communes par M. C.-D. Howe, ministre suppléant des Transports.

Les recettes d'exploitation du Conseil des ports nationaux atteignent le chiffre sans précédent de $11,189,429 et accusent une augmentation de plus de $587,230 ou de 5 pour cent sur celles de l'année précédente. Par ailleurs, les frais d'administration, d'exploitation et d'entretien se sont élevés à $4,919,289, soit une augmentation de $412,462 ou de près de 9 p.c. Les profits d'exploitation pour l'année ont été de $6,270,139, augmentation de $174,767 ou d'environ 3 p.c. sur 1940.

En 1935, l'administration et l'exploitation des ports nationaux de Halifax, Saint-Jean, Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal et Vancouver étaient confiées au Conseil des ports nationaux nouvellement établi. Depuis cette date, les recettes d'exploitation du Conseil des ports nationaux pour ces sept ports ont augmenté de $3,311,933 ou de 44.7 p.c., les frais d'exploitation ont diminué de $325,029 ou de 6.5 p.c., nonobstant l'accroissement marqué des activités du port; les revenus d'exploitation sont passés de $2,451,699 à $6,088,661, une augmentation de $3,636,962 ou de 148 p.c.

Les recettes d'exploitation ont augmenté de $155,498 pour atteindre $589,768; les frais d'exploitation et d'entretien ont légèrement augmenté pour s'élever à $105,870, soit une augmentation de $2,703. Déduction faite des intérêts sur les obligations et des réserves pour la dépréciation et les renouvellements, et autres frais imputables sur le revenu, le déficit net est de $1,015,977 auquel la province de Québec et la ville de Montréal contribuent chacune $150,000 en vertu d'un accord. Le déficit net correspondant pour 1940 était de $1,110,219.

Le Bureau du trésor fédéral a payé la somme de $342,000 pour les frais d'exploitation de l'année afin de payer les déficits résultant de l'exploitation au pont Jacques-Cartier.

Moyennes des actions à New-York

	IN. 30	RR. 15	UT. 15	ST. 60
Ferm. hier	50.2	15.1	23.2	34.6
Ferm. ant.	50.1	15.0	23.3	34.6
Il y a 1 mois	46.9	15.4	21.7	32.7
Il y a 1 an	56.0	16.7	30.5	39.7
Min. 1942	56.0	17.6	27.3	38.7
Max. 1942	46.0	14.7	21.1	32.0
Min. 1941	63.9	19.0	35.5	45.0
Max. 1941	51.7	13.4	24.5	35.4

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES:

	Div.	Prix	Rend.
Agnew Surpass	.80	12	6.66
Aluminium	8.00	98	8.16
Asbestos	.60	18	3.33
Assoc. Breweries	1.00	15	6.67
Bathurst A	1.00	13	7.69
Brit. Am. Oil	1.00	15¼	6.56
Belding Corticelli	4.00	80	5.00
Bell Telephone	8.00	144	5.56
B. C. Power A	2.00	18½	10.81
Building Products	.70	13½	5.18
Can. F. Inv.	1.40	16	8.75
C & D. Sugar	1.50	17½	8.57
Can. Malting	2.00	35¼	5.67
Can. Celanese	1.00	26	3.84
Can. Nor. Power	1.00	4¾	12.63
Can. Vinegars	.40	6	6.66
Can. Bronze	1.50	27½	5.45
Canadian Cottons	4.00	102	3.92
Can. Gen Elec.	8.00	220	3.64
C. I. L. B.	6.00	147½	4.07
Can Westinghouse	2.00	42	4.76
Crown Cork	2.00	21	9.52
District Seagrams	2.22	23	9.65
Dominion Bridge	1.20	23¼	5.16
Dominion Glass	5.50	115	4.35
Dominion Textile	5.00	74	6.76
English El. A	2.50	24	10.42
Ford of Can. A	1.00	17	5.85
Imperial Oil	.50	8½	5.88
Imperial Tobacco	.40	10	4.00
Int. Coal	6.00	50	12.00
Int. Nickel	2.00	31	6.45
Int. Pete	1.00	12	8.33
Lake of the Woods	1.20	16	7.50
Lang. J.-A.	.70	10	7.00
Laura Secord C.S.S.	.80	8	10.00
Montreal Cotton	4.00	60	6.67
Montreal Power	1.50	20¾	7.23
National Breweries	2.00	24	8.33
National Steel Car	2.00	30	6.67
Ogilvie	1.00	20½	4.88
Ottawa L. & P.	.60	5	12.00
Page Hersey	5.00	100	5.00
Penman's	3.00	47¾	6.28
Quebec Power	1.00	11½	8.70
Royalite	1.00	17⅜	5.76
St Lawrence Flour	1.00	25	5.60
Shawinigan	.90	12½	7.20
South. Can. Power	.80	9¼	8.64
Steel of Canada	3.00	60½	4.96
Walker Good.	4.00	42	9.52
Western Groceries	3.00	48	6.25
Wilsil	1.00	15	6.67

Le Curb de Montréal

Cours fournis par la maison L.-J FORGET & CIE. 471, rue St-Frs-Xavier. Montréal

		Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
20	Abit. P. & P. C	4			
332	Aluminum L.	96	96	95	95½
30	Beau. L. H. P.	9⅝			
10	Br. & D. of V.	4			
190	B. Am. O. Co.	16			
100	Can. Br. Ltd.	115			
35	Can. Br. L.P.	29½			
10	Can. Mar. Co.	30			
25	Catelli F. P.	9		8½	
150	C. Pap. C. L.	170			
50	D. Oil. & Lin.	23			
100	Fair. Air. Ltd	2			
25	Fanny F. Can.	16			
25	Fleet Air. Ltd.	3			
75	F. M. of C. A	17½			

		Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
275	Fra. Co. Ltd.	10½			
150	Mas. Har. Co.	12¼			
160	Mitch. & Co.	14½			
5	S. Can. P.C.P.	103½			
50	Walk. Goo. W.	43¾			
	MINES:				
10	Walk. G. & W.	18¾			
233	Kirk. G. R.L.	1			
200	Mal. Gold F.	145			
300	Perron G. M.	105			
800	Siscoe G. M.	31			
1000	Sladen M. M	21			
400	Ventures Ltd	400	..	395	..
	HUILES:				
6100	Home Oil	235			

Bourse des Mines DE TORONTO

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co. 360 St-Jacques ouest.

		Haut	Bas	Ferm
500	Ajax	13	13	13
700	Ang. Can.	36	35	35
3500	Bobjo	9¼	9	9
745	Brazilian	8½	8⅜	8½
200	Broulan	42	42	42
525	Buffalo Ank.	195	180	181
400	Calmont	12	12	12
300	Celanese	26¼	26¼	26¼
5200	Can. Malartic	35	35	35
1200	Chester	81	81	81
2200	Cochenour	62	60	62
400	Coniarum	71¼	71¼	71¼
1000	Davies	12½	12½	12½
700	East Mal.	140	139	139
800	Eldorado	40	40	40
285	Ford A	17½	17½	17½
2000	Gillies	3	3	3
1200	Gods L.	10	10	10
500	Goldale	8¼	8¼	8¼
4000	Goldeagle	6	6	6
1000	Golden Gate	1¾	1¾	1¾
4000	Gunnar	9¾	9¼	9¼
3200	Hard Rock	45	45	45
900	High Sarcee	8	8	8
280	Hollinger	790	785	785
3400	Home	236	235	235
1000	Homestead	4½	4½	4½
191	Imperial Oil	8½	8⅜	8⅜
300	Int. Nickel	31	31	31
260	Int. Pete	12⅜	12⅛	12⅛
1000	Jason	18	18	18
500	Jellicoe	2	2	2

		Haut	Bas	Ferm.
1985	Kerr Add.	390	380	385
1500	Kirk. Lake	45	45	45
3800	Leitch	51	49	51
115	Loblaw A.	20	20	20
383	MacLeod	134	133	134
300	Madsen	43½	43½	43½
500	Malartic	149	148	149
500	McKenzie	64	63	64
700	McWatters	7½	7½	7½
1000	Moneta	26	26	26
1000	Nipissing	90	90	90
1500	O'Brien	61	61	61
20000	Ont. Nickel	14½	14	14
1300	Pacalta	3½	3½	3½
3300	Pamour	60	52	52
4000	Paymaster	15	15	15
600	Perron	104	102	104
250	Pickle Crow	175	167	175
300	Pioneer	141	140	140
3650	Preston	199	194	195
1000	Quemont	5¼	5¼	5¼
500	San Antonio	165	165	165
1000	Senator	15½	15	15
100	Sheep Creek	75	75	75
200	Sherritt	65	64	66
500	Siscoe	32	32	32
1000	Sladen	21	21	21
4500	Slave Lake	1½	1½	1½
300	Steep Rock	141	140	141
8000	Straw L.	1	1	1
500	Uchi	3½	3½	3½
1000	Ymir	3½	3½	3½

Les obligations canadiennes

DOMINION DU CANADA:

(DERNIERS COURS DE FERMETURE)

	Offre	Dem.
2% juin 1er 1944	100⅜	101⅜
2% déc. 15 1946	99¼	100
2¼% 1 mai 1948	99¼	100
2½% juin 1er 1943	101¼	102
2½% nov. 15, 1944	102	102¾
3% oct. 15 1942	101	101¾
3% perp.	94⅝	95⅝
3% juin 1er 1950-55	99	100
3% juin 1er 1953-58	99	100
3¼% juin 1er 1948-49	102⅝	103⅝
3¼% nov. 15 1948-51	101⅝	102⅝
3¼% juin 1er 1956-66	101¼	102⅛
3½% oct. 15 1944-49	102¼	103⅛
4% oct. 15, 1943-45	102¼	103⅛
4% oct. 15 1947-52	105⅝	106⅝
4½% oct. 15 1944	106¼	107¼
4½% fév. 1er 1946	108⅝	109⅝
4½% nov. 1er 1946-56	106¾	107¾
4½% 1er nov. 1947-57	107¾	108¾
4½% 1er nov. 1948-53	108⅝	109⅝
4½% 1er nov 1949-59	109¾	110¾
5% oct. 15 1943	104⅝	105⅝
FINANCE DE GUERRE:		
3% 15 juin 1950-51	99¾	100¾
3% 1er oct. 1949-52	99¼	100¼
3¼% 12 fév. 1945-52	101⅝	102⅝
3% 1er mars 1952-54	99¼	100
AVEC LA GARANTIE DE L'ETAT:		
C.N.R. 2% 1943	100⅛	101⅛
C.N.R. 2¼% 1944	101	103¾
C.N.R. 2¼% 1946	100½	101½
C.N.R. 3% 1944	102½	104¼
C.N.R. 3% 1945-50	99⅛	100⅛
C.N.R. 3% 1948-52	98⅛	99⅛
C.N.R. 3% 1948-53	98½	99½
C.N.R. 3% 1954-59	98¼	99¼
C.N.R. 4½% 1951	117	118½
C.N.R. 4½% 1950	117½	119
C.N.R. 4½% 1957	117¾	119¼
C.N.R. 4¾% 1955	119½	121
C.P.R. 5% 1954	118	119
C.N.R. 5% 1949-69	122	123½
CNWISS 5% 1955	121½	123¼
G. T. P. 3% 1962	100½	103
Mont. Harbour 5% 1949-69	122	124
PROVINCIALES:		
Alberta 4% 1954	64	67
Alberta 4½% 1956	66	69
B. C. 4½% 1953	106	109
B. C. 5½% 1945	103	106
Manitoba 6% 1956	99	102
Manitoba 6% 1947	103	106
N. B. 3% 1951	92	95
N. B. 4½% 1961	107	109½
N.-E. 3% 1950	96	99
N.-E. 4½% 1960	110	113
Ont. H. 3¼% 1950-58	99¼	101¼
Ontario 3% 1947-50	98⅜	100⅜
Ontario 4½% 1949	107½	109½
Ont 3¼% 1949-51	99¾	101¾
Prov. de Québec 3% 1951	96½	98½
Prov. de Qué. 3¼% 1949	98½	100½
Prov. de Québec 3¼% 1951-53	99½	101½
Prov. de Québec 4½% 1945-50	110	113
I. du P. E. 3% 1945	97	100
Saskatchewan 4½% 1951	89	92
Sask. 5% 1958	87	90
MUNICIPALES:		
Calgary 4½% 1962	95	99
Edmonton 4½% 1967	93	97
Halifax 4½% 1952	106	109
Montréal 5% 1954	95	98
Montréal 4½% 1971	93	97
M.C.S. 4% 1948	96	99
Mont Met 4½% 1962	97	100
Mtl Met 4% 1947	97	100
Québec 4½% 1950	101	104
Régina 5% 1945	94	98
Saint-Jean 4½% 1971	102	105
Trois-Rivières 4½% 1956	97	100
Toronto 4½% 1945	105	108
Vancouver 4½% 1968	95	99
Winnipeg 4½% 1960	106	109
CIES DE TRANSPORT:		
Can. Atlantic A 4% 1955	99	102
C.P.R. 3% 1945	100½	102½
C. P. R. 3½% 1951	97	99
C. P. R. 4% 1949	101¼	103¼
C. P. R. 4½% 1946	104½	106½
C. P. R. 4% perp.	85½	87½
C. P. R. 4½% 1960	102	104
C. P. R. 5% 1954	106½	108½
Canada SS. 5% 1957	102½	104½
UTILITES:		
A. T. & T. 5¼% 1955	65	68
Bell Tel. 5% 1957	124	..
Bell Tel. 5% 1960	124	—
B. C. Power 4¼% 1960	99	101
B. C. Tel. 4% 1961	105½	107½
Calgary Power 5% 1960	106½	—
Calgary Power 5% 1964	103	106
Can. N. Power 5% 1953	100½	103
Do. G. & E. 6½% 1945	104	—
Gatineau Power 3¾% 1969	99½	101½
Do. 5½% 1949	100½	102½
Great Lakes 4¼% 1956	101	103
Do. 5% 1957	97½	99½
Int. Hydro Elec. 6% 1944	36	38
Int. Power 6% 1955	101	..
Int. Power [illegible]% 1957	96	..
Int. Power 6½% 1957	100	..
Mal. El. 5½% 1956	99½	..
Mar. El. 5½% 1956	99	—
McLaren 4% 1959	101	103½
Mont. Power 3½% 1956	104	106
Mont. Power 3½% 1960	102½	—
Mont. Power 3½% 1963	102	104
Mont. Power 3½% 1973	102	104
Mont. Tramways 5% 1951	101	103
Mont. Tramways 5% 1955	78	81
Nat. L. & P. 6% 1949	101½	104
Nfld L. & P. 4½% 1956	100	..
Nfld L. and P. 5% 1956	99½	..
N.S.L. and P. 4% 1957	101	..
Ottawa P. 4% 1957	102	..
Ottawa V. P. 4% 1964	105½	..
Ottawa V. P. 5% 1959	100½	103
Porto R P 6% 1950	100	..
Power Corp. 4½% 1959	90½	93½
Quebec Power 4% 1962	102	104
Saguenay Power 4¼% 1966	105½	..
Shawinigan 4% 1961	103	105
Shawinigan 4½% 1967	108¼	111
Shawinigan 4¼% 1970	108½	111
Shawinigan 4% 1969	103	105
St. M. Power 4½% 1970	103	105
St. M. Power 5% 1956	97½	99½
Un. Sec. 5½% 1952	73	76
Winnipeg E. A. 5% 1965	84¼	86¾
Do. B 5% 1965	67½	70
INDUSTRIELS:		
Abitibi 5% 1953	61	63
Abitibi C. D	60	62
Acadia S. 4½% 1955	101½	—
Acadia S. 6% 1954	98	101
Alb. Pac G 6% 1946	103½	
Algoma Steel 5% 1948	102	105
Atl. Sugar 4% 1951	100¾	
Bawif Gr. 6% 1942	105	
Bywater 5% 1968	93	97
Brand Hend. 6% 1956	66	70
B. C. Pulp 6% 1950	91	94
Brown 5½% 1946	67	70
Brown Co. 5% 1959	80	82
Burns & Co. 5% 1958	70	73
Can. Canners 4% 1951	101½	104
Canada Cement 4¼% 1951	103	104½
C. F. & P Inv. 5% 1958	70	
C. Int. Pap. 6% 1949	106	108
Can. Locomotive 6% 1951	100	103
Can. Vickers 6% 1947	100	102½
Cons. Paper 5½% 1961	67	69
D. Coal 4½% 1952	99	102
D. Steel & C. 6¼% 1955	105	107½
Dom. Tar 4½% 1951	101¼	104
Dom. W. & W. 6% 1953	96½	99
Donnacona Paper 4½% 1956	76	79
Dryden P 6% 1949	100½	
E. Dairies 6% 1949	78	82
Famous Players 4½% 1951	99½	101½
Fed. Grain 6% 1949	102	
Fraser Co. 6% 1950	102	
G. Steel Wares 4½% 1952	100¼	103
G. L. Papers	93	96
Gurney Foundry 5½% 1949	86	90
Gy L. & A. 5½% 1948	102	105
Ind. Accep. 4% 1952	78½	82
Int. C. Bks 5½% 1948	101	..
Int. Paper 6% 1955	114½	
I. P. of Nfd 5% 1968	98	101
Lake St. John 5% 1961	59	62
Lake St. John 5½% 1961	84	87
Maple Leaf M. 3% 1958	81½	84
Massey Harris 4¼% 1954	96	98½
McColl Frontenac 4¼% 1949	101	103
Mersey P. 5% 1957	97	100
Mersey P. 6% 1949	99	—
M. & O. 5% 1950	97	101
Moirs 6% 1957	80	—
Mont. Drydocks 6% 1948	81	85
N. SS. & C. 3½% 1963	82	84½
Price Bros 5% 1957	98	101
Price Bros. 4% 1957	80	84
Reg Knit 4% 1952	98	97
Restigouche 6% 1948	102	
Rolland Paper 4½% 1951	101½	104
Simpson 4½% 1951	101	104
Smith H. 4¼% 1956	102	104
United Amusement 5% 1956	100½	..
United Growers 5% 1948	100	—
United Growers G. 5½% 1949	101	..
Wabasso 4½% 1951	100	
West Grain 6% 1949	63	66

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

LORTIE, DRACK & CIE
Comptables-Vérificateurs
Rapports — Impôts sur le revenu
Taxe des surplus de bénéfices.
Taxe de vente — Successions, etc.
L.-P. LORTIE, comptable public licencié
F. H. DRACK, comptable industriel
276 St-Jacques Ouest, ch. 726
HA. 7990

MUNISSEZ-VOUS D'UN COFFRET DE SÛRETÉ

Le coût est minime et la protection complète. Les valeurs mobilières, bijoux, documents, papiers de famille ne sont pas en sûreté dans votre pupitre ou même dans une boîte de métal que vous gardez chez vous. Ils sont à la merci du feu et des voleurs. Pour moins de deux sous par jour, nous vous offrons un coffret de sûreté dans notre voûte à toute épreuve.

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
Administratrice et Fiduciaire
5 EST, RUE SAINT-JACQUES - MONTRÉAL
Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien
Téléphone: PLateau 3821

LA VIE SPORTIVE

Les Indiens de Cleveland perdent graduellement du terrain dans les séries de la Ligue Américaine

Les hommes de Lou Boudreau ont été vaincus par le club Détroit, hier, pendant que les Yankees l'emportaient sur les Athlétiques — Les Dodgers ont eu raison des Braves — Les autres joutes disputées dans la Ligue Nationale de baseball

Les Yankees de New-York ont augmenté leur avantage dans la course au championnat de la Ligue Américaine hier après-midi en triomphant des Athlétiques de Connie Mack et les Dodgers de Brooklyn ont fait de même dans les séries de la Ligue Nationale mais par contre les Indiens de Lou Boudreau ont subi un nouvel échec et ils ne sont plus qu'une seule partie en avant des Tigers de Détroit dans le circuit du président William Harridge et les prochaines joutes apporteront peut-être des changements dans la position des clubs.

Joe Gordon a cogné un simple pour faire compter à Tommy Henrich le point décisif qui permit aux Yankees de battre les Athlétiques de Philadelphie par le score de 3 à 2. Gordon portait ainsi à 13 le nombre de parties dans lesquelles il a cogné au moins un coup sûr. Les Athlétiques cognèrent neuf coups sûrs tandis que les Yankees n'en réussirent qu'une demi-douzaine.

Le lanceur Virgil Trucks a conduit les Tigers de Détroit à une victoire de 6 à 2 sur les Indiens.

C'était la seconde victoire de la saison pour Virgil Trucks, une recrue, et elle permet aux Tigers de s'approcher à une partie de la deuxième place dans le classement. Trucks alloua seulement quatre coups sûrs et un but sur balles. Il retira six frappeurs au bâton. L'un de ces coups sûrs fut un quatre-buts par Roy Wheatherley, son troisième de l'année.

Les Tigers comptèrent tous leurs points contre Al Milnar à l'aide de six coups sûrs. Leurs deux premiers dans la manche initiale ne furent pas mérités ayant été comptés lorsque Oscar Grimes commit une erreur. Tom Ferrick et Harry Eisenstat succédèrent à Milnar au monticule.

Kirby Higbe a coupé un ralliement des Braves à la neuvième manche pour permettre aux Dodgers de l'emporter par le score de 6 à 4. Higbe lança la partie complète pour décrocher sa troisième victoire.

Il accorda un seul coup sûr dans les six premières manches mais il fut touché pour six pendant le reste de la joute dont un coup de circuit de Max West avec un coureur sur les buts. Les Dodgers comptèrent tous leurs points et réussirent neuf de leurs hits contre Tom Early. Ce dernier fut remplacé par John Sain à la sixième.

Les Dodgers scellèrent l'issue de la joute à la 6ème, en comptant 3 points à l'aide des simples de Dolph Camilli et Dixie Walker, le trois-buts de Joe Medwick et le coup en l'air de Johnny Rizzo. Paul Waner a obtenu deux des coups sûrs des Braves et il lui en manque seulement 14 pour porter à 3,000 le nombre obtenu depuis le début de sa carrière.

Bill Lee a obtenu le meilleur de son duel de lanceurs contre Ray Starr, alors que les Cubs triomphèrent des Reds de Cincinnati par le score de 2 à 1, dans une partie de 12 manches. Lee fut touché pour six coups sûrs seulement, alors qu'il décrocha sa 7ème victoire de l'année pour mettre fin à la série de quatre victoires successives des Reds. Bill Lee se signala également en faisant compter le point décisif.

Peanuts Lowrey cogna un simple à la 12ème après qu'un coureur eût été retiré et lorsque Bert Haas fit un mauvais lancer au 2ème but après avoir arrêté le roulant de Clyde McCullough. Lowrey se rendit au troisième pendant que McCullough avança au deuxième. Lee frappa alors un long coup en l'air au centre et Lowrey croisa le marbre facilement après que le coup eût été attrapé.

Le seul point des Reds fut enregistré lorsque Hank Sauer frappa un long coup de circuit dans les estrades du champ centre à une distance de 420 pieds du marbre, à la deuxième manche.

LIGUE AMERICAINE

Cleveland . . . 000100100—2 4 1
Détroit . . . . 20103000x—6 9 1
Batteries: Milnar, Ferrick, Eisenstat et Hegan, Denning; Trucks et Tebbetts.

Philadelphie . . 100100000—2 9 1
New-York . . . 100010001—3 6 1
Batteries: Knott et Hayes; Borowy et Rosar.

Boston . . . . . 000010000—1 7 1
Washington . . 02001002x—5 9 0
Batteries: Wagner ee Conroy; Wynn et Early.

Chicago . . . . 200000200—4 9 1
Saint-Louis . . . 01010004x—6 9 2
Batteries: Grove, Appleton et Dickey; Auker, Hanning, Caster et Swift, Ferrell.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn . . . 001203000—6 11 0
Boston . . . . 000000013—4 7 3
Batteries: Higbe et Owen; Early, Sain, Donovan et Kluttz.

Cincinnati . 010000000000—1 6 1
Chicago . . 010000000001—2 10 0
Batteries: Starr et Lamanno; Lee et McCullough.

Saint-Louis .. 00020000001—3 10 1
Pittsburgh . . 00100000100—2 9 2
Batteries: M. Cooper, Beazley, Gumbert et W. Cooper; Heintzelman, Wilkie, Lopez et Baker.

Les résultats dans le circuit des majeures

Internationale

HIER:
Toronto 5, Montréal 0.
Newark 5, Baltimore 1.
Jersey City 6, Syracuse 5.
Rochester 7, Buffalo 3.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C
Newark	25	11	694
Toronto	22	17	564
Montréal	20	16	556
Jersey City	21	18	538
Buffalo	18	18	500
Baltimore	15	21	417
Syracuse	16	24	400
Rochester	14	26	350

AUJOURD'HUI:
Montréal à Rochester, soir.
Newark à Jersey City.
Toronto à Buffalo.
Baltimore à Syracuse.

Américaine

HIER:
New-York 3, Philadelphie 2.
Détroit 6, Cleveland 2.
Washington 5, Boston 1.
St-Louis 6, Chicago 4.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
New-York	27	10	730
Cleveland	27	17	575
Détroit	24	20	545
Boston	19	19	500
St-Louis	20	22	476
Washington	17	22	436
Philadelphie	17	27	386
Chicago	15	25	375

AUJOURD'HUI:
Washington à New-York.
Cleveland à Détroit.
Chicago à St-Louis.
Boston à Philadelphie.

Nationale

HIER:
Brooklyn 6, Boston 4.
St-Louis 3, Pittsburgh 2, 11 m.
Chicago 2, Cincinnati 1, 12 m.
Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	29	11	725
St-Louis	23	17	575
Boston	23	19	548
Cincinnati	19	20	487
New-York	19	22	463
Pittsburgh	19	23	452
Chicago	18	24	439
Philadelphie	13	28	317

AUJOURD'HUI:
New-York à Brooklyn.
Philadelphie à Boston.
Cincinnati à Chicago.
Seules parties au programme.

Le tournoi de golf d'Atlantic City

Atlantic City, 29 — Le tournoi de golf pour le championnat professionnel des Etats-Unis s'est continué hier, alors que se terminait la deuxième ronde. Tout comme la veille, les favoris sont sortis victorieux et la ronde finale promet d'être fort contestée.

Byron Nelson, le premier choix, a eu des difficultés, lorsque le vétéran Joe Kirkwood s'est placé sur un pied d'égalité avec lui, au 32e trou, mais Nelson s'est rallié pour gagner le match.

Les huit survivants qui participeront aux quatre matches des quarts-de-finale demain sont tous des as des links. Voici les matches qui seront disputés aujourd'hui: Jimmy Demaret vs Craig Wood; Sammy Snead vs Ed Dudley; Nelson vs Harry Cooper et Ben Hogan vs Jim Turnesa, qui est aujourd'hui caporal dans l'armée.

Nelson avait une avance de quatre trous sur Kirkwood, après la matinée, mais Kirkwood s'est rallié après cela pour égaler les chances du match au 32e trou. Nelson a réussi des "birdies" au 33e et au 34e, cependant, triomphant par 2, et un à jouer.

Nelson ne paraissant pas avoir une très grande confiance en lui-même après son match et il a prédit hier soir que Hogan et Snead seront les finalistes.

Hogan, dont les longs coups sont particulièrement efficaces sur le terrain du club Seaview, a disposé de Ky Laffoon, 9 et 8 hier. Hogan a réussi un score de 66 pour les 18 premiers trous hier matin, et il a joué les neuf premiers trous de l'après-midi en 35 coups.

Leland Gibson, de Kansas City, a perdu tout son aplomb dans l'après midi, et Wood s'est assuré une victoire par 7 et 6. Snead, qui s'est enrôlé récemment dans la marine, a triomphé facilement lui aussi, battant Willie Goggin par 9 et 8.

Demaret a continué d'impressionner, battant Tomy Harmon par 3 et 2. Demaret a réussi un score de trois coups de moins que la normale pour les 34 trous du match.

Le match le plus chaudement contesté a été celui que Cooper et Lloyd Mangrum, que Cooper n'a gagné qu'au 36e trou. Cooper a pris les devants au 31e trou, et les deux adversaires ont réussi le même score à chacun des cinq derniers.

Turnesa a dû lui aussi jouer le dernier trou pour battre Jug McSpaden, par un trou. Ed Dudley, le président de la P.G.A., a éliminé Tony Penna, par 4 à 2.

L'Association Américaine

HIER: —
Minneapolis ... 0000010— 1 4 1
Columbus ..... 011000x— 2 7 0
Kelley, Hash et Giuliani; Grouch et Blaemire.
Saint-Paul ... 001010001— 3 7 0
Toledo ..... 000030001— 4 8 0
Herring, Smith et Andrews; McKain et Spindel.
Minneapolis .. 102003002— 8 11 2
Columbus .... 101110000— 4 9 0
Mungo, Schoenborn, Haefner et Linton; Burkhart, Roe, Munger et Heath, Blaemire.
Milwaukee ... 000000010— 1 7 1
Louisville .... 00012000x— 3 7 0
Page, Blaeholder et Griswold; Potter, Kush et Lacy.
Kansas City .. 000100101— 3 8 0
Indianapolis . 20020001x— 5 5 1
Johnson, Ardizola, Roser et Garbark, Logan et Hartnett.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

P A. —

	J.	Ab.	Pts	Cs.	P.C
Doerr, Red Sox	30	120	16	46	383
Gordon, Yankees	34	131	15	50	382
Dickey, Yankees	27	96	10	35	365
Phelps, Pirates	27	75	8	26	347
Cooper, Card.	27	90	11	31	344
Slaughter, Card.	37	135	22	45	333
Reiser, Dodgers	31	123	25	41	333
Lombardi, Braves	30	93	13	31	333

CIRCUITS. — Ligue américaine: Williams, Red Sox, 12. Ligue nationale: Camilli, Dodgers, 8.

POINTS PRODUITS. — Ligue Américaine: Williams, Red Sox, 45. Ligue nationale: Mize, Giants, 31.

Les Royaux de Montréal sont descendus en troisième place à la suite de leur échec d'hier

Les Leafs ont infligé un blanchissage aux joueurs de Clyde Sukeforth par 5 à 0 au cours de la soirée — Les Montréalais ont été extrêmement faibles au bâton, car ils n'obtinrent que deux coups réussis contre Hallett — Ce soir à Rochester

Toronto, 29 — Les Royaux de Montréal ont donné des signes de faiblesse hier alors qu'ils terminaient leur série avec les Leafs de Burleigh Grimes et ils ont été vaincus par 5-0.

Les hommes de Clyde Sukeforth furent particulièrement faibles au bâton car ils n'obtinrent que deux coups réussis contre le lanceur Jack Hallett, qui était au monticule pour les Torontois.

Cette défaite du Montréal lui a coûté la deuxième position, car après la joute d'hier soir les Leafs occupaient le deuxième rang du circuit Shaughnessy avec l'avantage d'une demi-partie sur les gars de la métropole canadienne.

Tommy Tatum et Gene Moore ont réussi des 2-buts, les seuls coups des Montréalais contre Hallett, qui n'a donné que 3 buts sur balles. Hallett a retiré 11 frappeurs au bâton et n'a fait face qu'à 32 frappeurs, 5 de plus que le minimum possible pendant la joute.

Les Leafs se sont assuré la victoire dès la 1ère manche. Johnny Whitehead et Wyrostek ont réussi des simples, et, avec 2 frappeurs retirés, Colman les a fait compter avec un coup de circuit, donnant une avance 3-0 aux siens.

Dans la 3ème, un simple de Wyrostek et un long 2-buts de Nagel ont produit un autre point, et Toronto a compté son dernier point à la 6e grâce à un 2-buts d'Al Rubeling, un mauvais lancer et un retrait au champ extérieur.

Les Leafs ont réussi 7 coups contre Macon, qui a lancé toute la partie pour Montréal. Max a retiré 5 frappeurs au marbre. Wyrostek a mené l'attaque des siens avec trois simples en 4 apparitions au bâton.

Les Leafs ont ainsi terminé un séjour profitable sur leur propre terrain. Les Leafs ont gagné les 13 dernières parties qu'ils ont jouées à Toronto.

Après que Tatum eut commencé la 3e manche avec un 2-buts Hallett a retiré 21 des 22 frappeurs qui lui ont fait face pendant le reste de la joute. Jack Graham, qui a reçu un but sur balles après 2 retraits dans la même manche, a été le seul joueur de Montréal qui ait pu atteindre le 1er but après le coup de Tatum.

Carl Furillo soigne un mal de dos et ne pourra jouer avant une semaine... En attendant, Eddie Morgan le remplace au champ gauche. Les Royaux joueront une partie ce soir à Rochester, et samedi après-midi les deux clubs joueront un programme double. Chet Kehn ou Al Sherer lancera ce soir.

MONTREAL

	ab	p	cs	r	a	e
Tatum, 3b	4	0	1	1	2	1
Morgan, cg ...	4	0	0	3	0	0
Moore, cc	4	0	1	3	0	0
Graham, cd ..	2	0	0	3	0	0
Burge, 1b	4	0	0	6	0	1
Dapper, r.	3	0	0	5	0	0
Sherlock, 2b ..	2	0	0	1	2	0
Rojek, ac	3	0	0	1	2	0
Macon, l.	3	0	0	1	0	0
Totaux	29	0	2	24	8	2

TORONTO

Leip, ac	3	0	0	0	1	0
Whitehead, 2b .	4	1	1	3	1	0
Wyrostek, cc .	4	2	3	4	0	0
Nagel, cg	4	0	1	2	0	0
Colman, cd ...	4	1	1	2	0	0
Rubeling, 3b ..	3	1	1	0	1	0
Mack, 1b	3	0	0	7	0	0
Fernandes, r ..	3	0	0	11	1	0
Hallett, l	3	0	0	0		00
Totaux	31	5	7	27	4	0

Résultat par manches:
Montréal ... 000000000—0
Toronto ... 30100100x—5

SOMMAIRE

Points produits par Colman 3, Nagel, Mack. Deux-buts: Moore, Tttum, Nagel et Rubeling. Circuit: Colmen. But volé, Whitehead. Laissés sur les buts, Montréal 5; Toronto 2. Buts sur balles de Hallett 3, Macon 1. Retirés au bâton par Hallett 11; Macon 5. Mauvais lancer, Macon. Arbitres: Solodare et Henline. Durée, 1 h. 50.

AUTRES JOUTES

Buffalo . . . . 100000002—3 5 2
Rochester. . . 00005002x—7 8 2
Thomas, Roscœ et Holbrook; Hutchinson, Saskas et Robinson.

Jersey-City . . 110000202—6 9 0
Syracuse . . . 001003100—5 11 2
Pickell, Maglie, Fisher et Poland; Delacruz, Hinckle et Hartje.

Une décision impopulaire à Robinson

New-York, 29 — Ray Robinson, pugiliste nègre de Harlem, a obtenu la décision hier soir sur Marty Servo dans un combat de dix rondes disputé au Madison Square Garden, mais ce verdict fut fort impopulaire et les spectateurs ont protesté si bruyamment qu'il fut impossible au maître de cérémonie d'annoncer le combat suivant.

Robinson, qui est âgé de 20 ans seulement, a porté à 121 le total de victoires consécutives qu'il enregistra dans les rangs amateurs et professionnels, mais ce fut son adversaire qui s'attira les applaudissements de la foule de 16,000 personnes, au Madison Square Garden, à cause de son agressivité à la fin de la rencontre.

Si la rencontre avait été de 15 rondes au lieu de 10, Servo aurait probablement décroché la victoire car il était de beaucoup le moins fatigué à la fin de la rencontre que le boxeur noir.

Robinson avait accumulé trop de points grâce à sa rapidité surprenante et à ses coups décevants dans les premières rondes pour que Servo lui enlevâa la victoire, à cause de sa tenue sensationnelle dans les dernières rondes.

Servo, un cousin de Lou Ambers, dut prendre beaucoup de punition et il fut fort stupéfié par les terribles droites et gauches à la tête que lui porta son adversaire à la fin de chacune des rondes, à l'exception des 2ème, 9ème et 10ème. Servo connut ses meilleures rondes à la 2ème et à la 10ème. La 2ème ronde ne lui fut cependant pas accordée à cause de coups bas qu'il porta à son rival. Il n'eut aucune difficulté à gagner la 10ème contre le Noir qui était très fatigué.

D'autres rondes furent également contestées mais dans presque toutes Robinson se rallia vers la fin de ces rondes.

Ligue Canaméricaine

HIER:—
Gloversville. . 000000002— 2 7 2
Rome . . . . 51000211x—10 14 1
Coveleski et Woolridge; Mathewson et McCarity.

Oneonta . . . 000002302—7 8 1
Pittsfield . . . 003000000—3 10 2
Musser et Stevenson; Kendricks et Winker.

Utica . . . . . 045001030—13 11 2
Amsterdam. . 31100144x—14 15 2
Heckenberg, Blair, Comellas, Marion et Reed; Murray, Haag, Rosi et Deschar.

La pêche à travers la province

Le poisson mord voracement dans les lacs et rivières des Cantons de l'Est et des Laurentides, rapporte-t-on aux bureaux de l'agent général du tourisme du Pacifique Canadien, à Montréal, et les prises qui ont été faites ces jours derniers démontrent que la saison promet d'être très fructueuse. De Ste-Agathe, St-Jovite, Labelle, Nominingue, Val Barrette et Mont-Laurier, les rapports sont particulièrement encourageants en ce qui concerne la pêche à la truite. Les eaux sont à leur niveau normal et les moustiques n'ont pas encore été trop abondants.

Voici en résumé les renseignements recueillis par M. A. C. Seymour, l'agent du tourisme au Pacifique Canadien:

Laurentides

Ste-Agathe: Temps frais, pas de moustiques. Perspectives très bonnes pour la fin de semaine.

St-Jovite: Pêche excellente avec vers ou minnows et aussi à la mouche. Peu de moustiques. Perspectives prometteuses pour la fin de semaine.

Labelle: Conditions favorables à la pêche. On rapporte plusieurs bonnes prises. Peu de mouches.

Nominingue: Temps frais. Perspectives très bonnes pour la fin de semaine. Le niveau de l'eau est quelque peu élevé à cause de la pluie. Peu de mouches.

Mont-Laurier: Conditions favorables à la pêche. On rapporte de très belles prises. Perspectives très bonnes pour la fin de semaine.

Cantons de l'Est

Magog: Temps doux. Pas de mouches. Conditions favorables à la pêche. On rapporte de très bonnes prises sur le lac Memphremagog.

Mégantic: On rapporte plusieurs bonnes prises de truites. Conditions favorables à la pêche. Perspectives très bonnes pour la fin de semaine.

District de la Gatineau

Gracefield: Le niveau de l'eau quelque peu au-dessus de la normal. Conditions favorables à la pêche. Bonnes perspectives pour la fin de semaine.

Maniwaki: Conditions favorables à la pêche. On rapporte de bonnes prises. Peu de mouches.

Autres districts

St-Gabriel de Brandon: Conditions favorables à la pêche dans les lacs et les rivières. Peu de mouches.

Parc des Laurentides: Conditions favorables à la pêche. Peu de mouches. Bonnes perspectives pour la fin de semaine.

Yvon Robert commence son entraînement

Le promoteur Eddie Quinn est heureux d'avoir réussi à conclure un autre match entre Yvon Robert et Earl McCready mais il faut reconnaître que l'aide de la Commission athlétique de Montréal lui a été fort précieuse et le président Frank Hogan n'a pas refusé son appui à l'organisateur des programmes de la lutte au Forum et il a également obtenu le concours du colonel Landry, président de la National Wrestling Association.

Quinn ne sait pas maintenant si la commission locale ou la N.W.A. voudront envoyer Longson contre le gagnant de la rencontre McCready-Robert ou contre le premier nommé. Le matchmaker local ne pouvait s'engager davantage sans risquer d'avoir à revenir sur sa décision. On en saura plus long dans quelques jours.

Sans ôter la moindre parcelle de mérite au matchmaker Eddie Quinn il faut admettre que la commission de Montréal et la N.W.A. ont donné un fier coup de main au matchmaker local dans l'organisation de cette rencontre Robert-McCready que tous les amateurs de lutte désiraient voir ardemment.

Il ne reste plus que la question de la ceinture emblématique de l'American Wrestling Association à régler. Yvon Robert, quand il gagna en battant Danno O'Mahoney dut déposer une garantie de $750 et il veut maintenant que McCready en fasse autant s'il doit le remettre à la commisison athlétique de Montréal 48 heures avant sa rencontre avec McCready.

Il y a aussi la question de l'arbitre qui sera choisi. La commission athlétique locale avait suggéré les noms de Sammy Smith, président de la Fédération de boxe et de lutte de la Nouvelle-Angleterre, de Jack Dempsey et de Jack Sharkey, des athlètes capables de se faire écouter des lutteurs et qui ont d'ailleurs donné satisfaction lors de leurs apparitions ici comme officiels.

Eddie Quinn s'est déjà mis en communication avec une couple de ces officiers pour les engager pour le 3 juin.

Robert, arrivé hier à Montréal d'un voyage dans les Laurentides, a commencé son entraînement en vue de cette grande rencontre. McCready doit arriver en fin de semaine et s'entraînera lui aussi en public avant d'aller signer son contrat devant les membres de la commission athlétique.

L'ouverture officielle au parc Richelieu

Tout est maintenant prêt pour l'ouverture de la saison au Parc Richelieu et le promoteur Emile Gauthier et ses nombreux collaborateurs sont assurés d'un succès sans précédent pour cet événement annuel qui promet, cette année, de dépasser en importance tout ce qui a été présenté à Montréal dans ce domaine, depuis nombre d'années.

Piste en très bonne condition, nombreuses améliorations qui sauront plaire aux amateurs, nombreux chevaux, voire même le plus grand nombre d'inscrits pour un programme d'inauguration, intéressantes bourses, enfin pronostics encourageants pour une saison qui fera époque dans les annales de ce sport.

Demain les entrées officielles seront publiées et d'agréables surprises sont réservées aux amateurs de ce sport enlevant....

Dimanche, au Parc Richelieu, commençant à 2h. précies, qu'on se le dise, neuf courses pour trotteurs et ambleurs. Les meilleurs conducteurs du Québec devront se surpasser car de l'Ontario un grand nombre de chevaux conduits par les plus habiles conducteurs connus de cette province tenteront de s'assurer les intéressantes bourses offertes.

Lisez demain les entrées officielles et rendez-vous en foule au Parc Richelieu pour cette ouverture officielle.

Les Royaux au bâton et au monticule

(partie d'hier soir non incluse)

	P.	Ab	Cs	2b	3b	C.	Pop	Bv	Pc.
Macon	15	27	13	3	0	0	2	0	481
Graham	21	72	24	3	1	7	18	0	333
Moore	35	129	41	6	5	7	25	4	318
Paepke	9	13	4	3	1	0	1	1	308
Dapper	7	21	6	5	1	0	1	1	286
Furillo	26	96	27	2	2	1	12	2	281
Rojek	35	126	35	5	1	1	11	3	278
Morgan	15	28	7	1	0	1	5	0	250
Tatum	35	140	29	10	1	0	4	6	207
Burge	35	111	23	4	0	8	24	4	202
Sherlock	30	94	18	3	0	0	7	1	192
Gelbert	20	47	9	1	0	2	8	1	191
Kraus	8	16	3	1	0	0	1	0	188
Sherer	11	21	3	2	0	0	1	0	143
McCrabb	7	8	1	0	1	0	1	0	125
Howell	15	48	4	0	0	0	3	1	083
Smith	7	1	0	0	0	0	0	0	000
Mulach	3	1	0	0	0	0	0	0	000
Spaulding	8	0	0	0	0	0	0	0	000
Albosta	3	2	0	0	0	0	0	0	000
Kehn	1	1	0	0	0	0	0	0	000

LES LANCEURS

	P.	Mi	Cs	bb	rab	PC	G.	P.	Pc.
Smith	7	10	14	11	0	0	1	0	1000
Macon	7	47⅓	36	11	16	4	4	1	800
Paepke	6	28	30	18	21	0	2	1	667
Kraus	8	48⅔	37	19	19	2	4	3	571
Sherer	11	62	54	8	30	4	4	3	571
McCrabb	7	32	36	8	5	0	1	2	333
Mulach	3	5	5	4	4	0	0	0	000
paulding	7	8⅔	5	2	4	0	0	0	000
Albosta	3	7⅔	8	7	5	0	0	1	000
Kehn	1	5	5	1	0	0	0	1	000
Chipman	4	4	3	3	2	0	0	1	000

A Ottawa

(suite de la première page)

bill de conscription, tout en affichant un sentiment d'opposition au service militaire pour outre-mer, serait bien inspiré de s'occuper de ce qui se passe dans la province et de protéger comme il convient la main-d'œuvre féminine dans les usines de guerre. M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, avait inscrit les questions suivantes au feuilleton de la Chambre: 1. Est-ce l'intention du gouvernement d'adopter des mesures pour qu'aucune femme mariée ne travaille dans les équipes de nuit, dans nos usines de guerre? 2. Si oui, quand a-t-on l'intention d'adopter cette mesure? 3. Est-ce l'intention du gouvernement de fixer le poids maximum des fardeaux que les filles sont astreintes à porter ou à manipuler dans les usines de guerre? 4. Si oui, quand a-t-on l'intention de fixer ce poids maximum?"

M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a répondu: "La question de la réglementation des conditions de travail dans les établissements industriels relève des autorités provinciales, excepté en ce qui concerne les salaires". Ainsi, la réglementation du travail féminin retombe, d'après M. Mitchell, sous la juridiction du gouvernement Godbout. Pourquoi le gouvernement de Québec permet-il un état de choses contre lequel les citoyens protestent énergiquement? M. Mitchell s'est même trouvé à aggraver la culpabilité du gouvernement Godbout, en ajoutant: "Je dois dire cependant que le ministère fédéral du Travail communique aux gouvernements provinciaux les renseignements les plus récents provenant des pays étrangers, ainsi que les nôtres, sur les questions soulevées par le député de Québec-Montmorency". M. R.-B. Hanson, chef de l'opposition, n'a pas accepté la déclaration du ministre. "Cette déclaration n'est pas exacte, a dit M. Hanson. S'il s'agit d'usines de guerre et de travaux publics appartenant au ou relevant du gouvernement fédéral, nous avons pleine juridiction en ce qui concerne les questions soulevées par le député. Qu'on ne fasse pas erreur là-dessus". La vérité, c'est que gouvernements fédéral et provincial sont coupables tous les deux. Ils tolèrent un mal social aux conséquences extrêmement funestes.

Comptes rendus

Il n'est pas bon de s'en rapporter aux comptes rendus des journaux pour accuser un homme. Il n'est pas prudent d'agir ainsi. Ce n'est pas juste, non plus. M. H.-A. Bruce, député tory de Parkdale, a demandé hier après-midi si le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, avait exposé les vues du gouvernement lorsqu'il déclara mercredi à la conférence des maires: "La guerre sera gagnée sur le continent nord-américain par les Etats-Unis et le Canada, les deux seuls pays qui possèdent la maîtrise de la technique de la production en série". M. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources naturelles, a répondu que le député tory de Parkdale citait un compte rendu de journal; il a demandé à M. Bruce s'il se portait garant de l'authenticité du rapport. Certes, et le lecteur l'admettra, M. Crerar avait raison. Il y a des rapports de journaux qui sont faux. Comment peut-on accuser un homme en s'appuyant sur des comptes rendus de journaux? Le gouvernement lui-même peut-il se porter garant de l'authenticité de ces comptes rendus?

La richesse conscrite

Les tories sont près de leurs sous, pardon! de leurs millions (et des libéraux sont tories sur ce point et sur d'autres). Le chef de l'opposition, M. Hanson, a demandé au ministre des Pensions et de la Santé nationale d'expliquer clairement ce qu'il avait voulu dire récemment à Winnipeg en parlant de *conscription des richesses*... M. Ian Mackenzie a répondu: "Quand un débat approprié aura lieu, je serai heureux de discuter de nouveau une question que j'ai eu souvent l'occasion d'exposer". Les tories — et maints libéraux de langue anglaise — les gros industriels, les banquiers, les hommes d'affaires, veulent bien de la conscription des hommes; ils la demandent, la réclament. Mais parlez-leur de conscrire la richesse! Ils soutiennent que c'est proposition criminelle. La vie humaine, pour ces gens, compte moins que l'argent. Quand on a l'argent pour dieu, la vie des autres n'a pas de valeur.

Caucus "cardiniste"

Les députés libéraux qui appuient M. P.-J.-A. Cardin multiplient les caucus. Hier ils se réunissaient encore. Les députés cardinistes, ainsi qu'on les appelle depuis quelques jours, ont renouvelé leur confiance dans la direction de l'ancien ministre des Travaux publics. Ils ont convenu de voter contre l'abrogation de l'article 3 de la loi de mobilisation. Ils auraient tous été de cet avis et l'auraient exprimé formellement. M. Cardin a prononcé une allocution pour encourager les assistants à voter contre le bill de conscription, affirmant qu'il était temps que les Canadiens français prissent ferme attitude. Ceux-ci se sont contentés depuis trop longtemps des miettes qui tombaient de la table, aurait affirmé l'ancien collègue de M. Mackenzie King. Ainsi, par un long détour, M. Cardin rejoindrait M. René Chaloult. Il est vrai, il est absolument incontestable que les Canadiens français se sont contentés des miettes de la table. Acceptons-en le témoignage de M. Cardin. Il doit savoir ce dont il parle puisqu'il a siégé à la table du conseil des ministres de 1924 à 1930 et de 1935 à 1942. Il n'ignore pas ce qui est tombé de la table pendant ces douze années de pouvoir.

Contre le divorce

A la commission sénatoriale des bills privés, on a discuté un bill qui autoriserait une femme mariée, abandonnée par son mari, à demander un divorce dans toute province où elle aurait habité pendant deux ans après avoir été abandonnée par son mari. On sait que la loi actuelle ne permet de demander un divorce que dans la province où le mari était domicilié.

"Je doute fort de la validité du bill tel que rédigé", a déclaré le sénateur Léon-Mercier Gouin. On reconnaît que le Parlement fédéral peut accorder le divorce à des personnes de la province de Québec; il peut aussi instituer des tribunaux de divorce dans la province. Toutefois, d'après le sénateur Gouin, le Parlement fédéral n'a pas le pouvoir de donner aux tribunaux des autres provinces le droit d'accorder le divorce à des personnes résidant dans la province de Québec.

En vertu du Code civil de la province de Québec, lorsque le domicile du mari est dans la province, s'y trouve également celui de la femme. Ce que le bill propose, d'après le sénateur Gouin, c'est de créer un domicile légal, chose que ne permet pas le Code civil de la province. Le nouveau bill du Sénat obligerait, en certains cas, le mari à se rendre jusqu'en Colombie canadienne pour s'opposer à une requête en divorce. La situation serait celle-ci: le couple serait considéré comme mari et femme dans le Québec, d'après le Code civil, et comme des étrangers l'un vis-à-vis de l'autre, dans les autres provinces. D'après le sénateur David, si le Sénat allait adopter le bill, la loi fédérale entrerait en conflit avec le Code civil de la province de Québec. Le sénateur Louis Côté s'est également objecté au bill en le qualifiant d'absurde au point de vue pratique. Le débat a été ajourné à la semaine prochaine.

Dur d'oreille

Faut-il revenir sur la conférence de l'aéronautique à laquelle M. C.-G. Power n'a nommé aucun délégué de langue française? M. Edmond Turcotte, rédacteur du *Canada*, semble prendre plaisir à prolonger la discussion afin de nous fournir l'occasion de rappeler au public la façon cavalière et injuste dont les Canadiens français ont été traités par le ministre de l'Aviation. Nous avions écrit: "Plusieurs délégués ne s'y connaissent pas plus en aviation que le rédacteur en chef du *Canada*." M. Turcotte prétend que nous ignorions qu'il avait déjà possédé un hydravion. Il nous apprend qu'il a eu même un accident il y a quelques années au large des côtes du Maine. Nous voulions simplement faire un compliment à M. Turcotte. Il en est fâché. Nous désirions lui faire sentir que, lorsqu'il soutenait que les Canadiens français ne comptaient pas un seul expert en aviation, il faisait acte d'humilité. Décidément, M. Turcotte a l'entendement dur.

Dans son article de samedi dernier, M. Turcotte disait ceci: "Si le *Devoir* n'avait pas le parti pris de trouver tout mal en ce moment à Ottawa, il aurait pris la peine de s'enquérir sur les "raisons" de l'absence d'un "expert" canadien de race française à la conférence d'entraînement pour la guerre aérienne, et il aurait appris que *cet expert n'existe pas*". Depuis que notre camarade Emile Benoist lui a rappelé l'existence du commodore de Niverville, le rédacteur du *Canada* passe son temps à faire l'éloge de cet éminent technicien. Ainsi, un tel expert, au moins un, existe, contrairement à ce que le *Canada* prétendait samedi dernier. Nous voici maintenant avec deux experts, puisque M. Turcotte a déjà été propriétaire d'un hydravion. M. Power n'est vraiment pas raisonnable d'obliger M. Turcotte à écrire qu'il n'est pas lui-même un expert. M. Turcotte est un expert en tout, particulièrement en cabrioles. Il est toujours dans les airs, et il décrit sans cesse des *loop-the-loop*.

Il reste que M. Power a plus mal agi que M. Bennett. Lorsqu'on avait attiré son attention sur le fait qu'il n'avait nommé aucun délégué de langue française, — à part les trois ministres canadiens-français, — à la conférence impériale de 1932, à Ottawa, M. Bennett avait ajouté quelques noms à la liste initiale. M. Power n'a pas suivi cet exemple. Il était convaincu, comme du reste le *Canada*, que les Canadiens ne comptaient aucun expert en aviation, malgré la présence, à la tête du journal ministériel de Montréal, d'un ancien propriétaire d'hydravion. Cela nous ôte le goût de faire le tour du jardin de M. Turcotte ainsi que celui-ci nous y invite. Le tour du jardin de M. Turcotte se termine pour le moment sur une profonde humiliation. Ce ne sera pas la dernière. M. Turcotte en aura d'autres. "Et si ça me plaît, à moi, d'être humilié?" demandera-t-il avec sa désinvolture ordinaire.

Léopold RICHER

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS, et CONFITURES de
J. A. DÉSY, (Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

Bloc-notes

(suite de la première page)

et cela couvre de ridicule les demandes que fait entendre le gouvernement pour la pratique d'une rigide économie.

L'intrusion injustifiée de la langue française est encore aggravée par les artistes et les annonceurs de la Commission canadienne de la radio.

Pas d'écoles catholiques

Nous traduisons, quant au reste, la dépêche de la *P. C.* Le grand maître Carson en vient à demander la suppression des écoles séparées catholiques:

Tout en insistant pour que l'on continue les protestations officielles, M. Carson dit qu'il est convaincu que de telles protestations surviennent comme des affaires de simple routine dans la vie d'un gouvernement, il conseille donc en dernière analyse que l'on ait recours au bulletin de vote parce que c'est la seule protestation pratique. Il conseille encore aux délégués de résister "à tout ce qui pourrait enlever du revenu des écoles publiques pour aider les écoles séparées catholiques romaines".

M. Carson dit que l'Ordre doit entretenir la plus grande inquiétude à propos du fait que les gens d'origine britannique représentent moins de 50 pour cent de la population totale. Les chiffres du recensement, qui seront bientôt publiés, indiqueraient que la population de Québec s'est augmentée de 17 pour cent depuis 1931, tandis que l'augmentation pour tout le Dominion n'a été que de 10 pour cent.

"L'on prédit que vers 1971, si la présente tendance se poursuit, les catholiques romains seront en majorité au Canada et qu'avant la fin du siècle, les Canadiens français auront à eux seuls le contrôle numérique du pays", dit-il.

"En tant que membres de l'Association d'Orange, nous ne voulons pas voir le contrôle de ce grand pays, de ce pays sans limites, passer entre les mains d'une force réactionnaire telle que l'Eglise catholique romaine, et en particulier de la sorte de cette Eglise dont on trouve un exemple dans le Canada français. Il faut accorder la plus grande considération possible à la tâche de préparer la défense contre cette menace insidieuse qui émane de la province de Québec contre le caractère britannique et protestant du Dominion."

Evidemment, le "barbare ennemi" (*barbarous foe*) de M. Carson et de ses frères orangistes, c'est beaucoup moins Hitler que le Canadien français et catholique. Ce Canadien-là n'a pas le droit de vivre au Canada. Il n'a qu'un devoir, aller se faire tuer ailleurs pour le maintien de la prépondérance absolue, incontestable, définitive, perpétuelle et éternelle de M. Carson et ses pareils.

D'ailleurs, M. Carson le dit en termes non équivoques: *Let us have no SPECIAL PRIVILEGES for any group or province.*

La liberté de parole existe au pays, personne ne peut le nier!

Emile BENOIST

La "Gazette" et les proportions

La *Gazette* de ce matin commente les chiffres de l'enrôlement dans les provinces de Québec et d'Ontario. *Quebec and Ontario*, dit-elle, *have approximately equal populations — 3,319,640 and 3,756,632 respectively.* Quand l'écart est de plus de dix pour cent, on ne peut pas dire que c'est approximativement égal. Mais passons. La *Gazette*, qui voudrait voir une égalité dans les enrôlements des deux provinces, devrait se souvenir du principe démocratique britannique: *No taxation without representation.* Québec a 65 députés au parlement fédéral; la population d'Ontario donne droit à cette province d'avoir 74 députés, ce qui marque déjà bien que les populations ne sont pas comparables; mais en fait elle en a et va en garder 82. La *Gazette*, qui veut l'égalité dans l'impôt du sang, pourrait peut-être dire son opinion sur cette injuste inégalité de la représentation des deux provinces au parlement fédéral.

29-V-42 P. S.

Sous-marins de l'Axe coulés par les forces du Brésil

Rio-de-Janeiro, 29 (A.P.) — D'après des rapports non confirmés, notamment des déclarations de l'ambassadeur brésilien en Uruguay, les forces armées du Brésil auraient coulé deux sous-marins de l'Axe, en auraient capturé un troisième ainsi qu'un ravitailleur de sous-marins lourdement chargé de pétrole et de torpilles. Le ministère de l'aviation a annoncé dans son premier bulletin militaire que les aviateurs brésiliens avaient coulé au moins un des trois sous-marins qu'ils ont attaqués au large de la côte du Brésil.

L'Art dans les fleurs.
LA PATRIE, Fleuriste
Service télégraphique partout
Radio-programme C.H.L.P. le jeudi entre 12.15 et 12.30 h
Serre chaude attenante au studio
168 STE-CATHERINE EST
PL. 1786-37
J.-R. BRULÉ, prop.
Membre du Kiwanis.
Prés. Ass. Fleuristes de M.

L'actualité

Aventure de journaliste

C'était un de ces jours mornes qui suivent une période de temps où l'on a vécu des heures trop fébriles et où trop d'événements ont sollicité notre attention. J'aspirais à passer une soirée dans le calme d'une lecture peu épuisante pour la matière grise de mon cerveau et loin des courses dont le journaliste connaît parfois les crucifiantes obligations. Mais l'homme propose et Dieu dispose.

J'avais compté sans le grand ténor Chavais Chanter qui était arrivé à Montréal la veille et qui donnait le soir même un grand récital au profit du club des millionnaires de Goa. Notre critique musical, pris d'une indisposition, ne pouvait y assister et, par le truchement du chef des nouvelles, me priait de vouloir bien le remplacer. Les billets d'un blanc immaculé me donnaient droit à deux sièges — deux strapontins, dirait un confrère — dans la rangée AAA-1 me furent donc remis et il me restait à me trouver un compagnon ou une compagne pour cette mémorable soirée. Par malheur, chacun était occupé et, en me reprochant de ne pas avoir appelé plus tôt, me souhaitait la plus agréable des soirées.

Après avoir largement utilisé l'invention de Graham Bell, je finis par me mettre en communication avec un ancien condisciple qui me dit avec autant de plaisir qu'il put qu'il acceptait mon invitation, d'autant plus qu'il était fiancé et qu'il aimerait conduire sa future au concert.

Quand j'expliquai à cet "ami" que je ne pouvais pas disposer de deux billets mais d'un seul, il ne fut pas le moins du monde décontenancé et me proposa de m'acheter un billet de cinquante sous dans la galerie, tandis que lui et sa fiancée se logeraient dans la rangée AAA-1.

Epuisé par mes efforts téléphoniques antécédents pour me trouver un partenaire tardif et ahuri de l'aplomb de mon interlocuteur, je ne résistai pas et acceptai la proposition. Après tout, me disais-je, le son monte, j'ai l'oreille fine, j'entendrai d'autant mieux le chanteur que je serai seul et que je n'aurai pas de distraction. Et puis, j'aurai fait deux heureux, ce sera en quelque sorte mon cadeau de noces. J'étais presque fier de la tournure que prenaient les choses après les avoir passées et repassées dans mon esprit et je m'apprêtais à quitter la salle de rédaction pour aller "goûter" cette soirée de chant quand le téléphone, qui n'avait jusqu'ici fonctionné qu'en un sens, tinta. C'était le critique officiel du journal qui appelait. Il n'était plus indisposé et de plus on venait de l'avertir que ce n'était plus le ténor Chavais Chanter *qui allait paraître ce soir-là au théâtre des Grandes Vedettes, mais le baryton* Jé Toujours Su Chanter. *Ce dernier avait été appelé à pied levé pour remplacer le premier, qui était malade et incapable de venir de New-York. A tout seigneur tout honneur, je cédai les billets qui ne m'appartenaient déjà plus.*

Il ne me restait plus qu'à accrocher le téléphone et je serais encore en train de donner des explications à mon ami le fiancé s'il ne m'avait épargné des détails en me disant sèchement: J'ai compris.

Ce soir-là je fus très distrait durant la lecture que je fis auprès de ma lampe de veilleur.

Cependant je le fus encore plus quand, le lendemain, je lus avec étonnement que Chavais Chanter *avait donné la veille un grand récital au théâtre des Variétés et que l'impresario avait, à la toute dernière minute, annoncé au public réuni dans la salle que le ténor préalablement invité, toujours désireux de plaire au public, avait fait un effort surhumain pour surmonter sa migraine afin de ne pas désappointer ses admirateurs.*

Le ton de la critique de mon journal reflétait l'énervement et le mécontentement du signataire. Quant à donner de nouvelles explications à mon ami de collège, j'y renonçai pour de bon, préférant porter l'odieux de mon acte le reste de mes jours, et me proposant bien de ne plus inviter personne au concert, si ce n'est à la porte du théâtre, billets en poche.

29-V-42 M. H.

Mort de Mme Orphila Tessier

Mme Orphila Tessier, née Léger (Séraphina), est décédée hier à Lachine, à l'âge de 66 ans.

Lui survivent, outre son mari: deux fils, Paul-Emile et Jean, de Montréal; deux filles, Mme Gontran Leduc (Gaétane) et Mlle Noëlla Tessier, de Lachine; une bru, Mme Paul-Emile Tessier; un gendre, M. Gontran Leduc; quatre petits-fils, Gaétan, Jean-Paul et Yvon Tessier et Michel Leduc; une petite-fille, Jeannine Leduc; deux frères, M. Paul Léger, de Montréal, et M. Joseph Léger, de Lachine; trois soeurs, Mme A. Boulanger (Aimée) et Mme Marsan (Joséphine), de Lachine; Mme J.-B. Deschamps (Albertine), de Ste-Anne de Bellevue; de nombreux neveux et nièces.

Mme Tessier était membre de la confrérie des Dames de Ste-Anne et de l'Union de Prières.

La dépouille est exposée à l'hôtel Tessier, 432 rue St-Joseph, à Lachine.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 h. 30, à l'église des Saints Anges de Lachine.

L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

* * *

Le "Devoir" offre ses vives condoléances à M. Paul-Emile Tessier et à sa famille.

MEXIQUE

Proclamation de belligérance

Préparatifs militaires — On s'attend à la déclaration de guerre avant la fin de la journée

Mexico, 29 (A.P.) — Le Mexique a déjà proclamé sa belligérance même si le Congrès n'a pas encore eu le temps d'approuver la déclaration de guerre formelle et il pousse activement ses préparatifs militaires. Le président Manuel Avila Camacho a demandé hier aux deux Chambres du Congrès réunies en session extraordinaire, de l'autoriser à proclamer l'état de guerre afin de sauvegarder l'honneur du Mexique. Il a demandé en même temps le pouvoir de gouverner par décrets et la suspension de certaines garanties constitutionnelles.

Les comités de la Chambre des députés se sont réunis de bonne heure ce matin pour étudier les demandes du président et faire rapport à la Chambre même dès cet après-midi. Le Sénat doit se réunir demain et l'on s'attend que la déclaration de guerre soit annoncée avant la fin de la journée. La belligérance du Mexique a été proclamée par les instructions envoyées aux représentants du pays à l'étranger, les avisant de considérer que le Mexique est en guerre depuis le 22 mai, le jour où le cabinet a décidé de convoquer une session extraordinaire du Congrès.

Les commandants des 34 zones militaires du Mexique ont conféré avec l'état-major pour organiser la défense du Mexique. Le président a convoqué pour ce soir une réunion des gouverneurs des 28 Etats afin de discuter les répercussions de la guerre sur la population civile.

Le président Camacho a déclaré dans son discours d'hier que "le rôle du Mexique dans le conflit actuel n'aura pas à consister en une guerre en dehors du continent".

Le IIIe Centenaire

L'apothéose mariale de dimanche soir

Pour la première fois dans l'histoire du pays, grâce à la radio, le chapelet sera égrené de Gaspé à Montréal alors que de quatre sièges épiscopaux monteront des hommages à la Vierge, patronne et protectrice de Ville-Marie — A tous les postes radiophoniques, l'on chantera: "C'est le mois de Marie..." — Une "croix du chemin" se dressera sur l'estrade du parc Jeanne-Mance où la bénédiction du T. S. Sacrement terminera la soirée

De même que le point culminant des fêtes eucharistiques du IIIe centenaire de Montréal a été l'inoubliable journée du 17 mai, alors qu'après la messe pontificale, au reposoir du parc Jeanne-Mance, le Saint-Sacrement fut exposé pendant toute la journée à la grande foule, ainsi, les fêtes mariales en hommage plus spécial à la Reine du Ciel, patronne de Ville-Marie, connaîtront leur apogée dimanche soir, au parc Jeanne-Mance et, par le truchement de la radio, dans toute la province jusqu'à la pointe de Gaspé.

Rappelons les grandes lignes de l'impressionnante cérémonie de dimanche soir.

Elle s'ouvrira par l'arrivée des corps de cadets des écoles Saint-Stanislas, Philippe-Aubert-de-Gaspé, Meilleur, Adélard-Langevin et Champagnat; le défilé des personnages allégoriques: Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Jeanne Le Ber; des groupements d'hommes et par la procession du clergé. Les principaux figurants du cortège et les représentants des associations déposeront des fleurs au pied de la statue de la sainte Vierge. La foule, que le P. Eugène Nadeau, O.M.I., dirigera au micro, chantera et priera.

A 8 heures commencera l'émission radiophonique destinée à rappeler la tradition si touchante des prières de mai au pied des croix du chemin. Une croix semblable à celles des campagnes, dressée sur l'estrade, rappellera à beaucoup de Montréalais ce qu'ils ont connu autrefois en campagne. De Gaspé nous arrivera la voix de Mgr Ross évoquant le beau geste de Cartier plantant la première croix en notre pays. La première dizaine de chapelet, des cantiques compléteront la première partie du programme. S. Ex. Mgr Courchesne dira quelques-unes des richesses de l'histoire religieuse du Bas du fleuve; de Québec Son Eminence le cardinal s'unira de nouveau à sa ville d'origine et parlera de la piété mariale de Jacques Cartier. Aux Trois-Rivières, Mgr Comtois lira une autre page splendide de notre histoire: la troisième croix de Cartier et l'origine du sanctuaire du Rosaire, au Cap de la Madeleine. Montréal qui aura suivi attentivement l'émission en répondant au chapelet égrené depuis Gaspé, la terminera avec magnificence. S. Ex. Mgr Charbonneau, archevêque du diocèse qui porte encore le nom de Ville-Marie, rappellera que notre ville a pris son essor à l'ombre d'une croix et qu'elle a le rôle de rayonner le culte de la Vierge Marie. Le maire de la métropole prononcera une allocution, et M. Godbout consacrera la province à la Sainte Vierge.

HEURES D'AFFAIRES :
10 h. a.m. à 6 h. 30 p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 10 h. p.m.

28e FETE ANNUELLE
DES CHEFS DE RAYONS
DUPUIS

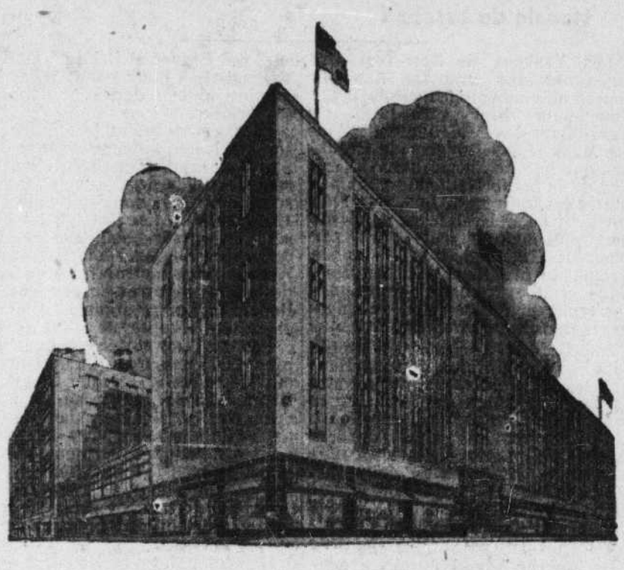

commençant lundi 1er juin

Il est entendu que, dans les circonstances actuelles, il est du devoir de chacun de restreindre ses achats au minimum.

N'achetez que les marchandises dont vous avez absolument besoin; faites durer les articles que vous avez le plus longtemps possible. Cependant, si vous avez des achats à faire, nous vous conseillons de venir lundi chez DUPUIS, à la

FETE ANNUELLE DES CHEFS DE RAYONS

vous économiserez.

Dupuis Frères LIMITÉE
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

A chaque poste, l'on chantera le refrain: *C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau*, et celui de *Notre-Dame du Canada*. Après l'émission, à 9 h., la bénédiction du Saint-Sacrement sera célébrée par Son Excellence. Quand toute la cérémonie sera terminée, la fanfare des aviateurs donnera un concert religieux et patriotique. Donc, dimanche soir, de 7 h. 30 à 9 h. 15.

On s'attend à plus de cent mille personnes au parc Jeanne-Mance, étant donné que les centres ruraux seront largement représentés.

Concours du Mérite agricole

Les inscriptions ne seront pas acceptées après le premier juin

Québec, 29 — Un communiqué du Bureau de Publicité du ministère de l'Agriculture rappelle aux cultivateurs désirant s'inscrire au tournoi paysan annuel du Mérite Agricole, que leur formule d'adhésion doit être adressée à M. Oscar Lessard, officier spécial au ministère, pour le premier juin.

A cause du grand nombre de concurrents déjà inscrits, les demandes d'admission adressées après cette date ne pourront être acceptées, car pour la même raison les juges devront commencer l'expertise des fermes à la fin de juin au plus tard.

On sait que ce tournoi est ouvert cette année à tous les agriculteurs: cultivateurs professionnels, régisseurs de fermes de démonstration provinciales et fermiers-amateurs des 17 comtés du district de Québec, soit: Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Dorchester, Frontenac, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Nicolet, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Wolfe. Les paroisses suivantes du comté de Montmorency: L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne, Saint-Joachim, et toutes les paroisses de l'Ile d'Orléans, ainsi que dans les paroisses suivantes du comté de Québec: Beauport, Giffard, Charlesbourg, Courville, Ancienne-Lorette, Saint-Ambroise de Loretteville, Sainte-Foy et Saint-Félix-du-Cap-Rouge.

Le dernier concours qui eut lieu dans cette région comptait 170 inscriptions, a déclaré M. Lessard, et si l'on en juge par les adhésions déjà reçues, les membres du jury devront visiter au delà de 200 fermes. Cela représente un travail formidable et c'est pourquoi le ministère sera forcé de refuser les inscriptions reçues après le premier juin prochain.

On peut se procurer les formules d'inscription en s'adressant à l'agronome de sa division.

Le moratoire

Jusqu'au 1er septembre

Québec, 29 — Par suite d'un amendement apporté par M. Brais concernant la loi du moratoire que le Conseil législatif a commencé d'étudier hier matin, ceux qui voudront se prévaloir de la loi du moratoire auront maintenant jusqu'au 1er septembre prochain, soit trois mois après la sanction du bill, pour présenter une requête à un juge dans le but de lui demander un délai pour payer le capital de l'emprunt qu'il aura fait. D'après le bill présenté à la Chambre, le délai pour cette requête se terminerait le 1er juillet. Maintenant, la créancier n'aura pas à donner d'avis au débiteur. C'est à ce dernier de faire sa demande.

Cet amendement de M. Brais a été adopté sur division après une forte opposition de la part de M. Giroux qui avait présenté un amendement portant le délai accordé au débiteur à 1943, amendement qui fu trejeté par un vote de 4 à 11.

A l'amendement de M. Brais, M. Giroux avait aussi présenté un sous-amendement pour supprimer les frais encourus par le débiteur dans une action prise contre lui au cas où il n'aurait pas présenter sa requête au juge.

M. Du Tremblay dit que cet amendement de M. Brais est une amélioration au bill. Il aurait voulu que l'on prolongeât le délai d'une année, mais il dit qu'il y a autant de créanciers en somme que de débiteurs qui ont besoin de leur argent. Quoi qu'il en soit, dit M. Du Tremblay, beaucoup de débiteurs auront peine à rencontrer leur capital même avec le délai accordé et c'est pourquoi il serait du devoir du gouvernement d'établir un organisme qui viendra au secours des gens des villes comme il y en a un qui est venu au secours des cultivateurs. On n'a encore rien fait pour la population des villes dans ce sens.

Le bill est adopté en troisième lecture.

HArbour 8191
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Cie, Limitée
1170, rue SAINT-DENIS

Entreposage !
Fourrures en parfaite sécurité contre vol, feu, mites, dans les voûtes de protection incomparables Desjardins — pour 2% de votre évaluation. — Demandez renseignement sur notre mode idéal d'assurance à l'année contre feu et vol, chez vous ou en voyage : 2½%.

Madame !
Manteaux aux riches tissus. Teintes en vogue, unis ou garnis de superbes fourrures — Spécialité : Costumes tailleur sur mesures individuelles.

POUR VOUS, MADAME ! POUR VOUS, MONSIEUR !
DESJARDINS
L'endroit tout indiqué pour les plus belles fourrures — les plus belles parures — les plus beaux manteaux et les plus beaux habits — aux prix convenant à tous les budgets et aux conditions de paiements conformément aux ordonnances fédérales — Sans intérêts.

Monsieur !
Complets et paletots de printemps. Prêts à porter ou sur mesures. Choix de tissus incomparables. Coupe élégante. Est habillé à la mode qui s'habille chez Desjardins.

Clergé !
Les membres du clergé tant régulier que séculier sont toujours servis à souhait chez Desjardins — les quartiers généraux du chapeau romain, du feutre et de l'habit noir de haute qualité. — Au service du clergé depuis plus de 60 ans.

FRS DESJARDINS, président et propriétaire.
DESJARDINS
Chas. Desjardins & Cie, Limitée
1170, rue SAINT-DENIS